



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

FEVRIER. 1727.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.  
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue  
S. Jacques, au Lys d'Or.  
N. PISSOT, Quay de Conti, à la descen-  
te du Pont, au coin de la rue de Nevers,  
à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*



## A V I S.

**L'**ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisè, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou, les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. so's.

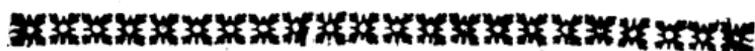


# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

FEBVRIER. 1727.



*PIECES FUGITIVES,*  
*en Prose & en Vers.*

---

PARAPHRASE  
DU CANTIQUE DES CANTIQUES,

Suivant l'Esprit des Peres.

CHAPITRE PREMIER,

*L'Eglise à Jesus-Christ.*



Ue ma brulante ardeur le tou-  
che,

Et que de sa divine bouche  
Puisse sortir la Verité.

A ij Tes

210 MERCURE DE FRANCE.

Tes conseils , cher Epoux , au cœur de ton  
Amante ;

Répendent à longs traits plus de suavité ,

Que la liqueur la plus charmante.

A peine tu te fais entendre ,

Ta parole devient un parfum précieux ,

Qui porte ton nom en tous lieux.

Doux charme d'une ame encor tendre ,

De qui ton bras soutient le vol jusques aux  
Cieux ,

Pour aller jusqu'à toi , que ta main favo-  
rable ,

Me prête un effort secourable ,

L'odeur de tes vertus nous emporte après  
toi ,

Elle comble nos cœurs d'allegresses trop  
justes :

Au Sanctuaire de mon Roi,

Sa main m'a dévoilé mille secrets augustes ,

J'ai senti de nouveau tous mes sens s'en-  
flammer ;

Un cœur droit , un cœur pur , est seul fait  
pour l'aimer.

O Filles de Sion ! Compagnes infidelles !

Je suis noire , il est vrai , mais des mains im-  
mortelles ,

Me

Me rendent la beauté que l'erreur me ravit :

Les tentes de Cedar le disputeroient-elles ,

A celles du Fils de David ?

N'imputez qu'à l'effort d'une cause étrangere ,

De mon teint tout brûlé la couleur mensongere ,

Ma premiere splendeur brille au dedans de moi ,

Et je ne puis voir sans effroi ,

Mes freres revoltez dans le sein de ma mere ;

L'un est victorieux , & l'autre massacré.

Les Schismes renaissans divisent la Nature ,

Et malgré tous nos soins l'erreur & l'imposture ,

Akerent le dépôt sacré.

Aimable Epoux , pour qui mon cœur soupire ,

Apprens moi dans quel lieu paist ton troupeau

Dans quels valons , sur quel côteau fleuri ,

Vers le milieu du jour il repose & respire .

A l'abri des cruels dangers :

Ne souffre pas du moins que ton Epouse errante ,

A. iiij Aille

212 MERCURE DE FRANCE.

Aille effuyer du jour la chaleur dévorante,  
Et prene pour les tiens des troupeaux étrangers.

*Jesus-Christ à l'Eglise.*

De cette Epouse autrefois adorée,

Si la beauté défigurée,

La rend méconnoiffable à ses propres regards,

Que loin du vrai Pasteur, loin du troupeau fidele,

Elle aille errant de toutes parts,

Et cherche avec ses Boucs des Pasteurs dignes d'elle.

Mais toi dont la beauté sans taches, sans mélanges,

A bravé jusqu'ici mille orages divers,

Je dois te comparer à la beauté des Anges.

Dont l'effort abîma Pharaon dans les mers.

A l'innocente Tourterelle,

Tu ressembles par ta pudeur,

Ton col docile au joug de ton Seigneur,

A pour tout ornement sa beauté naturelle.

Des mains de ton Epoux reçois la charité,

Semblable à l'or que le feu purifie,

Et que la Loi, source de vérité,

Soit

Soit pour tes vrais Enfans une source de  
vie.

*L'Eglise à Jesus-Christ.*

A la Table sacrée, à ses côtez assise,

Quand mon Roi m'honoroit d'un regard de  
ses yeux,

Parmi quels doux transports, de quelle ardeur  
éprise,

Je répandois l'odeur d'un parfum précieux.

O mon bien-aimé ! dont j'admire,

Dans le moindre des traits le merveilleux des-  
sein,

Ton aspect est pour moi plus doux que n'est la  
myrrhe,

Viens te reposer sur mon sein.

Des Vignes d'Engaddi la liqueur précieuse,

De trésors éternels source mystérieuse,

Cher Epoux, c'est l'Amour qui t'a percé le  
flanc,

Et consacre nos pleurs par le prix de ton  
Sang.

*Jesus-Christ à l'Eglise.*

O combien je vous trouve belle !

Quel cœur insensible & rebelle,

Par un charme si doux ne seroit arrêté ?

Non, ce n'est point un piège où la liberté tom-  
be,

214 **MERCURE DE FRANCE.**

Avec les yeux de la Colombe ,

Vous en avez la pureté.

*L'Eglise à Jesus-Christ.*

Mon Bien-aimé , je vole sur tes traces ,

Foi seul à la beauté tu joins toutes les graces ,

Viens te communiquer à moi ,

Dans ce lit toujours chaste , ombres mystérieuses ,

Où de tes faveurs glorieuses ,

Le prix se cache aux soins & se montre à la Foi.

De ce Temple où ton sacrifice ,

Va se renouvelant sous d'augustes apprêts :

Les Cedres du Liban soutiennent l'Edifice ,

Et ses Lambris sont de Cypres.

**CHAPITRE SECOND**

du Cantique des Cantiques ,

suivant l'esprit des Peres.

*L'Eglise à Jesus-Christ.*

Telle qu'une humble fleur dans les champs exposée ,

Je respire au matin la celeste Rosée ;

Nul profane travail pour moi n'est entrepris.

*Jesus*

*Jésus-Christ à Eg lise.*

Ce qu'est un lis au milieu des épines ,  
 Sans que jamais leurs traits en alterent le  
 prix ,

Telle & plus pure encor par ses vertus di-  
 vines ,

Est entre cent beautez celle que je cherts.

*L'Eglise à Jesus-Christ.*

Tel qu'un arbre fertile au milieu des forêts ,

Est de ses dons la beauté salutaire ,

Tel au milieu d'une troupe étrangere ,

Brille mon Bien-aimé paré de mille attraits ,

Je cherche le repos sous son ombre sacrée.

Et dans le sein d'une paix desirée ,

Je goûte avidement les fruits que j'en reçois ,

Pour gage de sa flamme , & pour prix de  
 ma foi ,

Dans ses celliers sacrez où l'amour m'a li-  
 vrée ,

Et n'impose à mon cœur que d'innocentes  
 loix.

Du plus pur de son Sang faintement eny-  
 vrée ,

En moi la charité rétablit tous ses droits ,

Soutiens-moi , je languis de s traits dont tu me  
 blesses.

A v Daigne

Daigne prêter ton aide à mon cœur abbattu,

Et que lui-même en ses foiblesses,

Trouve sa force & sa vertu.

Mon Epoux de sa gauche amasse sous ma tête,

Jusqu'aux biens partagez que son amour ap-  
prête,

Mais que ses traitemens soient tels

Qu'il m'embrasse par préférence,

De cette main dont il dispense,

La gloire incorruptible & les biens immortels.

*Jesus-Christ à l'Eglise.*

O Filles de Sion, que l'ardeur la plus pure,

Atrache à mon Epouse & soumet à ses loix,

Menagez son repos, & je vous en conjure

Par les Hôteses de ces Bois,

Respectez cette extase, où l'amour l'a laissée,

Gardez de l'éveiller dans son sommeil divin,

Je craindrois qu'un objet trop frivole & trop  
vain,

N'allât s'offrir à sa pensée.

*L'Eglise à Jesus-Christ.*

De mon Epoux j'entens la voix :

C'est lui, le voici cette fois,

Déjà mon ardeur empressée,

**A**

A devoré de loin ses celestes appas,  
Sa gloire l'accompagne, audevant de ses pas :

Toute montagne est abaissée,  
Semblable au Faon par sa legereté,  
Et debout devant moi dans sa course arrêté,  
Il perce d'un regard le mur qui nous sépare.  
Je ne sçai quel transport de son ame s'empare ;  
Mais redoublant pour moi ses soins mysté-  
rieux,

Attentif, il m'observe & se cache à mes yeux.  
Sa voix a frappé mon oreille.

Leve-toi, m'a-t-il dit, c'est l'amour qui t'éveille  
Pour couronner l'espoir dont ton cœur s'est  
flatté.

Unique objet où mon ardeur s'adresse,  
Vien, hâte-toi de rendre à ma tendresse  
Ton innocence & ta beauté.

Tous mes vœux sont comblez lorsque je le  
possède,

A des temps orageux un Ciel plus pur suc-  
cede,

Tout se renouvelle à la fois ;  
Déjà de mille fleurs la terre est émaillée,  
Nos Vallons sont rians & la Vigne est taillée ;  
La triste Tourterelle épand au loin sa voix.

A vj D'un

218. MERCURE DE FRANCE.

D'un plus beau feu le jour s'allume  
Par tout s'offrent aux yeux mille objets repro-  
duits ,

Des plus douces odeurs, partout l'air se par-  
fume ,

Et le Figuier nous presente ses fruits.

*Jesus-Christ à l'Eglise.*

Sur les aîles de la Colombe ,

Eleve - toi vers moi d'un vol précipité ,

Sors du sein de l'obscurité ,

Où trop souvent la foi retombe.

Romps entre nous ce mur d'iniquité ,

Viens combler mes desirs. De ta grace in-  
finie ,

Montre moi les charmes puissans ,

Viens & que ta voix dans mes sens ,

Répande une douce harmonie.

Va surprendre dans sa malice ,

D'ennemis dangereux un essain redouté ,

Que lui-même honteux de son vain artifice ,

De la Vigne en sa fleur , respecte la beauté.

*L'Eglise à Jesus-Christ.*

Mon Epoux est à moi ; mais , si l'amour l'en-  
gage ,

De ma foi sa tendresse est l'infaillible gage.

De

De mêmes feux mon cœur & le sien sont  
remplis,

Des prophanes impurs je crains peu la puis-  
sance,

Et lui-même toujours marchant dans l'innocence,

Paisit son troupeau parmi les Lys.

Demeure encore, attends que le jour recommence;

Ne m'abandonne point, sans toi, sans ta  
présence,

Dans l'ombre de la nuit, je crains de m'en-  
gager,

Et ne prévois-tu point mon trouble & ma  
tristesse;

Du moins dans ton retour imite la vitesse,

Du Faon & de la Biche, & du Chevreuil  
léger.

\*\*\*\*\*

## A L A R E I N E.

Fille de cent Héros, dont les siècles an-  
tiques,

Révéroient les grands noms consacrez parmi  
nous;

Au nombre des Tributs qu'on te rend à ge-  
noux;

Daigne

Daigne encore agréer l'offre de ces Cantiques ;

Le doigt de Dieu traça dans ce divin Ecrit,  
Des sublimes vertus les leçons les plus amples ;

Mais pour en mieux percer le mystere & l'esprit ,

Reine , il faut consulter ton zele & tes exemples.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite le 31.  
May 1726. par M. le Maire, Consul de France à Tripoli de Syrie, sur les mœurs, la Religion, &c. des Habitans du Pays.*

**L** Es Peuples qui habitent ce pays, Monsieur, ont beaucoup d'esprit & d'industrie, & beaucoup de disposition aux Arts & aux Sciences ; mais le défaut de Maîtres & d'exemples, joint à beaucoup de legereté d'esprit & de négligence, est cause que les Arts ne font aucun progrès parmi eux, & que les Ouvriers ne produisent rien que d'imparfait.

Ils sont naturellement fort sobres ; leur nourriture ordinaire consiste en légumes, comme, pois, lentilles, poits & fèves. A  
l'é-

l'égard de la viande, ils ne mangent gueres que de la volaille, de la Chèvre & du Mouton, qui est excellent dans tout ce Pays, & qu'il font bouillir, tantôt avec du lait, tantôt avec du ris ou du bled pilé & dépeçonné de sa première peau. Ils ne tuent presque jamais de Beuf, encore moins de Veau, ils les conservent pour labourer les terres & les jardins, qui sont tout remplis de Meuriers, & qui font la meilleure partie des richesses du Pays, par rapport aux Vers à Soye, dont le revenu, année commune, va à plus de 300 mille Pistres.

Le Gibier qui est ici en assez grande quantité & de toute espèce, n'est pas de leur goût, ils n'en mangent jamais. Ce qu'ils aiment extrêmement, c'est le lait aigre, qu'ils font entrer dans la plupart de leurs ragouts, aussi-bien que les fruits précoces : aussi dès que les amandes, les abricots, les cerises, &c. commencent à paroître, ils les mangent avec avidité, & leur âcreté, qui est insupportable aux Européens, a de grands charmes pour eux.

Ils aiment beaucoup les Chevaux ; on en trouve d'assez beaux & de race Arabe. Ils sont ordinairement fort agiles. Les Arabes ont par écrit une espèce de Gé-

## 222. MERCURE DE FRANCE.

nealogie de chaque Cheval, ce qui ne fert pas peu à en relever le prix. Ils les nourrissent avec peu de chose, & les élèvent à la grande fatigue en toutes manières; de sorte qu'ils traversent quelquefois des Deserts de deux journées de chemin sans boire ni manger. Ils estiment beaucoup plus les Jumens que les Chevaux, parce qu'elles sont ordinairement plus legeres, & vont plus vite & qu'elles résistent plus à la fatigue. On les voit galloper sur les Montagnes dans des endroits extrêmement escarpez, qu'elles montent & descendent avec beaucoup de facilité. On estime encore ces Chevaux par leur grande docilité.

La passion dominante de ces Peuples, & qui n'a point de bornes, c'est l'amour de l'argent : quelque grand crime qu'un homme puisse commettre, il est toujours sûr de se soustraire au châtement, s'il a quelques bourses à donner aux Gouverneurs ou aux Juges; & au contraire quelque innocent qu'on soit, on court grand risque d'être puni ou vexé, si on n'a rien à donner. Cette passion va si loin qu'elle domine sur la Religion & les loix & sur les droits les plus sacrez de l'amitié & de la société. Un homme qui a gagné quelque argent par son industrie ou son commerce, est réputé cri-

mel.

minel auprès des Pachas qui trouvent bien-tôt le moyen de le dépouiller ; c'est pourquoi chacun se dit pauvre & veut passer pour tel, & signe *le pauvre un tel*, quoique plusieurs de ceux qui prennent cette épithète soient possesseurs de beaucoup d'argent caché ; mais ce qui doit le plus surprendre, c'est que malgré la jalousie & l'extreme délicatesse des Turcs pour leurs femmes, qu'ils tiennent toujours étroitement enfermées, ils ne laissent pas d'être très-dociles sur ce sujet, quand on s'y prend bien. D'ailleurs ils sont assez affables aux Etrangers, & ils aimeroient beaucoup les François, si les Grecs Schismatiques ne les animoient continuellement contre eux, & ne les excitoient de temps en temps à leur faire des insultes.

Les Peuples qui habitent les Montagnes du Liban & de l'Anti-Liban, surtout les Druses & les Amédiens, ont une forte inclination à la rapine ; en sorte que quand on est obligé de passer par leurs terres, il faut être bien armé & bien accompagné pour pouvoir leur résister, car ils ont beaucoup de valeur ; & il y a lieu de croire qu'ils seroient très-bons Soldats, s'ils étoient disciplinez. Les Turcs du Pays sont fort lâches & craignent extrêmement les *hommes à feu*  
&

## 124 MERCURE DE FRANCE.

& l'épée. Leur exercice ordinaire est de lutter sur le sable les uns contre les autres.

Trois principales Religions sont établies parmi ces Peuples : celle des Maronites , celle des Grecs & celle des Turcs. Les Maronites , qui tirent leur nom de S. Maron , leur Chef & leur Apôtre, sont très-bons Catholiques & soumis au Pape ; ils aiment particulièrement les François & les reçoivent avec amitié dans le Kesroan ; qui est une petite Province dans les Montagnes du Liban dont ils sont les maîtres , moyennant un tribut qu'ils payent tous les ans au Grand Seigneur. Leur Patriarche , qui fait sa demeure dans le Monastere de Canubin , est sous la protection du Roy.

Les Grecs , outre le schisme où ils sont depuis long-temps , viennent de tomber dans des erreurs monstrueuses. Le Patriarche d'Antioche , nommé Silvestros , eut la temerité le Carême dernier , d'excommunier le Pape & tous ceux qui avoient été , qui étoient actuellement & qui seroient dans la suite de la Communion , & nommément les François & les Maronites. Ils persecutent cruellement les Catholiques , brisent les Images & toutes les autres marques exterieures de dévotion des Chrétiens Catholiques. Les Grecs aiment par son exemple , étant allez

allez avec le Pacha de Tripoly sur le Mont Liban, pour piller & détruire les Monasteres des Religieux Maronites, & se saisir de leur Patriarche, commirent une infinité de desordres à Canubin, n'épargnant pas même les Vases Sacrez. On a écrit à Constantinople contre ce Pacha.

A l'égard des Turcs, il n'est point de Nation plus superstitieuse en fait de Religion. Outre les rêveries & les idées chimériques de l'Alcoran, qu'ils respectent jusqu'à l'adoration, ils donnent encore dans des travers très-extraordinaires, on en jugera par ce trait. Il y a ici des Turcs qui passent pour des Saints, dont tout le mérite consiste à ramasser dans la Ville de quoi faire subsister les Chiens qui n'ont point de maître, & que tout le monde rebute; d'autres mangent du verre & devorent des Serpens en vie qu'ils déchirent à belles dents. On les voit écumer en s'agitant de la tête & du corps comme des possédez. Ils laissent croître leurs cheveux, que plusieurs mettent en tresse par petits cordons, en sorte qu'ils ressemblent à des Furies. Les femmes, surtout, ont une profonde veneration pour ces *Santons*: elles leur permettent d'entrer presque nus dans leurs appartemens, & bien loin que les maris s'en scandalisent, ils en paroissent contents.

On

## 226 MERCURE DE FRANCE.

On distingue parmi les Turcs diverses sortes de Religieux : les uns portent une grande robe faite de diverses pièces & de morceaux d'étoffe de différente couleur ; d'autres vont nud tête , avec un gros habit d'étoffe blanche. Les Devichs vont presque entièrement nuds & sans pudeur , portent de longs bonnets & sont les plus estimez. Ils se tiennent plus dans la Campagne & dans les jardins que dans les Villes. On les voit faire des grimaces, des contorsions & des gestes extraordinaires pour paroître inspirez.

Au reste , les Turcs sont fort exacts à la priere : on en voit quantité qui ont une espece de Chapelet à la main , & expriment sur chaque grain avec ferveur quelqu'une des perfections de Dieu.

La Ville de Tripoli peut contenir 30000. personnes ; les Chrétiens qui habitent les Montagnes du Mont Liban & le Kesroan , sont à peu près au nombre de 45000. hommes propres à porter les armes.

Il y a dans ces Montagnes beaucoup de Tigres , d'Ours , de Lions , de Rats de Pharaon & autres animaux sauvages, d'une espece particuliere. Il y a aussi quantité de Gazelle , espece de Biche fort bonnes à manger. Comme les Montagnes du Liban sont extrêmement hautes & couvertes

couvertes de neiges presque en toutes saisons, la plûpart de ces bêtes se tiennent là; les Gazelles descendent dans les Côteaux & petites Plaines qui sont aux environs. Le gibier de toute espèce y est assez en abondance & le plus commun c'est la Perdrix rouge & le Francolin, qui sont d'un goût admirable. Tout ce qui vient du Mont Liban a un goût exquis, soit gibier, légumes, herbages, Moutons Veau, vin blanc & rouge qui est très-délicat, & surpasse même les Vins de France quand la vendange est faite avec soin.



## S O N E T O.

**B**ello, o mia Clori, è ancora in voi lo  
Sdegno

Come bello è il mirar lampo, o Baleno,

In mezzo à estiva notte à ciel sereno,

Che più d'ardor che di tempesta è fegno.



Qual altra hasette di piacer dissegno,

Di voi sdegnata piacerebbe meno.

Che allor di maestà più il volto è pieno,

E l'occhio armato di gentil ritegno.

Onde

218 MERCURE DE FRANCE.

Onde quasi il mio cuor folle desfrà,  
Dirritarvi talor, affinche l'ira,  
Novella forma di beltà vi dia.



Ma come nium senza soffrir sadira,  
La pena vostra il mio piacer faria.  
Ne chi ben ama a un tal piacer aspira.

TRADUCTION.

Chloris, tout charme en vous jusques à la  
colere ;

J'adore vos transports, plus que je ne les  
crains ;

Tel dans les nuits d'été, quand il voit qu'il  
éclaire,

Le Laboureur. n'attend que des jours plus se-  
reins.



Sans daigner s'adoucir vos yeux sont sûrs de  
plaire ,

Tout fléchit sous les loix de ces fiers Sou-  
verains ;

Mais l'amour qu'ils font naître est forcé de  
se taire ,

Tant de la Majesté les traits y sont empreints



Eclattez

Éclattez, j'y consens? vous en ferez plus belle?

Que fais-je? c'est vous rendre à vous-même cruelle;

La colere est un mal; vous souffririez, Cloris;



Reglons mieux un amour qui tiendrait de la haine;

Faut-il que mon plaisir naisse de votre peine?

Et peut-on, quand on aime, être heureux à ce prix?



*RE'PONSE à la Question proposée dans le second Volume du Mercure de France, au mois de Juin 1725.*

**O**N a demandé en quoi consiste la science d'un Pilote, & en quoi consiste celle d'un Ingenieur, & lequel des deux merite la préférence.

Comme c'est une Dame anonime qui a fait cette Question, on peut conjecturer qu'il faut l'entendre dans le sens metaphorique; on est confirmé dans cette idée, lorsqu'on fait attention au peu de rapport qu'il y a entre ces deux états, je n'y vois de raison pour les comparer.

parer, que celle du parallele qu'on peut faire des intrigues galantes avec les talens necessaires à un Pilote pour conduire à bon port un Vaisseau, au travers des flots & des agitations de la mer; & à un Ingenieur, pour bien assieger une Place, & la forcer à se rendre. Dans ce sens il n'est pas étonnant qu'une Dame s'informe lequel des deux merite la préférence. Tous les deux en effet, ont besoin de beaucoup d'art pour venir à leurs fins; l'un y employe la ruse & des moyens violens, & l'autre par sa bonne conduite, & par sa prudence, se conserve parmi la fureur des vents & des flots, & gagne quelquefois le port.

La difference de leur sçavoir-faire peut donner occasion de balancer le merite de ces deux états. Si Helene n'avoit pas déjà décidé en faveur de celui de l'Ingenieur, lorsque, parlant à Paris, elle dit, *que ne me faites-vous un peu de violence.* Je m'en tiens donc à cette décision, & j'abandonne de telles Dissertations à la belle Jeunesse, qui est plus experimentée que moi dans la Galanterie. Je vais, comme il convient à un homme d'un âge mûr, répondre plus sérieusement à la Question proposée, qui ne m'est tombée entre les mains que depuis quelques jours; puisque personne n'y a

rés

répondu, je dois prendre la parole comme expérimenté & initié dans ces deux états, ce qui est assez rare dans la même personne; on n'en doutera plus quand on sçaura que j'ai déjà parcouru plus de \* quatorze mille lieues sur la mer, & que j'ai l'honneur de servir le Roi depuis vingt ans dans les Fortifications.

Si l'on donnoit aux mots de *Pilote* & d'*Ingenieur*, toute l'extension qu'ils doivent avoir, pour atteindre à la perfection, il y auroit beaucoup à dire sur cette matiere, il faudroit entrer dans un long détail de sciences ordinairement peu connues aux Dames, & dont les termes ne leur sont pas familiers. Il suffira donc de se resserrer dans une explication simple & intelligible à tout le monde, sur la science de l'un & de l'autre état, faisant attention qu'on parle à une Dame d'un Pays apparemment un peu éloigné de la mer.

Il y a de deux sortes de Pilotes, les uns qu'on appelle *Cotier*, les autres *Hauheriers*.

La science des premiers consiste à bien reconnoître les terres, lorsqu'on les découvre du *large*, c'est-à-dire, quel-

\* L'Auteur a donné au Public la Relation de ses Voyages au Perou, au Mexique, &c;

B ques

ques lieuës avant dans la mer, de connoître à fond les marées, les courans, & les écueils qu'il faut éviter; en un mot, bien conduire un Vaisseau le long d'une côte, par les bons passages, & le mener dans les mouillages où il est le plus en seureté.

La science des Pilotes Hauheriers, est de conduire les Vaisseaux en pleine mer jusqu'aux atterrages, & même dans le Port, lorsqu'on manque de Pilotes Costiers: ce sont eux qu'on appelle *Pilotes* sans addition: ils sont réputez Officiers Mariniers, & non pas Officiers Majors dans les Vaisseaux du Roi. Ce sont des gens un peu au dessus du Matelot par leur éducation & par leur rang, qui à la connoissance de la Manœuyre, joignent la pratique de quelques sciences, dont ils ignorent ordinairement la Théorie. Parmi plus de 50. avec qui j'ai parlé du métier, je n'en ai trouvé qu'un seul qui fut un peu Géometre & Astronome, par consequent qui put rendre raison de ses opérations. Cependant, sans le secours de cette Théorie, ils font très-bien ce qu'ils ont à faire, & cela suffit à la Navigation.

Ils ont une bonne idée de la Sphere; ils sçavent l'Arithmétique & les pratiques de Géometrie nécessaires pour re-  
duire

deux différentes routes que parcourt un Vaisseau; les uns y parviennent par le calcul de ces lignes qu'on appelle *lignes tangentes, secantes & logarithmes*, & ceux-là se croient fort habiles. Les autres se servent d'un instrument fort usité parmi les Pilotes Anglois, qui n'est autre chose qu'une regle longue d'environ deux pieds, sur laquelle sont marquées les divisions de ces mêmes lignes: on l'appelle *Echelle Angloise*; les autres enfin, comme presque tous nos François, se servent d'un instrument tracé sur une feuille de carton, sur laquelle est décrit un quart de cercle divisé & traversé par plusieurs lignes droites & circulaires, c'est ce qu'on appelle le *Quartier de réduction*.

Par les mêmes moyens ils trouvent aussi certaines pratiques d'Astronomie dont ils ont besoin, comme la déclinaison du Soleil pour chaque jour de l'année, l'heure de son lever & de son coucher dans chaque latitude, son amplitude au lever & au coucher, & autres choses qu'on ne peut expliquer à une Dame, sans s'engager dans un trop long discours. Les Astronomes leur ont beaucoup abrégé ce travail par des Tables où tout se trouve calculé.

Ces connoissances sont absolument ne-

B ij      cessaires

cessaires aux Pilotes , pour inserer des observations qu'ils font de la hauteur du Soleil à midi , dans quel parallele, c'est-à-dire, dans quelle *latitude* ils sont ; & pour se servir de la Bouffole, qui les tromperoit, s'ils n'avoient des moyens seurs pour sçavoir de combien elle s'écarte de la direction du Nord ou du Septentrion, parce qu'elle est presque toujours un peu tournée , ou du côté du Levant, ou du côté du Couchant, c'est ce qu'on entend par le mot de *variation*. Je n'entre point dans le détail d'observer la hauteur du Soleil , il suffit de dire qu'on le fait par le moyen de deux instrumens de bois, avec lesquels regardant l'horison de la mer pour les tenir de niveau , on examine ou donne l'ombre ou le rayon du Soleil qui en marque la hauteur, d'où les Pilotes concluent qu'ils sont éloignez de tant de degrez de cette ligne équinoxiale, qu'on imagine partager la terre en deux parties égales, comme du côté du Nord ou du Septentrion, l'autre du côté du Sud ou du midi.

S'ils avoient la même ressource, pour observer de combien ils sont plus du côté du Levant ou du Couchant, qu'ils étoient le jour précédent, ils seroient certains, à peu de chose près, du lieu où

où ils sont ; mais ils ne le sçavent que par l'estime du chemin qu'ils ont fait , qui est toujours incertaine ; ainsi ils n'ont pas la même sureté de la *longitude* que de la latitude. Quoiqu'on puisse s'en assurer par des Observations astronomiques, lorsqu'on est à terre , il est presque impossible d'y parvenir en mer , parce que le mouvement continuel d'un Vaisseau ne permet pas qu'on puisse se servir des instrumens nécessaires à des Observations délicates.

Mais, dira-t'on, comment sçavoir le chemin qu'on fait en pleine mer, où l'on ne voit que le Ciel & l'eau ? C'est ici une des principales sciences des Pilotes. Ils connoissent, par la grande habitude qu'ils ont d'examiner la marche du Vaisseau, combien il fait de lieux par heure ; & pour mieux s'en assurer, ils jettent à la mer un morceau de bois chargé d'un peu de plomb, attaché à une petite corde fort longue, divisée en parties égales par des nœuds écartez d'une certaine distance ; puis avec un horloge de sable, qui dure une demie minute, ils observent le temps que le Vaisseau a employé à s'écarter du *Loc* ( c'est le nom du morceau de bois ) & combien ils ont filé de nœuds. Ils ont soin d'écrire au moins de deux heures en deux heures le nombre de

## 236 MERCURE DE FRANCE.

ces nœuds , & par ce moyen ils sçavent que le Vaisseau a parcouru tant de lieux en 24. heures ; mais comme le vent est presque toujours un peu inégal , il faut que le jugement redresse ces opérations , en quoi l'on voit qu'il faut une grande attention à examiner la marche ou sillage du Vaisseau ; c'est pourquoi il y a toujours au moins deux Pilotes dans chaque Navire , afin que l'un veille pendant que l'autre dort.

Ce n'est pas à la marche seule qu'ils doivent avoir attention , c'est encore à tâcher de profiter du vent autant qu'il est possible , en faisant *orienter* , c'est-à-dire , tourner & présenter les voiles du côté d'où il vient , & veiller à la direction du Vaisseau , en avertissant , par un commandement presque continuel , le Timonier qui dirige le Gouvernail , de le tourner à droit ou à gauche , ce qu'on appelle en langage de mer *Tribord* & *Babord*.

Tous les jours à midi les Pilotes font leur point , c'est-à-dire , déterminent le lieu où ils croient être en le rapportant sur la Carte , & ils le donnent par écrit au Capitaine , qui doit être lui-même le premier Pilote , sur quoi il ordonne qu'on fera telle route : ainsi les Pilotes ne sont que des *Sous-Conducteurs* , dont on peut

peut se faire, lorsque les Officiers sçavent, comme ils le doivent, le pilotage; j'ai été dans un Vaisseau où il n'y en avoit pas d'autre que moi-même, qui étois du nombre des Officiers, j'en faisois à mon tour les fonctions. Voilà à peu près *en quoi consiste la science d'un Pilote*, venons à present à celle d'un *Ingenieur*.

J'admire encore une fois que la Dame anonyme compare ces deux états; plus j'y cherche de rapport, moins j'en trouve; le Pilote a pour objet le Ciel, les vents & la mer; & l'Ingenieur, la terre & les ruses de la Guerre. Le Pilote dans la Republique est de l'Etat Civil, & l'Ingenieur est du Militaire. Quant aux études, elles sont aussi très-différentes; la science d'un Ingenieur, tel qu'il doit être, est des plus étendues, elle en comprend plusieurs, & plusieurs des principaux Arts; je ne m'engagerai pas dans ce détail, je me contenterai d'en faire un précis comme de celle du Pilote.

L'Ingenieur doit sçavoir les élemens des Calculs, des Lettres, & celui des Chiffres, c'est-à-dire, un peu de l'*Algebre* & l'*Arithmetique*, connoître les proprietéz des lignes des surfaces & des corps solides, c'est à-dire, la *Géometrie*,

## 238 MERCURE DE FRANCE:

connoître les Machines , & ſçavoir calculer les efforts , en découvrir les avantages & les inconveniens , & être en état d'en inventer dans le beſoin. C'eſt ce qu'on appelle dans le langage des Sciences , *la Mechanique*. Connoître le poids , le mouvement , & l'effort des eaux , ce qu'on appelle l'*Hydraulique* , exprimer leurs Idées ſur le papier par des lignes meſurées , ce qu'on appelle *le Deſſein* ; toutes connoiſſances neceſſaires aux Ingenieurs , pour ſçavoir planter & diſpoſer les Fortifications , les meſurer ſi exactement , qu'ils rendent juſtice aux Entrepreneurs , ſans faire tort au Roi. Pour inventer les machines neceſſaires au transport des materiaux & d'autres fardeaux , & aux beſoins d'une Garniſon , comme Moulins à poudre , à bled & à bras , ſaigner des ſoſſez , faire des inondations , ou retenir les eaux par des écluſes ; enfin , une infinité de ſortes d'Ouvrages , qui ſe préſentent , & ont rapport à l'Art de la Guerre.

Les Ingenieurs doivent encore ſçavoir l'Architecture civile , parce que les Fortifications renferment quantité de bâtimens , qui en tels endroits ſont du reſſort de leur emploi , tels ſont les logemens de l'Etat Major , les Hôpitaux , &  
même

même les Eglises , d'où il suit qu'ils doivent sçavoir la coupe des pierres , connoissance plus étendue qu'on ne l'imagine dans le monde. Il est vrai que les Entrepreneurs sont obligez de fournir des Appareilleurs capables , mais l'experience fait souvent voir qu'ils ne le sont pas , & qu'ils ont besoin de surveillans éclairés , non seulement pour la solidité , mais encore pour la belle execution de l'Ouvrage.

Enfin , la principale science d'un Ingenieur , est de sçavoir disposer & renfermer un terrain , de maniere qu'un petit nombre d'hommes resiste à un plus grand , c'est ce qu'on appelle la *Fortification* , & surtout entendre parfaitement l'art d'attaquer & défendre les Places , c'est-à-dire , approcher adroitement d'une Forteresse par des tranchées détournées , & disposées de maniere qu'on y soit à couvert , & s'ouvrir un chemin dans les plus forts remparts ; lorsqu'il est question d'assiéger , ou empêcher les Assiegeans de penetrer dans une place lorsqu'elle est attaquée , en réparant promptement les ruines des fortifications , à mesure que l'Artillerie ennemie les détruit , & opposant de nouvelles ruses de retranchemens au dedans de l'enceinte pour chasser ceux qui

B v osent

osent se presenter aux breches pour entrer & donner assaut.

Il doit même avoir un peu de la science des Pilotes Côtiers, lorsqu'il a la conduite des Fortifications maritimes, pour sçavoir connoître & fortifier à propos les côtes de la mer où l'ennemi peut faire des descentes; défendre les mouillages, d'où il peut insulter la terre, & lui en interdire les approches.

La nécessité de sçavoir tant de choses, suppose une éducation bien différente de celle d'un Pilote, une étendue d'esprit & une fécondité d'inventions, dont les Pilotes n'ont pas besoin. Si à toutes ces qualitez on ajoute encore la bravoure, qui est essentielle à un Ingenieur pour conserver le sang froid, & la présence d'esprit nécessaire à l'usage de la science: lorsqu'environné des horreurs de la mort, il se trouve des plus exposez dans les attaques les plus chaudes, on reconnoitra que la Dame anonime fait une espece d'injure à l'Ingenieur, de demander s'il doit avoir la préférence sur le Pilote. Je n'en parlerai pas de même, s'il s'agit du sens metaphorique, supposant que la Dame ait des graces, & le talent de se faire rechercher, il sera aisé de lui fournir des moyens de s'instruire

F E V R I E R. 1727. 241  
truire à fond, & de décider elle-même  
la question par sa propre experience.

*Par M. FREZIER, Ingenieur en Chef  
de Phalsbourg.*

✱✱✱✱✱✱✱✱:✱✱✱✱✱✱:✱✱✱✱

## C H A N T R O Y A L.

O U

*Ballade à cinq Strophes, à Madame  
la C. D. P.*

**A** Chaque humain donna Dame Nature,  
Pendant à part, & differente humeur,

Si que tel fuit & tient pour forfaiture,

Ce qui d'un autre attirera l'ardeur :

Oyez parler un vieil Thesauriseur,

Jaçoit qu'il n'ait moment de gayeté pure,

L'œil sur son or vous l'entendrez conclure,

Sans tant chercher voilà le vrai bonheur.

Contre son fort bien que toujours mur-  
mure,

Cit, qui du jeu sent la triste fureur,

A tort, dit-il, au jeu l'on dit injure,

B v j De

## 242. MERCURE DE FRANCE.

De tous les goûts c'est le plus enchanteur :  
Tout au rebours allez vers le Beuveur ,  
Enluminé de vermeille teinture ,  
Le verre plein d'un poison séducteur ,  
Il chantera pour toute tablature ,  
Sans tant chercher , voilà le vrai bonheur.

L'Ambitieux sans cesse a la torture ,  
Suivant sans cesse un fantôme imposteur , .  
Croit qu'il ne sied qu'à vile creature ,  
D'avoir d'objet autre que la grandeur.  
Cil, dont le Ciel peut seul remplir le cœur ,  
Plus justement tout autre goût censure :  
Ce monde ci , dit il , est un trompeur :  
Au Ciel tout seul sont plaisirs sans poincture ,  
Sans tant chercher , voilà le vrai bonheur.

Dans un reduit d'incommode structure ,  
Tout souffreteux un miserable Auteur , ●  
Croit que d'aller à la race future , ●  
Par mots rimez , ou tel autre labeur ,  
Doit nous sembler l'objet le plus flatteur.  
Plus loin couvert de mainte meurtrissure ,  
Le

Le Chasseur dit qu'avec grande tumeur :  
De Cerfs & Daims faire déconfiture ,  
Sans tant chercher , voilà le vrai bonheur.

Le fier Zenon par moult docte écriture ,  
Fors la vertu , dit qu'il n'est de douceur :  
Or sa vertu , qu'est-ce ? morale obscure ,  
Qu'à peine entend même son inventeur ;  
D'autre côté tout autre Discoureur ,  
Amis , y prêche un Singe d'Epicure ,  
Suivre toujours le plaisir tentateur ,  
Vivre pour soi , des autres n'avoir cure ,  
Sans tant chercher , voilà le vrai bonheur.

*Envoy.*

Ainsi chacun va prônant sans mesure ,  
Qu'apertement son goût est le meilleur ;  
Pour moi riant de leur commune erreur ,  
Je m'en rapporte à l'Amour qui m'assure ,  
Que posséder , Clarice , votre cœur ,  
Et n'éprouver jamais ce cœur parjure ,  
Sans tant chercher , voilà le vrai bonheur.

*EXTRAIT*



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Bernay  
le 22. Janvier 1727.*

**L**E Voïageur dont la Lettre est inserée dans le premier Volume du Mercure de Decembre 1726. page 2696. s'est trompé, & je suis persuadé, Messieurs, que vous ne serez pas fâchez que je releve la petite faute qui lui est échappée. Il dit sur la fin de sa Lettre que le Bourg de la Riviere Tibouville est situé sur la petite Riviere de même nom, ce qui ne peut être, puisqu'il n'y a point de Riviere en Normandie qui s'appelle *Tibouville*, du moins que je sçache. La seule Riviere qui passe par ce Bourg, c'est la *Rille*, qui reçoit la *Carentonne* un quart de lieuë audeffus. On appelle ce Bourg la Riviere - Tibouville, ou Tibouville-la-Riviere, pour le distinguer d'une Paroisse de même nom, qui est à une lieuë de là, dans la Plaine de Neubourg. Les douze ou treize maisons dont ce petit Bourg est composé, quoique rassemblées, dépendent de trois differens Diocèses; sçavoir, Roüen, Lisieux & Evreux. Il se trompe aussi, quand il dit que depuis *Duranville* jusqu'à *Lisieux*

*sioux*, on trouve les plus beaux pâturages qu'on puisse voir, & tous remplis de gros bétail; car Duranville est dans une Plaine très-fertile en bleds, & dont les Villages sont les mieux plantez du monde; & si l'on y voit bien du gros bétail, c'est qu'il vient d'au-delà de Lisieux, & qu'il passe par là toutes les semaines pour se rendre aux Marchez de Neubourg & de Poissy. Je suis., &c.



A I R I S,

ODE ANACREONTIQUE.

**I**ris, cessez d'être cruelle:  
 Voyez où la fierté réduit  
 Une jeune Beauté qui fuit  
 Les plaisirs d'un amour fidelle.



Si d'une jeunesse immortelle,  
 Les jours marchent à petits pas,  
 Peut-être ne dirois-je pas,  
 Iris, cessez d'être cruelle.



Mais le temps passe à tire-d'aile,

Ce

## 146 MERGURE DE FRANCE.

Ce n'est qu'un éclair qui nous luit,

La courte jeunesse le suit.

Iris, cessez d'être cruelle.



La beauté n'est pas éternelle,

Le moindre accident la ravit,

Et sa fragilité vous dit,

Iris, cessez d'être cruelle.



Ecoutez la tendre Hyrondelle,

Elle ne revient au Printemps,

Que pour dire par ses accens,

Iris, cessez d'être cruelle.



Par ses doux accords Phyloméle,

Qui fut trop severe autrefois,

Chante nuit & jour dans nos bois,

Iris, cessez d'être cruelle.



Pourquoi cette fierté rebelle ?

Le temps, le lieu, l'Amant discret,

Le cœur vous dit même en secret,

Iris, cessez d'être cruelle.

Fut-il

Fut-il occasion plus belle !  
 Pour écouter un tendre Amant ,  
 Qui vous repete en soupirant ,  
 Iris , d'être cruelle.

*De Bernay en Normandie.*

\*\*\*\*\*

*LETRE de Monsieur \* \* écrite de  
 Dreux le 17. de Novembre 1726. au  
 sujet d'une Dissertation sur les Bons  
 Mots insereꝫ dans le Mercure du mois  
 d'Octobre dernier.*

**V**ous me demandez , Monsieur , ce  
 que nous pensons ici de la Dissert-  
 ation sur les Bons Mots , qui est in-  
 serée dans le Mercure de France du mois  
 d'Octobre dernier. J'aurai l'honneur de  
 vous dire que nous avons lû, à notre cor-  
 dinaire, ce Journal en bonne & nombreuse  
 compagnie, où s'est trouvé, comme vous  
 pouvez bien vous imaginer, Mademoi-  
 selle de . . . Quoique cette Dissertation  
 touche de fort près cette Demoiselle, elle  
 a résolu de n'y répondre que par un pro-  
 fond silence. Si cependant elle ne daigne  
 pas mettre la main à la plume pour ré-  
 pondre à M. Desforges-Maillard , elle  
 ne

ne laisse pas de connoître le foible de son raisonnement, en estimant néanmoins son intention. Il est seulement fâcheux, dit-elle, qu'il ait mal pris l'état de la Question. Ce qui fait que toute l'érudition qui est répandue dans cette Dissertation est entièrement hors d'œuvre, & gratuite, & qu'elle tombe d'elle-même. Mais vous sçavez, Monsieur, ce que dit Horace, votre favori.

*Tenet insanabile multos,*

*Scribendi cachoëtes.*

Pour moi je ne sçai pas si l'on doit véritablement attribuer cette Dissertation à M. Desforges-Maillard. Cet homme qui paroît si galant & si poli dans ses Ouvrages, vient aujourd'hui se révolter contre les Bons Mots, reclamez & rappelez, pour ainsi dire, de l'exil par une Demeiselle, en qui la Nature a joint, comme vous sçavez, à tous les agrémens de son sexe, les plus rares avantages de l'esprit, aussi-bien que les plus estimables qualitez du cœur. C'est là, ce me semble, ne pas assez respecter le beau Sexe, *quantum mutatus ab illo!*

En effet, Monsieur, que pensez-vous vous-même de la comparaison que M. D. fait dès le commencement de sa Lettre ? Il compare les Bons-Mots à des Rochers.

Que!

Quel début ! quel rapport entre les uns & les autres. Il faudroit, ce me semble, Monsieur, pour que cette comparaison ne clochât pas, permettez-moi cette expression, ou même pour qu'elle ne fût pas entièrement fautive, il faudroit, dis-je, ou que tous les Rochers n'eussent rien d'épouvantable & rien de terrible, ce que vous n'accorderez pas, ou que tous les Bons-Mots fussent mordans, satiriques, &c. ce qui est bien éloigné du sentiment de Mademoiselle de . . . . Je vous renvoie à sa Lettre. \*

Ce n'est encore là rien. Vous me prevenez en me mandant qu'on a bien ri chez vous du long préambule que M. D. fait & de la manière dont il s'écarte de son sujet qu'il abandonne, pour ainsi-dire, en rapportant des Sentences. Ignore-t-il que les Sentences ont, pour l'ordinaire, ou doivent toujours avoir du sérieux, ce qui ne convient point dans les conversations dont il est question dans la Lettre de Mademoiselle de . . .

Mais allons plus avant, si notre Auteur n'est pas plus heureux à produire des Bons-Mots, qu'à les rajuster, on n'en citera pas beaucoup de lui ; & on ne verra apparemment jamais grossir les Bibliothèques d'un *Forgeriana*. M. Desforges

\* Mercure d'Avril, page 705.

## 250 MERCURE DE FRANCE.

ne s'apperçoit pas qu'en tournant comme il fait, le Bon-Mot de Pic de la Mirandole, il l'énoûsse, il lui ôte toute sa force & tout son mérite.

Voilà, Monsieur, ce qui peut passer pour le préambule de la Dissertation de M. D. voilà la route qu'il a tenuë pour arriver au but que vous allez voir. Il pose pour fondement que tous les Bons-Mots sont *satiriques, mordans, &c.* & qu'il ne peut y en avoir d'autres que de ce caractere, & la consequence qu'il en tire, est qu'on ne doit point les admettre dans les conversations. Il ajoûte que le *Bon-Mot* qui n'a point de pointe, n'est point *Bon-Mot*, mais une platitude, &c. Or, continuë-t-il, *si la pointe est necessaire, il faut qu'elle tombe sur quelqu'un,* & par consequent qu'elle l'offense, d'où naîtront des querelles, &c.

J'accorderois volontiers à M. D. tout ce qu'il avance, si son raisonnement ne me paroïssoit pas faux avec toutes les consequences qu'il en tire. Croyez-vous, Monsieur, qu'il n'y ait pas de *Bons-Mots*, s'ils ne sont *mordans, satiriques, &c.* si cela est, je consens volontiers qu'on les bannisse de la société civile. Croyez-vous de plus que s'il s'en trouve quelques-uns frappez à ce coin-là, il ne puisse pas y en avoir d'autres bien differens ?

ab.

absurditez de toutes parts. Ne quittons point le Mercure d'Avril, page 708. M. M... convient qu'il n'y a point d'inconvenient dans celui que le Poëte Anglois dit à Charles II. c'est déjà quelque chose. Quelle satyre, quelle mordacité trouverez-vous dans ceux dont je vais vous parler.

Un grand Roy demandant un jour à quelques-uns de ses plus familiers Courtisans, à quoi ils s'étoient occupez dans la prison où des égaremens de jeunesse les avoit autrefois détenus, l'un répondit qu'il y avoit appris les Mathématiques, l'autre le Dessin, un troisième, à jouer du Luth : & vous, reprit le Roy, en s'adressant au Marquis de C. qui ne disoit rien, qu'avez-vous appris dans votre prison ? Sire, répondit le Courtisan, j'ay appris à n'y plus retourner.

Une Dame Espagnole se confessant à un Moine qui vouloit sçavoir qui elle étoit, & qui lui demanda son nom, répondit, *Padre, mi nombre non è peccado*. Pere, mon nom n'est pas un péché.

Un Seigneur d'Angleterre haï d'un Ministre, fut injustement accusé d'avoir trempé dans une conspiration contre le Roy ; en conséquence de cette accusation & d'une procédure assez brusque, il fut puni de mort. Pendant le procès, sa  
femme

femme ne fit aucune démarche en sa faveur. Quelque temps après, les enfans tramerent une véritable conspiration contre le Ministre; ils furent découverts, & pendant qu'on faisoit leur procès, la mere sollicitoit vivement pour eux. Le Ministre lui dit un jour, *d'où vient, Madame, que vous sollicitez si vivement pour vos enfans, & qu'on ne vous a point vûë ici pendant l'affaire de votre mari? C'est que mon mari n'étoit point coupable,* répondit-elle.

Je pourrois encore vous citer d'autres pareils traits, dont quelques-uns ont paru & ont été goûtés dans le Mercure, mais cela nous meneroit trop loin. Ainsi, Monsieur, comme vous voyez, il ne faut pas se déchaîner si fort contre tous les *Bons-Mois*; s'il se trouve quelque impertinent qui le dise mal-à-propos, ou quelque impoli qui n'entende pas raillerie, cela ne doit point empêcher les personnes polies d'en orner les conversations. Je ne sçai pas, en verité, à quoi pense M. M... s'il avoit fait reflexion qu'il se met à dos la plûpart des gens du monde, & surtout les diverses Nations qui sont au-delà de la Loire, je doute fort qu'il se fût exposé de la maniere qu'il l'a fait, il ne faudroit qu'un seul de ces habitans pour sonner le tocsin  
sur

sur lui , & pour ameuter , pour ainsi dire , tous les autres , qui déchargeroient leur bile à ses dépens ; il ne faudroit même pour cela que l'Auteur de la Lettre \* anonyme , que vous avez lûë avec tant de plaisir , & qui est imprimée dans le Mercure du mois de May dernier , page 929.

M. M . . . , au reste , convient que le Mercure de France est un Livre où l'on peut rassembler les bons mots , & c'est justement ce que notre Demoiselle a prétendu dans sa Lettre ; mais elle n'a pas prétendu y donner place à des traits satyriques , ni copier des Sentences répandues dans plusieurs Livres , & qui sont connues de tout le monde. Notre Critique est trop galant homme pour ne pas prendre tout ceci en bonne part , à tout cas , une plus ample contestation sur ce point seroit inutile ; je declare qu'elle est déjà toute finie de la part de la Dlle & de la mienne. Je suis , Monsieur , &c.

\* Lettre d'un Philosophe Gascon.



*Articles*



L'Amour regnoit moins en maître qu'en  
pere,

La Cour, ainsi que lui, simple & sans orne-  
mens,

N'avoit point cet éclat qu'on admire à Cy-  
there;

Sans rechercher dans l'or, ni dans les dia-  
mans,

De quoi former une vaine parure,

La Bergere, sans art, des mains de la Nature,

Recevoit toute sa beauté,

Ses regards, de son cœur fideles interpretes,

Exprimoient sa sincerité,

Et sa bouche, ignorant les détours des Co-  
quettes,

Ne s'ouvroit qu'à la Verité.

Le Berger hardi, quoique tendre,

Pressé de son amour se hâtoit de la prendre.

A celle qui faisoit l'objet de ses desirs;

Et sans les accabler des longueurs infinies

De contrats, de devoirs & de ceremonies;

L'Amour, dès qu'ils s'aimoient, couronnoit  
leurs plaisirs.

Dans ce monde il n'est rien de stable,

La jalousie & les soupçons,

Changerent en fureur un penchant agrea-  
ble;

256 MERCURE DE FRANCE.

La Raison vint alors nous prôner ses le-  
çons,

Peignit l'Amour sous une forme af-  
freuse,

Fit consister l'honneur à braver son pou-  
voir ;

Mais cette passion toujours plus dangereuse,

Ne cessoit d'arracher les cœurs à leur de-  
voir ;

La Raison s'offençant de tant de résistance ,

Pour détruire , ou du moins , pour affoiblir  
l'Amour ,

Fit paroître l'Hymen au jour.

Il a de Cupidon toute la ressemblance ;

Il promet les mêmes douceurs ,

Fait goûter sans remords l'union de deux  
cœurs ,

Rend la volupté legitime ;

Et moyennant une formalité ,

Nous fait une vertu d'un crime,

Tout se soumit à cette Deité,

L'Amour jaloux du pouvoir de son frere ;

Conserva dans les cœurs d'étroites liaisons ,

Et reduisit en art de plaire ,

D'ingenieuses trahisons.

C'est

C'est ainsi que toujours suspectes l'une à l'autre :

Tour à tour triomphoient ces trois Divinités ,

Lorsque pour leur bonheur , Iris , & pour le  
votre ,

Eprifes de vos qualitez ,

Chacune voulut vous instruire :

Toutes trois firent un traité ,

Qu'il ne tiendra qu'à vous de voir executé ,

Si vous voulez bien y souscrire ,

Pour satisfaire la Raison ,

L'Amour cede à l'Hymen le droit de préfé-  
rence ,

Et veut bien agir sous son nom ,

Mais avec cette difference ,

Que s'il survient de legers déplaisirs ,

Comme on diroit maux de cœurs , ou colli-  
ques ,

L'Hymen s'en chargera ; pour fonctions uni-  
ques ,

L'Amour se reservant le soin de vos plaisirs ;

Ils stipulent tous deux que la Raison leur li-  
vre ,

La Place avec tous ses dehors ;

Et que la Garnison soumise à leurs efforts ,

C ij Ci-

258 MERCURE DE FRANCE.

Cimente de son sang l'accord qu'ils veulent  
suivre.

Voilà la teneur du Traité ;  
Mais pour plus grande feureté ,  
Les contractans exigent qu'à voix claire ,  
Vous declariez , Iris , si le préliminaire  
Est sans reserve executé.

*Réponse d'Iris.*

J'ai lû le plan allegorique ,  
D'un Traité dicté par l'esprit.  
Si sur ce que j'en pense , il faut que je m'ex-  
plique ,  
N'est tel , qu'avec moi , mon Epoux y souf-  
crit.

La Raison a livré la Place ,  
Qui , ne consultant que le cœur ,  
S'est soumise de bonne grace ,  
Aux loix d'un aimable Vainqueur.

Le Traité s'est rempli : quant au prélimi-  
naire ,

Cette même Raison m'ordonne de me taire ,

Sur ce curieux examen ,

Voici tout ce qu'elle m'inspire ;

Je n'ai que ces trois mots à dire :

L'Amour est content de l'Hymen.

*Nouvelle*



*Nouvelle Remarque sur un Passage  
de Martial.*

**M**R Moreau de Mautour, relisant ses Remarques sur un Passage d'une Epigramme de Martial, imprimées dans le Mercure de Septembre dernier, où il explique ces mots, *focus perennis*, il a observé, qu'au bas de son explication, un Anonyme avoit ajouté, que l'on pouvoit lui opposer ces deux Vers de la premiere Elegie de Tibulle.

*Me mea paupertas vita traducat inertis*

*Dum meus assiduo luceat igne focus.*

Il est certain qu'en cet endroit, par rapport à une vie simple ou indigente, ce mot *Focus*, déterminé par, *Luceat igne*, ne peut s'entendre que du Foyer littéralement, ou du feu qu'on y allume, au lieu que dans Martial, *Focus* est employé métaphoriquement, ou par l'incep- doche, pour signifier une maison, comme les Anciens employoient le mot *ara* pour *Templum*, la partie pour le tout. *Focus perennis*, veut donc dire lieu stable, ou maison à soi, par les raisons apportées par M. de Mautour, qui oppose au Pas-

sage de Tibulle celui d'Horace, de la cinquième Epître du premier Livre, adressée à Torquatus, qu'il invite à un repas chez lui, & lui dit :

*Jamdudum splendet focus, & tibi mundæ  
suppellex.*

Que M. Dacier explique ainsi. Il paroît que cette Epître a été écrite en Été, & par là il est aisé de voir qu'Horace ne parle pas ici du feu de sa chambre, ni du feu de sa cuisine. *Focus*, signifie ici la maison qu'Horace désigne par là, à cause des Dieux Lares, qui étoient près du foyer, & ces mots, *Jamdudum splendet focus*, signifient il y a long-temps que ma maison est propre, & qu'on vous attend. *Splendet*, comme nous disons, reluit de propreté. En effet, continuë M. de Mautour, le repas, ou le soir auquel Horace invite Torquatus, étoit au fort de l'Été à Rome, où il ne falloit point de feu, puisqu'il marque que c'étoit la veille de la fête de la naissance de Jule-Cesar, qui ne pouvoit être qu'un jour d'Été, cet Empereur étant né le 12. de Juillet. Cette fête, dit Horace à son Ami, nous donne une entière liberté de dormir la grasse matinée, & nous pourrons impunément passer la nuit à causer.

*imprimé*

*Æstivum sermone benigno tendere noctem.*

Il est donc à remarquer que c'étoit une nuit d'Eté. Sur la fin de la même Epître, Horace exhorte son Ami à ne point amener trop de Conyives, crainté d'être trop pressez à table, à cause du chaud, & où il faut être à son aise, pour éviter un mauvais odorat.

*Locus est & plurimus umbris.**Sed nimis arcta premunt olida convivia cæpra.*

Il ne s'agissoit donc point de feu alors dans cette saison. Martial, qui pendant trente ans, avoit habité une maison dans Rome, qu'il ne quitta qu'à regret, ne croyoit pas que le changement continuel de séjour, ou de maison, pût contribuer à la félicité de la vie. D'ailleurs on dit, cet homme aime son foyer, pour dire, aime à garder sa maison. M. de Mau-tour ajoute, que chez les Anciens, le mot *Focaria*, désignoit une Concubine, celle qui gardoit la maison de son Maître, & qui étoit chargée des soins domestiques. C'est ce qui se voit dans la Loi 3, au Code de *Donat. inter virum & uxorem*, Liv. 5. Tit. 16. Ainsi M. de Mau-tour persiste dans sa première opinion.



*Plainte à Mercure.*

**H**Elas ! il m'en souvient , un an s'est  
écoulé ,

Depuis le jour fatal où ma plume debile ,

Me fit entrer en démêlé ,

Avec le Seigneur *Ergasle*.

Vous qu'on ne vit jamais , *Désis* , cruels  
*Désis* ,

Quel demon vous a fait éclore ?

N'est-ce donc pas assez des *Dulo's* affran-  
chis ,

Sans vouloir aujourd'hui les couronner en-  
core ?

En vous voyant bien-tôt mon repos vit sa  
fin ;

Vous vintes échauffer ma bile ;

Avant votre arrivée , oui , j'en jure , ô Jupin !

Je ne songeois non plus à défunt *Sarazin* ,

Qu'au Seigneur *Ergasle*.

Cantates , petits Vers , faisoient mon passe-  
temps ;

Les Critiques par indulgence ,

Fei-

Feignoient d'en paroître contens :

Ou , de les censurer , regrettoient la dépense.

Mercure , tu le sçais ; deux fois l'année au moins ,

De les rendre publics tu te donnas les soins ?

Il regneroit encor ce temps doux & tranquile ,

Sans les *défis* du Seigneur *Ergasile*.

Ce fut sur ces *défis* qu'en Ecrivain naïf ,

Je suivis les transports d'une verve naissante ;

Ah ! que plutôt ma Muse en ce moment absente ,

Eut caché mon papier ; mon encre , & mon canif ;

Mais elle se montra facile ,

Pegase ne fut point retif :

Et par là j'eus à dos le Seigneur *Ergasile*.

Après un compliment poli ,

Le croira-t'on , grands Dieux ! en est-il apparence ?

On veut qu'un *vieux Gascon* par ses tours anobli ,

Devant une *Normande* aille baisser la lance ;

Il faut qu'il soit sa dupe , & je deviens *Mercien* ,

264 **MERCURE DE FRANCE:**

Si je ne le chante en beau stile.

A quel Parnasse, hélas ! vouloit m'affocier ,

Le Seigneur *Ergasile* ?

Bien-tôt le noir chagrin s'empare de mes  
sens ;

A me tourmenter il s'obstine ;

Mon martyre s'exhale en soupirs languis-  
ans :

& je me croi déjà la male sur l'échine.

Quel parti prendre, ô Dieux ! où me refu-  
gier ?

En quelque lieu que je m'exile ,

Je m'imagine entendre , eh ! voilà le *Mer-*  
*cier*

Du Seigneur *Ergasile*.

Le temps à qui tout cede , à mon aide ac-  
courut ,

Il sçût calmer mes cruelles allarmes ;

Par lui se secherent mes larmes ,

Et le noir chagrin disparut.

Mon *conte* se fabrique , à Paris il défile ;

Une *Epître* à la tête est mise en negligé.

Trop heureux si du tout à la hâte forgé :

Est satisfait le Seigneur *Ergasile*.

Enfin

Enfin tu le reçois, & déjà je l'attens ;  
 Mais huit Journaux donnez trompent mon es-  
 perance.

Je peste contre toi, je jure entre mes dents ;  
 Non jamais la lenteur du Messager du Mans,  
 Ne causa plus d'impatience.

Bien-tôt va me reprendre un ennuyeux fouci,  
 Comment chez le Public m'excuser de ceci.

Chacun croira que j'ai fait gile,  
 Devant le Seigneur *Ergasile*.

Mais quel esprit caustique en osant m'a-  
 vancer,

Qu'au faiseur de *Désis* est allié Mercure,  
 Me donne matière à penser ?

Eh bien ! que cela soit, m'irai-je courroucer  
 Contre un Ami ? lui ferai-je une injure ?

Quand je dis un Ami, c'est fort bien le nom-  
 mer ;

Ma pièce a des défauts que Mercure recele,  
 Et pour les receler il faut la supprimer,  
 Crainte de dispute nouvelle.

Je me plaignois à tort, Mercure tu fais  
 bien ;

Si mon Apollon est stérile,

C vj Agis

Agis toujours ainsi, mais surtout n'en dis rien.

Au Seigneur Ergasle.

P. J. M \* \* \* de Blois.



## H A R A N G U E D E R H E T O R I Q U E ,

*Prononcée au College de Louis le Grand.*

**L**E P. Porée, si connu par tout où l'on a quelque goût pour les Belles-Lettres, fit le 12. Janvier la Harangue de Rhetorique. M. le Prince de Conti, accompagné de M. le Comte de la Marche, honora l'Orateur de sa presence. S. A. S. aussi-bien que la belle & nombreuse Assemblée qui étoit presente, applaudit au choix du sujet, & à la maniere ingénieuse & brillante dont il fut traité. Le P. Porée s'étoit proposé d'examiner lequel des deux Etats, ou le Monarchique, ou le Républicain, étoit le plus propre à former des Heros ? Si nous voulions ici rapporter tout ce qu'il y a d'interessant dans cette Piece

élo.

F E V R I E R. 1717. 267

éloquentes, nous ferions une Traduction & non pas un Extrait : ainsi nous nous contenterons d'en donner une idée simple & generale, & d'en citer cinq ou six des principaux traits. Mais afin qu'ils ne perdent rien de leur beauté, nous les donnerons comme ils ont été traduits par un homme, qui, pour s'être livré aux Sciences les plus abstraites & les plus sublimes, ne laisse pas encore de se prêter de temps en temps aux Belles-Lettres, par reconnoissance de l'honneur qu'elles lui ont fait autrefois. \*

L'Orateur se declara en faveur de l'Etat Monarchique ; & dit que cet Etat étoit plus propre à former des Heros que l'Etat Républicain, pour deux raisons.

La premiere, parce qu'on y trouve ordinairement autant & même plus de ces nobles motifs qui portent aux vertus heroïques.

La seconde, parce qu'on y peut facilement acquérir ou exercer autant & même plus de ces nobles vertus qui font les Heros.

A la fin de son Exorde, le P. Porée prévint ses Auditeurs sur trois choses. 1°. Sur ce qu'il ne devoit tirer ses preuves & ses exemples que de l'Histoire du

\* La Piece & la Traduction par le P. Brumoy sont imprimées chez Barbon.

## 268 MERCURE DE FRANCE:

seul Royaume de France. Ce Royaume, en fournissant un si grand nombre, il étoit inutile d'avoir recours aux autres Etats qui sont gouvernez par des Rois.

2°. Sur ce qu'il ne citeroit aucun des grands Hommes qui vivent encore. Dans l'impuissance où je suis, dit-l'Orateur, de payer à tous, & à chacun en particulier le tribut de loüanges qu'ils méritent, j'aime mieux ne le payer à personne que de le refuser à plusieurs. 3°.

Il dit enfin, que les bornes étroites de son Discours l'obligeroient peut-être à passer sous silence quelque'un de ces fameux Heros, qui jouïssent après leur mort d'une vie si précieuse dans nos Histoires; mais qu'il leur seroit moins glorieux d'être nommez dans son Discours qu'honorable pour eux, si l'Auditeur venoit à demander pourquoi ils ont été omis. Après quoi le P. Porée, s'adressant à M. le Prince de Conti, il lui dit :

» Vous daignerez vous interesser à un  
» sujet qui vous touche par tant d'endroits,  
» Monseigneur. J'en ai pour garants, &  
» votre amour pour les Lettres que vous  
» cultivez en Juge éclairé, & tant de  
» liens qui vous unissent de toutes parts  
» aux Heros, & surtout les sentimens  
» heroïques qu'un Heros vous a transmis

» mis avec la vie ; sentimens qui n'at-  
 » tendent que l'occasion de se produire  
 » dans la Guerre , comme ils éclatent  
 » dans la Paix. Je me rassure encore sur  
 » le dépôt précieux que nous avons re-  
 » çû de vos mains , dépôt si cher , que  
 » toute votre bienveillance pour notre  
 » Compagnie , ne pourroit lui faire une  
 » faveur plus signalée. Je me rassure ,  
 » dis-je , sur cette tendresse pour ce fils  
 » si digne d'être aimé , qui tenant d'une  
 » mere & de vous des qualitez rares  
 » d'esprit & de cœur , semble déjà an-  
 » noncer un Protecteur aux Lettres , &  
 » un Heros à la France. C'est sur tant  
 » de titres que je me flatte d'une atten-  
 » tion obligeante de votre part , ils me  
 » tiendront lieu de tout autre merite au-  
 » près de vous.

*Premiere Partie.*

Trois motifs puissans portent dans un  
 Royaume aux vertus heroïques , l'a-  
 mour de la Gloire militaire , l'amour du  
 Prince , & l'amour des récompenses. Or  
 ces trois motifs ne se trouvent point , ou  
 se trouvent beaucoup plus foibles dans  
 une République.

1°. L'amour de la Gloire qui s'ac-  
 quiert par les Armes , est le ressort de  
 presque

## 276 MERCURE DE FRANCE.

presque tous les mouvemens & des Rois & des Grands d'un Royaume, qui regardent ordinairement comme perdu, tout le temps qu'ils n'employent pas à la Guerre. Au contraire, la politique des Etats Républicains est de conserver ou de procurer la Paix. Si l'on excepte les Romains, que le genie guerrier, soit sous les Rois, soit sous les Consuls, a toujours animé, jusqu'à ce qu'ils ayent été maîtres de l'Univers entier, toutes les autres Républiques aussi jalouses de leur repos que de leur liberté, n'ont jamais fait la guerre que pour avoir la paix. L'Orateur, après avoir prouvé ce qu'il avançoit, par l'exemple des anciennes Républiques, le confirma encore par les soins empressez que se sont donnez aux premiers bruits de la guerre, & que se donnent encore les Républiques florissantes de l'Europe, pour conjurer les tempêtes qui grondent de toutes parts. Au contraire.

» Prêtez l'oreille aux discours de nos  
» Guerriers, leurs impatiens desirs ont  
» l'air de plaintes, lorsqu'on les entend  
» soupirer après l'heureux jour où ils  
» pourront effacer, s'il est permis de  
» parler ainsi, la rouille qu'un fer inuti-  
» le a contractée durant une longue oisi-  
» veté. Jetez les yeux sur cette foule de  
» jeune

» jeune Noblesse , que les Muses rassem-  
 » blent en ce lieu ; sans se dégouter des  
 » lauriers d'Apollon , elle aspire aux  
 » palmes de Mars , & si elle se plaint de  
 » la lenteur des années , c'est ce que leur  
 » course amene trop tard à son gré l'âge  
 » & l'occasion des combats.

» Cessez , jeunes Heros , cessez de haïr  
 » une paix si chere aux yeux de LOUIS,  
 » qui la met au rang des merveilles de  
 » son Regne. Applaudissez plutôt à la  
 » sagesse d'un Roi guerrier par inclina-  
 » tion , & pacifique par choix , de ce  
 » qu'il suit les conseils salutaires d'un  
 » grand Cardinal , aussi distingué par sa  
 » prudence que par sa pieté & sa mo-  
 » destie , d'un Prélat , qui par un juste re-  
 » tour , après avoir formé les premières  
 » années de LOUIS, moins en Instruc-  
 » teur qu'en pere , retrouve dans son  
 » Roi , presque plutôt un Fils qu'un  
 » Eleve. Dépositaire de la confiance roya-  
 » le , il sçait en user , non pour acquérir  
 » des biens qu'il dédaigne , ou des hon-  
 » neurs trop bien meritez , acceptez trop  
 » tard & soutenus sans faste ; mais pour  
 » procurer , en suivant sans ambition les  
 » pas de Richelieu , le bien veritable de  
 » la Religion , de l'Etat & du Roi , &  
 » pour former dans la personne de notre  
 » Maître un Heros pacifique , en atten-  
 » dant

» dant que des Guerres necessaires en  
 » fassent un Heros Guerrier.

L'amour du Prince porte encore à l'Heroïsme, second motif puissant dans un Royaume, & qui ne se trouve point dans une République. L'envie de plaire n'y peut jamais, ou presque jamais, animer la valeur de ceux qui y vivent: car enfin, à qui pourroient vouloir plaire ces Républicains? aux Grands? ce sont des objets d'envie plutôt que de complaisance. Au Peuple? c'est plus un objet de mépris que d'attachement.

» Il n'y a que nous qui sentions, &  
 » qui connoissons tout le prix de cet at-  
 » trait pour nos Rois, nous, qui non  
 » seulement les honorons comme nos  
 » Maîtres, qui les suivons aveuglément  
 » comme nos Guides, mais qui de plus  
 » les aimons avec tendresse comme nos  
 » peres, j'ai presque dit plus que nos  
 » peres. L'amour filial est timide: ose-  
 » t-il tout ce qu'il peut? il a, je ne sçai,  
 » quelle lenteur naturelle, qui ressem-  
 » ble presque à l'indifférence: en voit-  
 » on beaucoup d'effets prompts & ex-  
 » traordinaires? il use de reserve: paye-  
 » t-il jamais les tendresses paternelles?  
 » de combien l'emporte sur cet amour  
 » paisible notre passion pour nos Rois?  
 » elle est hardie jusqu'à la temerité, en-  
 » tre-

» treprenans jusqu'à tenter l'impossible.  
 » Elle vole au moindre signe, & pré-  
 » vient jusqu'aux desirs. Généreuse jus-  
 » qu'à l'excès, elle sacrifie, elle prodi-  
 » gue au Prince ce que le Prince ne peut  
 » jamais ni récompenser, ni rendre la  
 » santé, le repos, le sang, la vie.

Le trait du fameux d'Estain, qui sau-  
 va aux dépens de sa vie celle de Phi-  
 lippe Auguste, est trop celebre & trop  
 marqué pour avoir été omis par l'Ora-  
 teur. Il fit sentir en le rapportant, quel-  
 le bravoure inspire aux siens la présen-  
 ce d'un Roi estimé & cheri. Il répondit  
 ensuite à ce qu'on pouvoit lui objecter,  
 à sçavoir que l'amour de la liberté fai-  
 soit dans une République, ce que fait  
 dans un Royaume l'amour du Prince. La  
 belle & magnifique comparaison qu'em-  
 ploya le P. Porée pour refuter cette ob-  
 jection, est un de ces traits trop longs  
 pour être rapportez dans un Extrait, &  
 trop beaux pour être abrezéz. Il repre-  
 senta d'une maniere vive & touchante,  
 les extrêmités où furent réduites autre-  
 fois Rome par Annibal, & la France par  
 Henri V. Roi d'Angleterre. L'un &  
 l'autre à deux doigts de leur perte, la  
 France ne montra t-elle pas autant ou  
 même plus de constance & de fermeté à  
 défendre son Roi, que Rome à défendre  
 sa

## 274 MERCURE DE FRANCE.

sa liberté? Les Durrois, les Lavals, les Granceys, les Saintrailles, les Chabanes, les Gamaches, les Tournemines, & tant d'autres, témoignèrent-ils moins de zèle pour leur Prince, que les Scipions, les Fabius, &c. en témoignèrent pour leur Patrie.

Troisième motif. Les récompenses destinées à ceux qui se distinguent par leurs actions héroïques. Dans une République elles sont ordinairement difficiles à obtenir, souvent pueriles, & toujours peu durables. Tout le monde applaudit aux tours fins & nouveaux, dont se sert l'Orateur pour faire sentir l'incertitude & la vanité, l'inconstance & la sterilité de ces sortes de récompenses. Il transporta ses Auditeurs en esprit dans les plus fameuses Républiques, à Athènes, pour leur faire remarquer les Statuës des plus célèbres Heros placées avec celles des plus célèbres Artisans, & cet honneur trop commun rendu méprisable; à Rome, pour y faire voir les différentes actions militaires récompensées par autant de couronnes différentes, ou pour y considérer un Heros parvenu au comble de l'honneur, c'est-à-dire, au triomphe, honneur distingué, quoique commun, mais accompagné souvent d'insultes de la part d'une Solda-  
te qu:

resque & d'une populace insolente, & d'ailleurs borné au cours d'une seule journée.

L'ingratitude des Républiques envers la plupart des Héros qui avoient fait leur gloire ; de Rome envers un Camille & un Coriolan ; d'Athènes envers un Alcibiade & un Themistocle , une si monstrueuse ingratitude, dis-je , ne fut pas oubliée. Au reste , l'Orateur fit observer , que ce n'étoit pas seulement à la legereté du peuple , mais plus encore à la nature du Gouvernement Républicain , qu'il falloit attribuer la disgrâce de tant de grands Hommes , qui après avoir garanti leur Patrie de la fureur des ennemis , ne purent se garantir eux-mêmes de la fureur de leurs propres Compatriotes. L'égalité de tous les Citoyens étant , pour ainsi dire , la Loi fondamentale d'une République , plus vous vous y élevez au-dessus des autres , plus il est naturel que les autres cherchent à vous rabaisser , de peur qu'après avoir été leur libérateur , vous ne deveniez leur tyran.

» La Constitution des Royaumes  
 » n'exige pas ces précautions timides  
 » & pointilleuses : nul obstacle à la  
 » grandeur & à la durée des récompenses : car la fortune des Citoyens utiles

» à

## 276 MERCURE DE FRANCE,

» à l'Etat a beau croître , toujours ré-  
» duits au rang de Sujets , ils n'appro-  
» cheront jamais que de fort loin de la  
» Puissance royale. Ils seront tellement  
» au-dessus des autres , qu'ils demeure-  
» ront infiniment au-dessous du Monar-  
» que. L'éclat du Trône que la bonté du  
» Prince fera rejaillir sur eux , n'éclip-  
» sera pas sa splendeur , comme la lu-  
» miere que les Planetes empruntent du  
» Soleil , toujours moins vive & moins  
» naturelle que ses purs rayons dans leur  
» source , n'empêche pas qu'il ne les sur-  
» passe autant par son éclat que par sa  
» grandeur.

» Approchez donc , ô vous , à qui le  
» témoignage secret que vous rend votre  
» valeur inspire le juste desir de la voir  
» récompensée , approchez & voyez  
» ce qui vous est offert de la part du  
» Trône. Ce n'est pas l'appas des Sta-  
» tuës , ni des Portraits gravez sur le mé-  
» tail , l'autorité publique ne conserve  
» ces monumens qu'au Roi. On ne vous  
» décernera point des triomphes ornez  
» de vos trophées , les Drapeaux enne-  
» mis sont reservez aux Temples pour  
» en faire hommage au Dieu des Armées,  
» que nous reconnoissons aussi comme le  
» Dieu des Triomphes , mais il est d'au-  
» tres prix offerts à la valeur.

» II

» Il est des differens Ordres établis par  
 » nos Rois, pour honorer les services mili-  
 » taires, Ordres dottez par la liberalité  
 » royale, & dont les membres sont asso-  
 » ciez par une sorte d'alliance au Souve-  
 » rain même.

» Il est des monumens de Noblesse &  
 » de bravoure, destinez, non pas comme  
 » chez les Romains, à être renfermez  
 » dans l'obscurité d'un appartement, mais  
 » à servir de témoignages authentiques,  
 » soit en les gravant sur les Ecuillons,  
 » soit en paroissant en public parez de  
 » ces marques de distinction, marques  
 » éclatantes, Croix honorables, témoins  
 » non suspects d'un merite peu douteux,  
 » & hautement récompensé.

» Il est des parures d'un Ordre supe-  
 » rieur, & dont les couleurs mysterieu-  
 » ses sont autant de symboles imaginez  
 » pour annoncer, ou des hommes enflam-  
 » mez d'un feu guerrier, & toujours  
 » prêts à verser leur sang pour la Patrie,  
 » ou des hommes descendus du Ciel &  
 » dignes d'être placez au rang des As-  
 » tres.

» Il est des Sceptres militaires décorez  
 » de lis, non pour le disputer au Sceptre  
 » Royal, mais pour lui servir de sou-  
 » tiens, suprême honneur des Guerriers  
 » qui passent dans une Maison, y laisse  
 » un

## 178 MERCURE DE FRANCE.

» un lustre ineffaçable, & je ne sçai  
» quel air de triomphe & de grandeur  
» martiale.

» Il est enfin des dignitez, dont l'é-  
» clat & le nom seul rappelle sans cesse  
» aux esprits, tantôt que les Grands  
» qu'on en voit revêtus, sont des Chefs  
» Guerriers même hors de la guerre.,  
» tantôt qu'ils ont droit de s'égalier à ce  
» qu'il y a de plus grand dans le Royau-  
» me; dignitez, qui alliant l'épée de  
» Mars au glaive de Themis, donnent  
» non seulement une place distinguée  
» dans un Camp; mais un rang singulier  
» parmi les Chefs de la Magistrature &  
» du Senat.

» Au reste, Messieurs, toutes ces di-  
» gnitez ne sont pas des noms vuides &  
» steriles, semblables à ceux des Pro-  
» vines & des Villes conquises, dont  
» les Romains enrichissoient leurs noms  
» de Famille, sans rien ajoûter à leurs  
» possessions. Ce sont des titres utiles,  
» du moins attachez à de grands privi-  
» leges, titres feconds, dont l'avantage  
» ne se borne pas simplement à parer le  
» nom particulier d'une Maison, mais qui  
» s'étend de plus à en multiplier les re-  
» venus; titres qui ne sont pas ensevelis  
» dans le tombeau d'un Guerrier, mais  
» qui de sa personne passent par une suc-  
» cession

cession continué aux fils, aux petits-fils,  
& à toute la posterité.

*Seconde Partie.*

Cette seconde Partie plut encore davantage que la premiere; elle a en effet quelque chose de plus frappant, la justesse des raisonnemens, la finesse des tours, le choix des exemples, la délicatesse de l'expression, tout enfin ce qui fait la perfection d'un Discours, s'y trouve réuni. Mais ce qu'on y trouva de plus merveilleux, fut le grand nombre, la variété, le rapport & la beauté des caracteres, & surtout l'art infini avec lequel l'Orateur trouva moyen de les faire toujours entrer en preuve de ce qu'il avançoit. De sorte que l'ordre, le jour, & pour ainsi dire, le quadré où sont mis ces Portraits, n'est peut-être pas moins admirable que le goût, le dessein & l'exécution même de ces tableaux, quoique finis; mais entrons dans un plus grand détail.

Trois qualitez sont essentielles à ceux qui aspirent à l'Heroïsme. La bravoure ébauche, pour ainsi dire, le Heroïsme; la science de la guerre le forme, & l'humanité le perfectionne & l'acheve. Or l'Orateur soutint, que la Monarchie,

D plus

plus que la République , donnoit lieu d'acquiescer ou d'exercer ces trois qualités heroïques.

La bravoure est une de ces vertus qui ne s'acquièrent point , c'est un don de la Nature , & non le fruit de l'art ou du travail ; mais elle veut agir , s'exercer & se produire , & par conséquent être libre. Or l'est-elle dans un Royaume ? Ne l'y voit-on pas plutôt languir dans une espece d'oïiveté ? Non. Elle n'est pas du moins captive dans les Rois qui font la guerre quand il leur plaît , & à qui il leur plaît. A cette occasion le P. Porée fit remarquer , que c'étoit là ce qui nous faisoit compter tant de Heros parmi nos Rois. Si les Clovis , les Charlemagnes , les Henris & les Loüis avoient vécu dans une République , ils auroient été partout de grands Hommes ; mais seroient-ils parvenus à ce degré d'Heroïsme où ils se sont élevez ? non , sans doute , parce qu'ils n'auroient pas été les maîtres de faire ou de continuer la guerre à leur gré. Cesar même , dans Rome animée de son premier esprit , auroit été meilleur Citoyen , mais moins Heros.

Il est vrai que la bravoure n'est pas tout-à-fait aussi libre dans les Princes du Sang Royal que dans les Rois. L'autori-

té

te du Souverain tempere un peu leur valeur. On a raison de ménager un Sang si précieux, cependant, s'écria l'Orateur.

» Y a-t-il un seul Rejetton de la Mai-  
 » son Royale, qui n'ait été fécond en  
 » Heros ? Peut-on songer au nom d'Or-  
 » leans, qu'on ne se rappelle tout-à-coup  
 » celui de Philippe, à qui une mort pré-  
 » cipitée enleva sous nos yeux le timon  
 » de la France ? Prince dont la valeur  
 » est aussi peu contestée dans toute l'Euro-  
 » pe, que son extrême dexterité dans le  
 » maniment des affaires ? Peut-on nom-  
 » mer la maison de Condé, que le nom  
 » de LOUIS ne vienne d'abord saisir  
 » l'esprit sous l'idée de la valeur même  
 » & de la valeur foudroyante ? Peut-on  
 » jeter les yeux sur la Maison de Con-  
 » ti, qu'on ne se représente aussi tôt  
 » FRANÇOIS-LOUIS, tel qu'il se  
 » montrait dans les combats, à décou-  
 » vert & sans cuirasse, à cela près, tout  
 » semblable à Mars, prompt à relever  
 » d'un coup d'œil un Corps de Bataille  
 » chancelant, & prêt à plier, Prince à  
 » qui les François donnerent indifferem-  
 » ment le surnom de *Heros* ou de *Grand*,  
 » que les Soldats demanderent cent fois  
 » pour General, qu'une Nation belli-  
 » queuse souhaita pour son Roi, digne

D ij » d'être

## 282. MERCURE DE FRANCE.

» d'être à la tête des Armées qu'il ne  
» commanda jamais, de porter le Scep-  
» tre que la fortune lui refusa, & tous  
» les titres que l'équitable renommée lui  
» décerna.

Il restoit à prouver, que les Offi-  
ciers, & même les Soldats pouvoient  
donner parmi nous un aussi libre, &  
même un plus libre essor à leur valeur,  
que les Romains d'autrefois. C'est ce  
que l'Orateur, en comparant les actions  
extraordinaires de quelques Generaux  
& de quelques Soldats Romains, avec  
les grandes & immortelles actions d'un  
Luxembourg à Leuse, de nos Soldats  
François à Bezançon, à Valenciennes,  
&c. Il fit aussi un très-beau parallèle des  
exploits particuliers d'Horatius Cocles,  
de Manlius Torquatus, & de Valerius  
Corvinus, avec les hauts faits d'armes  
d'un Bertrand du Guesclin, d'un Che-  
valier Bayard, d'un Maréchal de Bou-  
cicaud, & de tant d'autres qui ont éga-  
lé, & même surpassé tous ces illustres  
Républicains.

La bravoure, comme je l'ai déjà dit,  
naît avec nous, & ne s'acquiert point.  
La science de la Guerre au contraire s'ac-  
quiert & ne naît point avec nous. Or  
pour l'acquérir cette science, quels  
moyens peuvent fournir les Républi-  
ques;

ques, dont le genie est ou pacifique, ou interessé, ou timide? Ici l'Orateur fit les caracteres des Républiques de Hollande, de Venise, de Genes, &c. il fit voir ensuite qu'on pouvoit difficilement acquérir la science de la Guerre, même dans les Républiques anciennes, qui vouloient qu'un seul homme fut Guerrier, Jurisconsulte, Orateur, Pontife, & quelquefois Laboureur; d'où il arrivoit, qu'en s'appliquant à tant de choses différentes, on n'excelloit dans aucune. Combien plus facilement acquiert-on la science de la Guerre dans un Royaume, où la plus grande partie de la Noblesse fait non seulement son unique occupation du métier des armes, mais se borne encore, ou au service de terre, ou à celui de la mer, pour s'y perfectionner & plus vîte & plus aisément.

Mais n'est-ce donc pas à la science dans l'Art militaire, pourroit-on dire, que les Romains sont redevables de tant & de si illustres conquêtes? L'Orateur soutient qu'en fait de Sieges & même de Batailles, les Républicains étoient plus vaillans, ou plus heureux qu'habiles: pour ce qui est des Sieges, il montra, que les Villes qu'ils avoient assiegées n'étoient souvent que de miserables bi-coques, ou mal fortifiées, ou défendues

## 184. MERCURE DE FRANCE:

des trois, des dix, & des quatorze années entières. A cette lenteur il opposa la rapidité Françoisé dans ses conquêtes sous Louïs le Grand; ce qui lui donna une occasion toute naturelle de parler, & de faire des caracteres achevez des Maréchaux de Prassin, de Crequi, de Catinat, de Vauban, &c. que nous omettons, pour ne rapporter que le parallele du grand Condé, & du celebre Vicomte de Turenne; le P. Porée fit voir que la matiere, quoique maniée par les plus grands Maîtres, n'étoit pas épuisée, & dit encore des choses aussi neuves qu'intéressantes; mais avant que d'y venir, il prouva que les Romains devoient peut-être autant à l'ignorance de leurs ennemis qu'à leur habileté, le gain de la plupart de leurs Batailles, reproche qu'ils ne peuvent pas nous faire, quoique nous n'ayons eu que les mêmes Nations à combattre. Car il fit sentir la difference infinie qu'il y a entre la Nation Suisse & la Nation Helvetienne, entre les Allemans d'à-present & les Germains d'autrefois, entre les Anglois & les Habitans des Isles Britanniques; enfin, entre les nouveaux & les anciens Espagnols. Cependant, ajouta-t-il:

» Rome, j'en conviens, a vû & vaincu des Generaux d'une force extraordinaire

» dinaire , & d'une hardiesse étonnante ;  
 » mais elle n'a trouvé , après tout , qu'un  
 » Annibal , qu'un Pyrrhus , qu'un Mi-  
 » thridate , qui seuls , par leur artificieu-  
 » se conduite , lui ont coûté plus d'allar-  
 » mes & de pertes véritables que la foule  
 » de ces Chefs barbares , qu'une impru-  
 » dente ferocité entraînoit contre elle ,  
 » ainsi que des torrens impetueux. Mais  
 » faites reflexion , Messieurs , combien  
 » l'Europe conjurée à notre perte , com-  
 » me autrefois à celle de Rome , nous a  
 » suscité de Mithridates , de Pyrrhus &  
 » d'Annibals , occupée qu'elle étoit du  
 » soin unique de rassembler & d'armer  
 » contre nous tout ce que l'Allemagne ,  
 » l'Angleterre , l'Espagne & l'Italie en-  
 » fantoient de grands hommes , & de ra-  
 » res genies.

» Véritablement la France , toujours  
 » fertile en Heros , ne s'oublia pas elle-  
 » même. Elle produisit alors , comme en  
 » divers temps , ses Fabrices , ses Cu-  
 » rius , ses Scipions ; que dis-je ? ses Fa-  
 » bius même , & ses Cefars , c'est-à-dire ,  
 » tout ce que la Republique Romaine eut  
 » de Grands Hommes d'un caractere plus  
 » dissemblable , & en même-temps plus  
 » sçavans dans le métier des Armes.

» Hé ! qui ne reconnoît Condé dans  
 » Cesar , & Turenne dans Fabius ? A

## 286 MERCURE DE FRANCE.

» confiderer les traits de nos deux Heros  
» comme ceux des deux Romains, tout y  
» est grand ; tout y paroît different. Tu-  
» renne ; genie superieur , genie capable  
» de concevoir les plus vastes projets :  
» Condé , ame sublime , esprit élevé ,  
» dont les premieres idées valent des re-  
» flexions & de grands desseins, l'un &  
» l'autre né pour les armes ; mais dans  
» l'un la nature est aidée par l'art & l'ex-  
» perience , dans l'autre la nature pré-  
» vient l'experience & l'art. Le premier,  
» sçavant à temporiser sans lenteur ;  
» le second , bouillant & prompt à exe-  
» cuter sans temerité. L'un en Fabius  
» mine & consume l'ennemi par des me-  
» nagemens étudiés ; l'autre l'écrase du  
» premier choc, en Cesar. Celui-là, pour  
» rencontrer le moment favorable , mé-  
» dite profondément , & enfante peu à  
» peu ses desseins ; celui-ci , pour ne rien  
» perdre de l'occasion , la saisit d'abord ,  
» & brusque le projet & l'execution.  
» L'un pensif avant le combat , semble ,  
» par les nuages de son front , annoncer  
» la tempête , & par sa sincerité dans  
» l'action , présager la victoire ; l'autre  
» montre d'abord un air tranquille , ga-  
» rand de sa securité ; puis des yeux  
» d'aigle & pleins de feu , comme des  
» éclairs, avant-coureurs de la foudre,  
l'un

» l'un presque sans s'émouvoir ébranle  
 » & met en mouvement une grande ar-  
 » mée, par le seul instinct de la pruden-  
 » ce; l'autre par son agilité, anime tou-  
 » tes les parties d'un vaste corps, &  
 » présent en tous lieux; il paroît se mut-  
 » tiplier & se produire. L'un & l'autre  
 » supérieur à la crainte du danger, Tu-  
 » renne parce qu'il l'a prévu, Condé  
 » parce qu'il le méprise. Le premier  
 » sçait moderer l'ardeur de la victoire,  
 » pour ne rien perdre de ses avantages  
 » par un excès dangereux; l'autre s'é-  
 » leve au dessus de toutes les bornes,  
 » pour ne rien laisser après lui d'impar-  
 » fait par trop de précaution. L'un &  
 » l'autre également connus par la scien-  
 » ce des campemens, par la prise de tant  
 » de Villes, par tant de Batailles gu-  
 » gnées, & par l'importance de toutes  
 » leurs victoires; mais tellement connus,  
 » après tout, que leur mérite n'auroit  
 » pas été assez développé, si les malheurs  
 » de la France n'eussent commis ensemble  
 » ces deux rivaux, pour nous faire juger de  
 » leur véritable prix: & il s'en faut bien  
 » que Turenne combattant pour la Patrie,  
 » ainsi que Fabius, eût affaire, comme lui,  
 » à un Annibal, qui sçachant vaincre ne  
 » sçût pas profiter de sa superiorité. Il  
 » avoit en tête un Condé, Heros tou-  
 » D v jours

## 288 MERCURE DE FRANCE.

» jours actif tant qu'il restoit quelque  
» chose à faire, & si peu docile à ceder,  
» que lors même qu'il paroissoit vaincu,  
» il entraînoit à lui une partie de la vic-  
» toire. Condé, de son côté, portant les  
» armes contre sa Patrie, comme Cesar,  
» ne rencontra pas sur la route un Pom-  
» pée plus heureux que prudent, & assez  
» peu égal à lui-même pour finir mal un  
» rôle bien commencé. Il se vit engagé  
» contre Turenne, toujours plus sage  
» qu'heureux; mais de jour en jour si-  
» n supérieur à lui-même, qu'il effaçoit sa  
» propre gloire par de nouveaux ex-  
» ploits. On diroit enfin que la Patrie les  
» eut réunis, comme ses défenseurs, &  
» que la fortune les eut commis ensem-  
» ble comme rivaux, pour leur donner  
» lieu de s'illustrer l'un par l'autre, pour  
» tenir entr'eux la balance douteuse, en  
» la faisant pancher tantôt en faveur de  
» Condé, s'il s'agit de la gloire d'étendre  
» l'Empire; tantôt du côté de Turenne,  
» s'il est question de le défendre; pour  
» montrer, en un mot, à l'Univers qu'ils  
» furent tous deux de si grands Capitai-  
» nes, que Rome n'en eut aucun, je ne  
» dis pas plus propres à l'art militaire,  
» mais même plus entendus dans la scien-  
» ce de la Guerre, & de ses finesses.

L'humanité est le dernier trait qui  
per-

perfectionne & acheve , pour ainsi dire , le Heros ; mais elle est bien rare , cette vertu : que dis je , elle est même dangereuse dans une Republique. Un homme né dans un état libre , ne peut gueres devenir affable & populaire qu'il ne se rende suspect d'attenter à la liberté du Peuple même à qui il se rend aimable ; au contraire , un Royaume est en quelque façon le centre de la politesse & de l'affabilité : là sied une humanité populaire , pleine de douceur , compatissante , enjouée , liberale & élégante. Ces différentes especes d'humanité avoient toutes un trait choisi dans notre Histoire , qui justifioit ce que l'Orateur avançoit ; & pour donner plus d'éclat encore à ces traits , il en avoit mis d'un caractère opposé tirez de l'Histoire Romaine. On ne sera pas , sans doute , fâché de voir la conclusion de cet éloquent Discours. La voici.

Gardez - vous donc , jeune Noblesse , enfans de nos Heros , nez vous-mêmes , pour l'heroïsme dont bien-tôt vous recevrez des leçons ; gardez-vous d'envier la destinée des Republicains , soit anciens , soit modernes. Ce que n'auroit pu ou ne pourroit jamais vous procurer une Republique , vous le trouverez dans le sein de votre Patrie. Pour en être con-

D v j vain

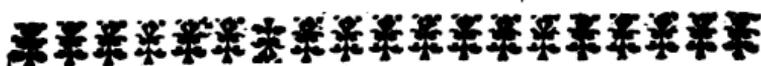
vaincus , parcourez notre Histoire , connoissez par vous-mêmes les Heros que j'ai nommez ou omis , & faites passer dans vos cœurs les grands exemples de leurs vertus ; ou plutôt , puisque la vertu mise sous les yeux en devient plus attrayante , tournez vos regards sur les Heros de nos jours qui vivent parmi nous. Les deux dernieres Guerres vous les feront assez connoître , sans qu'il soit besoin de les nommer ; témoin la Flandre à Fleurus , à Stainkerque , à Nervinde , à Denain ; témoin le Piémont à Stafarde , à la Marsaille ; témoin la Lombardie à Luzara , à Cesene , à Calcinato ; témoin l'Allemagne à Fridelingue , à Speirbac , à Rumersheim ; témoin l'Irlande à Banttry ; l'Ocean , l'Obregat , le Detroit de Gibraltar , à Calpé ; & la Mediterranée , à Malaga : lieux celebres , où nos Heros , soit en chef , soit en second , ont laissé des vestiges de la valeur Françoisë , que ni le temps , ni l'oubli ne pourront effacer.

Joignez même à ces Heros compatriotes de nobles & de belliqueux Etrangers , si pourtant on peut nommer Etrangers pour nous , ceux , sur tout qu'une ancienne alliance nous rend chers , & que nous regardons sans jalousie comme nos compagnons de victoires , comme nos freres & nos rivaux.

Dans

Dans ce nombre , n'oubliez pas d'illustres exilés que la France a recueillis dans son sein , qu'elle a formés dans ses camps , dont elle a employé le bras & le courage dans les guerres , qu'elle a mis à la tête de ses troupes , qu'elle a couronné de ses lauriers , & qu'elle a façonné à ses manières pour les rendre tout François , & pour faire connoître à tout l'Univers qu'elle est également la mere , la patronne & la nourrice des Heros.

Animez & instruits par de si grands modeles , portez vos vûes & vos efforts à tout ce qu'il y a de plus relevé dans l'Heroïsme , & achevez de montrer par des effets ce que je n'ai pû qu'indiquer par mes paroles , qu'une Monarchie n'est pas moins propre qu'une Republique , si elle ne l'est même davantage , à former des Heros guerriers.



## O D E

A MADEMOISELLE LE MAURE.

*Actrice de l'Opera.*

**M**A Muse pour toi s'intéresse,

Dans le zele ardent qui me presse ,

Le

292 MERCURE DE FRANCE.

Le Maure reçois mon encens,  
Chez toi les graces naturelles ,  
Ajoûtent des beautez nouvelles ,  
A la beauté de tes accens.

Plus puissante qu'une Sirene ,  
Il n'est rien que ta voix n'entraîne ,  
Eh ! qui pourroit te résister ?  
En vain du plaisir de t'entendre ,  
Ulisse eut voulu se deffendre ,  
Ton chant auroit sçû l'arrêter.

C'est peu de ta voix éclatante ,  
Ta cadence vive & brillante ,  
Me rend encor plus étonné.  
Non, je ne sçai rien qui t'égale ,  
Tu n'as qu'une foible rivale ,  
Dans l'aimable soeur de Progné.

C'est le tendre fils de Latone ,  
Sans doute c'est lui qui te donne ,  
Ce goût parfait, ces tendres sons,  
Tu l'as soûmis à ton empire ;

Et

Et lorsqu'Apollon vient t'instruire,  
L'Amour a part à ses Leçons.

Est-il pour toi des cœurs paisibles,  
Ta voix sçait nous rendre sensibles,  
Moins encor que tes yeux charmans,  
Sans recourir à l'imposture,  
Ces yeux par la seule nature,  
Laissent guider leurs mouvemens.

Qu'ils expriment bien ta contrainte,  
Quand de l'amour ton ame atteinte,  
Voit brûler en vain pour Atis !  
Et quel est le trouble & la joye,  
Qui dans tes regards se déploie,  
Lorsque tes souhaits sont remplis !

Fidelle amante de Pirame,  
Les divers transports de ta flame,  
Y sont peints avec tes malheurs.  
Et ton action ne présente,  
Qu'une simplicité décente,  
Qui triomphe de tous les cœurs.

## 294 MERCURE DE FRANCE

Oui simples , mais pleins de noblesse ,  
Tous tes gestes avec finesse ,  
Du vrai font sentir le pouvoir.  
Ainsi tu prouves que pour plaire .  
Souvent l'Art le plus nécessaire ,  
Est celui de n'en point avoir .

Le beau naturel nous enchante ,  
Conserve , & s'il se peut , augmente  
Celui que tu ressens des Dieux.  
Vainement au gré du caprice ,  
Ou brise un penible artifice ,  
Sans le vrai rien n'est précieux .



**P**ROJET du sieur Jacquier , touchant  
un Caractere nouveau qu'il seroit à  
propos d'établir , pour ôter toute sorte  
d'équivoques , qui n'arrivent que trop  
souvent au sujet de l'i avec les deux  
points , & de l'y Grec.

*Exemple.*

On écrit avec un *i* ou un *y* les mots  
suivans.

*Paieur*

<i>Paieur.</i>	<i>Gâieté.</i>	<i>Païsan.</i>	<i>Craïon.</i>
<i>Paien.</i>	<i>Faïence.</i>	<i>Moïse.</i>	<i>Caïer.</i>
ou	ou	ou	ou
<i>Payeur.</i>	<i>Gayeté.</i>	<i>Paysan.</i>	<i>Crayon.</i>
<i>Payen.</i>	<i>Fayance.</i>	<i>Moyse.</i>	<i>Cayer.</i>

Par où il est aisé de voir, que ceux qui se servent de l'*y* avec les deux points, tombent dans une équivoque qu'ils ne sçauroient éviter ; car la même raison qui les oblige de prononcer *Paiieur*, les contraint de dire *Paiien* ; de même la raison qui veut qu'on prononce

*Moïse*, doit obliger de dire *Païsan* ; ce qui seroit contraire à l'usage.

Et ceux qui font usage de l'*y* Grec, tombent necessairement en deux inconveniens.

1°. Ils n'ont aucun caractère qui leur fasse distinguer quand l'*y* doit faire la syllabe avec la voïelle qui précède ; car prononçant *Fayance*, cette même raison doit faire prononcer *Païsan* : de même si on dit *Payïsan*, on doit dire *Fayance*.

2°. Il n'y a aucun caractère qui nous fasse distinguer que l'*y* dans *yeux* a un double son, & qu'il n'en a qu'un dans *yvre*.

Ainsi pour éviter toutes ces équivoques,

## 296 MERCURE DE FRANCE.

ques, il faudroit admettre l'*Accent bref des Latins* v : tout favorise ce Projet ;

1<sup>o</sup>. Les plus interessez, sçavoir, les Imprimeurs ne seront point embarrassez ayant ce caractere.

2<sup>o</sup>. La même facilité se trouve dans ceux qui écrivent ; car il leur est aussi aisé de faire cette sorte d'Accent, que les deux Points sur l'*i* ou d'employer l'*y*.

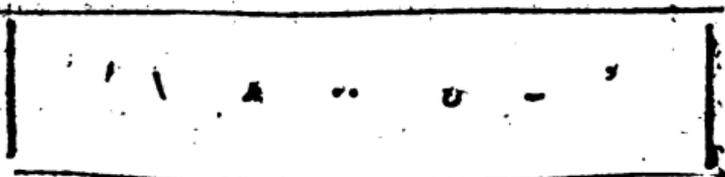
3<sup>o</sup>. Cela interesse tout le monde, même les plus habiles, qui doutent en lisant, de prononcer suivant l'usage, les mots qui leur sont inconnus.

4<sup>o</sup>. Il en résulte enfin un Principe certain, avec lequel on évite toute sorte d'équivoques, qui est le principal but de ce Projet.

C'est pourquoi, outre les six sortes d'Accens usitez, on ajoutera le septième, & on dira :

Il y a sept sortes d'Accens, qui sont,

L'Aigu, le Grave, le Circonflexe, les deux Points, l'Accent bref des Latins, le Trait - d'union & l'Apostrophe, dont voici la figure.



*Principes.*

*Principes.*

L'Accent *aigu* étant sur } La *Cure*.  
un *e* , le rend fermé. } Le *Curé*.

L'Accent *grave* étant } Les *Lances*.  
sur un *e* , le rend ouvert. } Les *Procès*.

L'Accent *circonflexe* } Une *maïlle*.  
étant sur une voïelle, la } Un *maïlle*.  
rend longue, & l'*e* très- } *été*.  
ouvert. } *être*.

Les deux *Points* sur une } Je le *hai*.  
voïelle, font qu'elle ne } Je l'ai *hai*.  
fait jamais la syllabe avec } *guet*.  
celle qui est auparavant. } *muët*.

L'Accent *bref des La-* } *Païen*.  
*tins* ne se mettra jamais } *Païeur*.  
que sur l'*i double* quand }  
il fera la syllabe avec la } *Faïance*.  
voïelle qui sera aupara- } *Païfan*.  
vant. }

Le *Trait - d'union* se } *Courte-pointe*.  
met quand deux ou plu- } *Vis-à-vis*.  
sieurs mots n'ont qu'une }  
signification, ou quand } *Jean-Louis*.  
on interroge, & veut } *Duval*.  
que ces mots se pronon- }  
cent comme s'il n'y en } *Court-il?*  
avoit qu'un. } *A-t-il couru?*  
L'A

L'*Apostrophe* se met à la place d'une voïelle qu'on supprime, & veut que les deux mots se prononcent comme s'il n'y en avoit qu'un.

{	L' <i>enfant.</i>	
{	L' <i>homme.</i>	
{	Jusqu'à Ro-	
{	me.	
{	S'il couroit.	

Le sieur Jacquier seroit bien-aïse d'avoir sur ce Projet le sentiment des Lecteurs éclairés. Il avertit qu'il enseigne l'Orthographe par Principes avec la même facilité & évidence qu'on le voit ci-devant, & en peu de temps, par le moyen d'un Abregé qu'il a composé depuis l'impression de son Livre, intitulé, *Methode très-aisée pour apprendre l'Orthographe par Principes sans avoir étudié le Latin*, qui se vend à Paris chez Jacques Joffe, rue S. Jacques, Theodose le Gras, au Palais, Noël Piffot & Bienvenu, à la descente du Pont-Neuf. Le prix est de cinquante sols relié.

*Il demeure rue S. Denis, à côté de la Fontaine S. Innocent, aux trois Pucelles. A Paris.*

---

Le *Vuide* & le *Temps*, sont les vrais mots des deux Enigmes du mois dernier.

PRE,



*PREMIERE ENIGME.*

**N**ous sommes grand nombre de freres,

Loin de nos peres, ou nos meres,

Logez par troupes, dans un bois,

D'où nous ne sortons qu'avec peine,

Quand nous y sommes une fois,

Tant nos corps y sont à la gêne;

- Nous les avons par le milieu pliez,

Et d'une corde tous liez.

Ce qui forme entre nous une espee de chasne;

Cet état, comme on voit, est très-particulier,

Et notre emploi, l'est encor davantage,

C'est d'ôter, d'enlever, que nous faisons métier;

Mais c'est toujours à l'avantage,

De ceux sur qui nous l'exerçons,

Ce qu'ils ne veulent pas, nous le leur enlevons.

*DEU.*

## DEUXIEME ENIGME.

Nous sommes grand nombre de  
soeurs,

Presque toutes de même taille,  
Flatant également, les grands & la canaille,  
Lorsque nous comptons des douceurs,



Chacune de nous a son maître,  
Qui cherche à nous faire paroître,  
Et qui voudroit chez lui nous voir à tous  
momens,

Attirer mille gens,  
Surtout gens à belle dépense,  
Dans l'avare esperance  
Dont il se sent flatté,  
D'en tirer de l'utilité.



A ses desirs pourtant nous sommes insensibles,  
Notre elevation rend nos défauts visibles,  
Quelques-unes de nous n'ont ni roses ni lys,  
Ce n'est que fougis & qu'épines,  
D'autres font voir dans leur beau coloris  
Les

Les graces , les jeux , & les ris ,  
D'autres sont vieilles & badines,



A l'égard de nos qualitez ,  
On n'en sçauroit compter les inégalitez,  
L'une est Reine, l'autre est Sujette ,  
L'une est Ange , l'autre est Guenon ,  
L'une est Princeffe , & l'autre peau d'Asnon ;  
L'une prude , l'autre coquette.



Ainsi tout est mêlé dans ce vaste Univers ,  
Et presque rien ne se ressemble :  
Nous sommes souvent sous les fers ,  
Toujours hors de chez nous , & jamais deux  
ensemble.



NOUVELLES LITTERAIRES,  
DES BEAUX ARTS, &c.

**I**NSCRIPTIONES *ad res notabiles*  
*spectantes , ab anno M. DCC. VII. ad*  
*annum M. DCC. XXVI. Authore D. Hen-*  
*rico Ferrand , Tolonenſi , viro Conſulari.*  
Auct.

302 MERCURE DE FRANCE.

*Avenione Typis Davidis Chastel M. DCC. XXVI. c'est-à-dire*, Recueil d'Inscriptions sur des événemens considérables, depuis l'année 1707. jusqu'en l'année 1726. par M. Ferrand, Brochure in 4<sup>o</sup> de 42. pages, A Avignon, chez D. Chastel. 1726.

Nous apprenons par une courte Préface, mise à la tête de ces Inscriptions, que l'Auteur ne pensoit à rien moins qu'à les donner au Public, mais qu'une personne de considération, à qui il les communiquoit, à mesure qu'il y travailloit, a bien voulu prendre le soin de les mettre au jour. En 1707, l'Auteur fut fait Consul, Lieutenant de Roi de Toulon, & il ne faisoit que d'entrer en Charge, lorsque cette Ville fut assiégée par les Alliez. Il a écrit la Relation de ce Siege, dans laquelle on trouve des faits singuliers, entr'autres l'effet étonnant d'une Bombe, qui porta une femme sur le toit d'une maison à cinq étages, & dont le tablier fut arrêté sur un arbre, qui est vis-à-vis, durant plus de 20. jours.

Après la levée du Siege, M. Ferrand crut qu'il devoit laisser à la Postérité un Monument de la résistance de cette Place, qui avoit servi de boulevard à la Provence & aux Provinces voisines.

ines. Il fit pour cela une Inscription à l'honneur de M. l'Evêque de Toulon, qui dans cette occasion s'étoit distingué par ses largesses & par sa fermeté. Mais comme l'Auteur n'avoit jamais travaillé à de pareils Ouvrages, il envoya son Essay à l'Académie Royale des Inscriptions & des Belles-Lettres. Notre Auteur avoué qu'il a profité de leurs lumières. Dans le Conseil de Ville, tenu le 23. Juin 1708. il fut délibéré, que son Inscription seroit gravée sur le marbre, & posée dans la Salle de l'Hôtel de Ville. Ce qui a été exécuté.

Dans la suite il composa d'autres Inscriptions, selon les événemens qui lui parurent le plus remarquables, honorant toujours le mérite, même parmi nos ennemis. En 1724. il fut fait Premier Consul, Lieutenant de Roi de Toulon, & peu de temps après il fit l'Inscription de la page 36. de ce Recueil, qui regarde M. le Marquis de Bonac, à l'occasion de son passage à Toulon, au retour de son Ambassade de la Porte. C'est de ce Seigneur que M. Ferrand apprit quel a été le principal sujet de l'Ambassade de Mehemet-Effendi à la Cour de France en l'année 1720. & les autres circonstances qui font le sujet de l'Inscription.

E Comme

Comme cet Auteur est naturellement porté à l'étude, & qu'il a plus d'un genie, il a fait une Traduction des Pseaumes sur l'Hebreu, dans laquelle, sans le secours de la Paraphrase, il a donné aux Versets une liaison si naturelle, qu'il semble que le Prophete Roi n'ait pas parlé autrement dans sa propre Langue. Il a mis de petites Notes à la marge pour éclaircir le Texte, dans les endroits qui peuvent en avoir besoin.

Il a aussi écrit la Relation d'un événement heureux & singulier, sçavoir du soulèvement de 68. Esclaves Chrétiens de différentes Nations, arrivé dans un Bâtiment Turc, au Port & sous le canon de Tripoli de Barbarie; Scendoit le pere de l'Auteur de la Relation fut un des principaux Acteurs. Environ 50. Turcs y furent tuez, ou jettez à la mer, le Bâtiment enlevé à la vûe des Habitans de Tripoli, mis à la voile, poursuivi, conduit heureusement à Malte, & donné au Grand-Maître avec le Courcier, ou principal canon, & les autres canons de fonte. Le détail de cette entreprise est fort curieux, & fait voir ce que peut le desir de la liberté, joint à un dur esclavage.

Louis Ferrand, frere aîné de notre Auteur, s'est aussi distingué dans la République

publique des Lettres. Nous avons de lui plusieurs Ouvrages considérables, dont le premier a pour titre : *Reflexions sur la Religion Chrétienne*, qui fut présenté à l'Assemblée du Clergé de France, laquelle lui accorda une pension. Son Livre sur les Pseaumes, qui a pour titre, *Liber Psalmorum cum argumentis, Paraphrasis & Annotationibus*, est un Ouvrage d'une profonde érudition, & des plus estimez en ce genre. Il a fait aussi quelques Ouvrages de Controverse pour la réunion des Calyvinistes de France, entr'autres un *Traité de l'Eglise contre les Heretiques*, & une *Réponse à l'Apologie pour la Réformation, les Réformateurs & les Réformez*. C'est à l'occasion de ces deux Ouvrages, que M. de Harlay, Archevêque de Paris, présenta l'Auteur au Roi, S. M. le reçût avec beaucoup de bonté, & lui fit l'honneur de lui dire, qu'il étoit heureux d'avoir dans son Royaume un homme de son mérite & de sa probité.

Nous n'entrons point dans le détail de ces Inscriptions, nous nous contenterons d'en rapporter trois ou quatre choisies, entre celles qui nous ont paru les plus propres à faire connoître le genie de l'Auteur, & qui ont rapport à des événemens plus connus & plus importants.

ARMANDO LUDOVICO BONIN  
DE CHALUCET,

*Episcopo Tolonensi,*

*Quod Urbe terrâ marique à Germanis,  
Anglis, Batavis, & Sabaudis obsessâ  
Inter missiles Hostium ignes,  
Et disiecta Domûs ruinas intrepidus,  
Optimates consilia, & exemplo firmavit,  
Plebem frumento & pecunia juvit  
Consules & Civitas Tolonensis  
Post depulsos Hostes grati animi  
Monumentum,*

P. P.

ANNO M. DCC. VII.

L'Inscription qui suit, est du nombre de celles que M. Ferrand composa pour célébrer les Exploits du Prince Eugene de Savoye contre les Turcs, dans ses dernières Campagnes de Hongrie.

EUGENIO

*A Sabaudia Principi.*

*Quod Danubium fulminantibus  
Castellis trajecit;*

*\* Abam Grecam obsedit,*

*Turcarum exercituum adventantem*

*Aggressus fregit, cecidit, fudit;*

*Signa, tormenta bellica,*

*\* Bellegrade.*

*Im;*

FEVRIER. 1727. 307

*Impedimenta rapuit ;  
Oppidum, & naves deditione cepit,  
Victoria Trophæa in ipso pugna loco  
Deo dicavit.*

*Præf. & Adil.*

*Poni C. C.*

ANNO M. DCC. XVII.

*Réponses du Prince Eugene à M. Ferrand.*

» L'Inscription qu'il vous a plû de  
» m'envoyer , au sujet de la Victoire  
» remportée sur les Infideles , est une  
» suite de votre bon souvenir , malgré  
» les conjonctures \* du temps passé ; je  
» vous en remercie de bon cœur , &  
» vous prie d'être persuadé de la distinc-  
» tion avec laquelle je suis, Monsieur ,  
» votre très-obligé Serviteur ,

EUGENE DE SAVOYE.

*De Temesvar le 7. Octobre 1716.*

» Vous êtes trop avantageusement pré-  
» venu en ma faveur , par les Inscrip-  
» tions dont vous m'honorez : Je vous en  
» rends mes sinceres remerciemens. Vo-  
» tre très-obligé.

EUGENE DE SAVOYE.

*A Vienne, ce 9. Avril 1718.*

\* Le Siege de Toulon, &c.

E iij II

## 508 MERCURE DE FRANCE;

Il y a quelques années que les Religieux de S. François, Gardiens des saints Lieux de la Palestine, sous la Protection de nos Rois, s'aperçurent que le gros mur, de figure ronde, sur lequel est appuyé tout l'édifice du grand Dôme de l'Eglise du Saint Sepulcre de Jerusalem, le plus ancien & le plus respectable Sanctuaire du Monde Chrétien, menaçoit ruine en plusieurs endroits. Les Experts appellez convinrent de la nécessité d'une promptre reparation : chose cependant assez difficile à executer à tous égards. Mais par l'intervention du Roi, & sur les instances de M. le Marquis de Bonac, son Ambassadeur à la Porte, la principale difficulté fut bientôt heureusement surmontée, c'est à-dire, les permissions & les commandemens nécessaires de la part du Gr. Seig. qui les accorda à la consideration de S. M. Ce Prince fit plus, il voulut qu'une Ambassade solennelle fut le gage de l'execution de ses promesses : en effet, on a scû depuis, que le principal sujet de l'Ambassade de Mehemet - Effendi, fut pour assurer le Roi que S. H. avoit fait ce qu'il falloit, & tout ce qui dépendoit d'elle pour satisfaire S. M. dans ce grand & pieux Ouvrage. Les Lettres du Gr. S. & du Grand Visir, écrites au Roi & à Mon-

FEVRIER. 1727. 309

Monsieur le Duc d'Orleans, Regent, apportées par cet Ambassadeur, le portent formellement : M. Ferrand, qui fut informé, comme on l'a déjà dit, de toutes ces choses par M. le Marquis de Bonnac, en passant par Toulon, fit là-dessus l'Inscription suivante.

JOANNI LUDOVICO DUSSON,  
MARCHIONI DE BONAC,  
*Agminis ductori,*  
*Ludovici XV. Bizantii Legato*  
*Religione & Commercio protectis,*  
*Instaurata sancti Sepulcri*  
*Fornicis per Oratorem Mehemet Effendi*  
*Rege certiore facto,*  
*Novis honoribus à Turcarum*  
*Et Russia Imperatoribus ornato,*  
*Legatione novem annorum*  
*Feliciter peracta,*  
*Consules & Civitas Tolonensis*  
*Poni CC.*  
ANNO M. DCC. XXV.

Les nouveaux honneurs dont il est parlé dans cette Inscription, sont de la part du G. S. la Pelisse, ou Veste de Martre-Zibeline; que le G. S. lui fit revêtir à son Audience de Congé: c'est l'honneur le plus distingué que les Turcs puissent faire parmi eux; ils ne l'avoient

E iiiij fait

310 MERCURE DE FRANCE.

fait encore à aucun Ambassadeur de France, & M. le Marquis de Bonac est le premier qui l'a reçu, comme il est aussi le premier qui a eu une Audience de Congé du G. S. Le Czar lui avoit envoyé peu de temps auparavant le Cordon de son Ordre de S. André de Russie, avec une Etoile & une Croix garnie de diamans.

Nous avons dit dans notre Journal du mois de Novembre dernier, que le Roi a nommé M. le Marquis de Bonac à l'Ambassade de Suisse.

Nous finirons cet Extrait par une Inscription qui n'a aucun besoin de Commentaire. Toute l'Europe est informée des grands services que les Exploits & la prudence de M. le Maréchal de Villars ont rendu à l'Etat.

LUDOVICO HECTORI

DE VILLARS,

*Polemarcho, Duci Pari Francia,*

*Supremo Regis exercituum,*

*Et Provincia Romana Praefecto.*

*Quod Rheno trajecto*

*Badenses copias ad Fridlingum fregit*

*Secum Maximiliani, Bavaria Ducis*

*Exercitum conjunxit;*

*Fossam Stoloffen vi vi superavit;*

*Cafs, fufis ad Deniam hostibus,*

*Sep:*

FEVRIER. 1727. 311

*Septemdecim agminibus captis,  
Commeatibus abreptis,  
Amandopoli, Martianis, Bochania  
Duaco, Querceto, Landavia, Friburgo,  
Subactis, rem restituit.*

*Ludovici XIV. cum summa potestate  
Legatus, pacem triumphis adjecit,  
Consules, & Civitas Massiliensis  
Monumentum posuere.*

ANNO M. DCC. XXVI.

LA THEORIE DE LA TERRE, par le  
Docteur Burnet, 6. Edition, A Lon-  
dres, &c.

L'ARCHITECTURE de Palladio, ornée  
de 250. Planches, gravées par Bernard  
Picart, & autres bons Maîtres. A la  
Haye, chez Pierre Goffe, grand in fol.

LA PHILOSOPHIE OCCULTE, ou la Ma-  
gie naturelle, par H. Corneille Agrip-  
pa. A la Haye, chez Alberts. 2. vol.  
avec fig.

DE'FENS  la Dissertation sur la va-  
lidité des Ordinations des Anglois con-  
tre les différentes Réponses qui y ont  
été faites, avec les preuves justificati-  
ves des faits avancez dans cet Ouvra-  
ge, par l'Auteur de la Dissertation. A

E v Bru-

312 MERCURE DE FRANCE.  
Bruxelles, chez S. Tsertevans 1726.  
4. vol. in 12.

TROISIÈME LETTRE d'un Professeur  
de l'Université de Paris, sur le *Pline* du  
R. P. Hardouin; ou Réponse de M. *Crevier*  
à l'Article XCIII. des *Memoires*  
de Trevoux, Octob. 1726. adressée au  
R. P. Hardouin, Auteur de cet Article.  
*A Paris, Quay des Augustins, chez*  
*Chaubert, 1727. in 4. Brochure de 32.*  
*pages.*

MAXIMES ET AVIS propres pour con-  
duire un Pecheur à une veritable Peni-  
tence. *A Paris, rue S. Jacques, chez*  
*Babuti, 1726. in 16. de 149. pages.*

ETRENNE donnée au Public pour  
l'Année 1727, ou Remarques critiques  
sur plusieurs doutes reconnus dans les  
Almanachs que l'on a distribuez, tant  
des Années passées que de celle-ci, sur  
le calcul des *Epaules*, le quantième de  
la Lune, sur les Tables des Fêtes Mo-  
biles, &c. *A Paris, chez Delasseux,*  
*rue S. Etienne d'Egrès, Broch. de 17.*  
*pages.*

NOUVELLES DE'COUVERTES en Me-  
decine, où l'on fait voir que les Remed-  
des

FEVRIER. 1726. 313

des extraits des Métaux & des Mineraux, sont préférables à ceux qu'on tire des Vegetaux & des Animaux. *A Paris, rue de la Harpe, chez la Veuve d'Houry, 1727. Brochure in 12. de plus de 100. pages.*

DICTIONNAIRE Anglois-François, & François - Anglois. *Par M. Royer. Nouvelle édition, augmentée par l'Auteur de plus de quatre mille mots ou phrases. A Amsterdam, chez P. Humbert. 1727. 2. vol. in 4.*

REPLIQUE aux Lettres de M. Helvetius, au sujet de la Critique de son Livre de l'Economie Animale, & des Observations sur la Petite Verole. *Par M. Besse, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, & Premier Medecin de la Reine Donairiere d'Espagne, &c. A Amsterdam, & se vend à Paris, 1726. in 12. de 271. pages. Tome premier.*

On apprend de Londres que M. Cru-  
sius y a publié depuis peu le premier  
volume de *la Vie des Poëtes Romains* en  
Anglois. Il ne va pas au de-là de Clau-  
dien. Ce premier tome renferme les  
Vies de *Lucrece, Tibulle, Propertius, Vir-*  
gile,

E vj

gile,

## 314 MERCURE DE FRANCE.

*gile*, *Horace*, *Ovide*, *Phedre*, *Manilius*, *Lucain*, *Properce* & *Stace*. L'Auteur fait un grand nombre d'observations sur les differens Ouvrages de ces Poëtes. On trouve à la tête du Livre une Introduction, qui contient entr'autres choses, une Histoire abrégée de l'origine, du progrès & de la décadence de la Poësie parmi les Romains. In 4. de plus de 400. pages.

Il paroît dans le Public un petit Ecrit imprimé, qui porte pour titre : *Relation de ce qui s'est passé au sujet de la reception de l'illustre MATHANASIUS à l'Academie Françoise*. Comme plusieurs personnes attribuent mal-à-propos cet Ouvrage critique à l'Auteur du *Dictionnaire Neologique*, on nous a prié, de sa part, de vouloir bien avertir le Public que ce petit Ecrit n'est point de lui. 1°. Parce que cet Auteur est plein de respect & d'estime pour le Corps de l'Académie Françoise. 2°. Parce qu'il n'a jamais eu le *Recueil* où se trouvent les pensées & les expressions ridiculisées dans le nouvel Ecrit ; & que s'il avoit eu ce *Recueil*, il n'eut pas manqué d'en faire usage dans le *Dictionnaire Neologique* : ce qu'il n'a point fait. Il prie les prétendus Connoisseurs en style, d'avoir plus d'é-  
gard

gard à cette protestation sincere , qu'à leurs conjectures friyoles.

**TRAITE' des Négociations de Banque , & des Monnoyes Etrangeres , contenant l'Analyse du titre de fin , poids & valeur des Especies d'or & d'argent , tant anciennes que courantes dans les Etats des Princes & Republicues de l'Europe ; avec une Explication historique de celles des Princes , Comtes , Barons , Villes libres du Saint Empire & d'Italie. L'explication des Changes Etrangers par le titre de fin , poids & valeur des Especies réelles , & des noms de celles de Change en termes François ; les valeurs relatives des Especies de Change entr'elles ; la méthode facile d'operer les conversions des Especies d'un Royaume en celles d'un autre , suivant le cours des Changes. L'explication analytique des Négociations de Banque qui se font journellement sur les Places de Commerce de l'Europe , avec la méthode facile d'en faire les operations ; & d'en concevoir l'intrigue sans le secours des Maîtres. Ouvrage enrichi des representations des susdites Monnoyes , en taille douce. Par Etienne Dameron , Négociant à Paris. A Paris , chez la veuve Cavelier , dans la grande Salle du Palais , à l'Ecu de France ; & chez**

316. MERCURE DE FRANCE.

chez Pissot, Quay de Conti, à la descente du Pont-Neuf, au coin de la rue de Nevers, à la Croix d'Or. 1727. vol. in 4. de plus de trois cens pages, avec quantité de planches en taille douce, & un beau Frontispice. *Le prix est de 6. liv. 14. s. en blanc.*

Ce Livre est imprimé avec soin. L'Approbateur croit qu'il sera utile au Public, particulièrement à ceux qui voudront apprendre les Changes qui y sont expliqués, par la comparaison des poids & des titres des Especes qui ont cours en Europe.

La premiere Edition du DICTIONNAIRE NEOLOGIQUE étant épuisée il y a plus de 4. mois, on a jugé à propos d'en donner au Public une nouvelle, augmentée de plus de deux cens articles, inserez dans le corps du Dictionnaire. A l'égard de l'éloge historique de *Pantalon Pœbus*, on n'y a rien changé, étant une espece de *Centon*, où il ne convenoit point de mettre deux fois la main. Cette nouvelle édition se trouve chez Chaubert, Quay des Augustins, du côté du Pont saint Michel, à la Renommée.

Le sieur Pissot, Libraire, à la Croix d'Or, près le Pont-Neuf, au coin de la rue de

FEVRIER. 1727. 317

de Nevers, vend un Livre qui a pour titre:  
*DESCRIPTION de la nature des causes des  
maladies Veneriennes, & de plusieurs re-  
medes propres à les guerir, pour servir de  
supplément à la Dissertation donnée au Pu-  
blic par M. Dibon, Chirurgien Ordi-  
naire du Roi dans la Compagnie des Cent  
Suisses.*

Les premiers Medecin & Chirurgien  
du Roi lui ont donné leurs certificats sur  
la bonté de ses remedes: ce que l'on ver-  
ra dans le Livre qu'on annonce. On y  
verra aussi des attestations de plusieurs  
Medecins & Chirurgiens, qui déclarent  
ne les avoir données qu'après avoir vû  
sous leurs yeux la guerison de plusieurs  
malades, procurée par ce remede.

La Bibliotheque de M. l'Abbé Bache-  
lier, Doyen de l'Eglise de Rheims, se  
vendra en détail au commencement du  
mois de Mars 1727. Le Catalogue qui  
en a été fait à Rheims par un ami du dé-  
funt, a été imprimé à Paris chez la veu-  
ve Coustelier, & publié dès l'année  
1725. On avertit le Public qu'il se  
trouve chez Gabriel Martin, Libraire,  
ruë saint Jacques, qui distribuëra dans le  
temps de la vente les listes ou indicules  
de chaque semaine, suivant sa méthode  
ordinaire.

**SUITE**

*SUITE du Plan d'un Ouvrage sur  
l'Egypte ancienne & moderne, &c.*

*Par le R. P. Sicard, Jesuite.*

*Chap. VIII. Desert de la Thebaïde ,  
ou de saint Antoine , avec le Passage des  
Israélites par la Mer Rouge. Noms des  
montagnes, vallées, plaines, sources d'eau,  
carrieres de Talc, carrieres de marbre noir,  
jaune, rouge & moucheté dans ce Desert.  
Monasteres de saint Antoine & de saint  
Paul, la proximité de leur situation, &  
l'éloignement de l'un à l'autre par le dé-  
tour des chemins: Cellules dans les ro-  
chers. Idées des anciens Solitaires. Ca-  
ractere des Coptes qui leur ont succédé.  
Mer rouge, sa longueur, sa largeur, son  
flux & reflux, sa navigation, le corail  
blanc, les champignons petrifiez, les  
conques tigrées, les oursins si delicate-  
ment tournez, & autres curiositez de  
cette Mer. Qu'est-ce qu'Aziongaber,  
d'où les flottes de Salomon faisoient voile  
vers Ophir? Lieu du passage des Hebreux  
à travers les flots. Animaux qui fréquen-  
tent ces solitudes, sur tout le tigre, le  
chamois, l'Autruche, la Gazelle, le Qua-  
tha, espece de perdrix, l'Oüaral, espece  
de Crocodile terrestre. Simples particu-  
liers.*

*Estampes.*

*Estampes.* Carte du Désert de la Thébaïde, avec la route des Israélites sortant d'Egypte. Vüe des Monasteres de saint Antoine & de saint Paul ; Portrait du Tigre , du Quatha ; de l'Oüaral , des Conques , des Ourfins , du Corail blanc.

*Chap. IX.* Etenduë depuis la tête du Canal de Joseph jusqu'à la tête du Canal Abouhomar , au-delà de Girgé ; Capitale de la Haute Egypte. On a découvert les Antiques citez d'*Apollinopolis magna* : de Lycopolis , *Veneris Civitas Antæopolis* , Penopolis , *Prolemais magna* , Abydus avec son Palais de Memnon , & son Temple d'Osiris : l'ancien Canal Lycus , aujourd'hui Abouhomar : une Inscription Grecque dans le Temple d'Anthée : une Latine dans le Temple de Jupiter vers Manselouth. On parlera des Villes modernes de Manselouth , Siouth, Abou-tige , Kau , Akmin , & de son Serpent reveré du Peuple , Girgé ; des Monasteres de saint Mennas , de saint Sennodius , de saint Paëse , de Moharray, sanctifié par la présence de Jesus-Christ , au rapport de Rufin : de certains prétendus possédez chez les Coptes & les Turcs : de la navigation sur le Nil , des Voleurs Plongeurs , des Bateaux de Calébase : de l'ancienne Oasis , à présent Elovach : des Barbarins qui amènent les Esclaves noirs ,

## § 10 MERCURE DE FRANCE.

noirs , portent la poudre d'or , les dents d'Elephant , les cornes d'une espece de Licorne. On expliquera les quatre sortes d'Acacias , le Scissaban , le Fetené , le Santh & le Sial ; les differentes huiles en usage , excepté celles d'olive.

*Estampes.* Carte particuliere du Pays mentionné dans ce Chapitre : Vüe du Temple : vüe du Palais de Memnon à Abydus , du Monastere de saint Mennas. Figure des Bateaux à Calebace : des differens Acacias.

*Chap. X.* Etenduë depuis Girgé & l'Abouhomar jusqu'à Thebes exclusivement. On y remarquera les ruines de Diospolis-Parva , de Coptos , de Berenice , de Myoshormos , de Tentyra , avec son magnifique Temple de Venus , encore entier , & sa Chapelle d'Isis ; son bois de Datiërs , & un autre de Doums , qui est une espece de Datiërs sauvages. Une Inscription Grecque au Temple de Venus , une autre Grecque au Temple d'Apollon de Quous. L'Isle Tabenne , avec les restes du Monastere de saint Pacome : les Monasteres de saint Victor , de la Croix , du Synode , de saint Palemon : les burlesques imaginations des Coptes sur les merveilles de leurs Saints. Les Arabes nommez Houara , les Ababdeï , les Benjouassel , & autres diverses races d'Arabes

d'Arabes répandus en Egypte: leur maniere de gouverner, de vivre, de voler, &c. leur dépendance des Cachefs & Sanguacs Turcs, leur infatuation pour la Magic, les Sortilèges, la Pierre Philosophale, la découverte des Tréfors, leur travail, leur commerce, les Foires réglées toutes les semaines. On parlera du bled d'Inde, d'une sorte de long Melon nommé Herch, d'une mine d'Emeraudes.

*Estampes.* Carte de ce climat particulier. Plan du Temple de Venus, de la Chapelle d'Isis; copie du Buste de Venus, de quelques colonnes du Temple, & de quelques portes dans les avant-cours. Vûë des restes d'un vestibule d'Apollon à Quous. Portrait d'un Arabe armé, & à cheval. Figure du Doum, du Herch.

*Chap. XI.* Thebes. Etenduë de cette Ville à cent Portes, sa situation, son élévation du Pole. Villages substituez à ses ruines. Les divers monumens qui ont échappé à la fureur des Siecles, au Levant & au Couchant du Nil.

*Au Levant du Nil.* Le Château Royal, six ou sept Portes encore entieres d'une magnificence extrême: les avenues de ces Portes garnies de centaines de Sphinx, & d'autres Statuës de marbre. Le grand Salon soutenu par cent douze colonnes,  
cha-

### 312 MERCURE DE FRANCE.

chacune de neuf palmes de haut , & quinze de diametre : six Obelisques de Granit , & de porphyre à l'entrée du Sabin , des appartemens revêtus de porphyre , plus de mille colonnes en differens perystiles , une infinité de sculptures sur les colonnes & les murs. Quatre Colosses de marbre : deux Etangs d'eau nitreuse. Le Palais & Sepulchre du Roi Osymanduas , mentionné par Diodore. Plusieurs centaines de colonnes sculptées & non sculptées. Deux bastions où sont gravez les combats & triomphes de ce Roi. Deux Obelisques de Granit , & deux Sphinx de marbre noir au devant des bastions : ruines de la Bibliotheque. Plusieurs Sales & Temples à demi-entiers : la Chambre de son Sepulchre entiere. Quai sur la riviere.

*Au Couchant du Nil.* Les deux Colosses dont parle Strabon , chargez d'Inscriptions Grecques & Latines. Restes du Palais de Memnon , & sa Statuë Colossale. Deux Sepulchres Royaux , accompagnez de plusieurs Temples , Cours , Galeries , & d'une infinité de Colonnes. Sept autres Sepulchres de Rois dresséz dans de vastes & magnifiques Grottes de la Montagne , dont Diodore fait mention. Plusieurs autres tombeaux creusez dans le roc. Les cent Ecuries décrites par Diodore.

dore. On parlera aussi de l'*Isle Louïs*, & de deux autres Isles ordinairement couvertes de crocodiles. Des superbes ruines de Madamot au Nord-Est de Thebes.

*Estampes.* Vüe de Thebes, & des Plaines d'alentour. Vüe du Château Royal. Plan des avenues des Portes. Dessin de chaque Porte en particulier. Plan du grand Salon, d'une de ses Colonnes en particulier. De six Obelisques, principalement des deux petits de porphire: des appartemens de porphire; d'un des Peristyles. Vüe du Palais d'Osimanduas; vüe des deux Bastions avec ses Obelisques & ses Sphinx. Plan du Sepulchre, & de quelques Sales ou Temples. Plan des deux Colosses au Couchant, du Palais de Memnon, & de sa Statuë. Vüe des deux grands Sepulchres Royaux. Plan particulier des deux chambres sepulchrales. Plan de sept autres Tombeaux des Rois, creusés dans le roc: de ce qui reste des cent Ecuries. Des trois Isles infectées de crocodiles, des ruines de Madamot.

*Chap. XII.* Etendue depuis Thebes jusqu'aux premieres Cataractes, & au bout de l'Egypte. On trouvera l'antique ville d'Hermodis, aujourd'hui Armant: une autre *Veneris Civitas*, aujourd'hui Tot: une autre Crocodilopolis,

### § 24. MERCURE DE FRANCE.

aujourd'hui Dénocrat : Latopolis , aujourd'hui Asphoun : *Lucina Civitas* , c'est Assena ; *Accipitrum Civitas* , c'est Arfou ; une autre Apollinopolis , c'est Mansourié ; Syene , c'est Assouan : Elephantina , c'est une Isle voisine d'Assouan : les Cataractes , & la maniere d'y naviger. On décrira les restes des Temples de Jupiter & d'Apollon à Armant , desquels Strabon fait mention. Les restes du Temple de Venus à Tot. Le joli Temple du Poisson Latus , encore entier à Asphoun. Le beau Temple de Lucine , aussi entier , tout sculpté en dedans & en dehors , à Assona. Le celebre Temple des Dieux à Arfou : celui d'Apollon à Mansourié. Les diverses formes des Chapiteaux d'un goût Pharaonique , qui couvrent les Colonnes de tous les Temples de la Thebaïde. Le Monastere & les Tombeaux des Martyrs , dressez par sainte Helene au dehors d'Assena , avec leurs Inscriptions Grecques. Monasteres de saint Pacome , & autres. Les Carrieres de Pierres Baram , les Carrieres de Marbre Blanc. La fameuse Carriere de Marbre Granit proche d'Assouan , qui ne fut jamais ( selon la grossiere idée de certains Auteurs ) une pierre fonduë. On parlera en passant de la Nubie , d'Ebrim , sa Capitale , jadis Prénoris , & des autres Places

Places que les Turcs y possèdent. On traitera à fond du Nil, de sa source, des causes de ses inondations, des Royaumes qu'il parcourt; de l'Isle Meroé si renommée, de ses autres Isles, de ses Cataractes, de ses écueils, de ses canaux, &c.

*Estampes.* Carte depuis Thebes jusqu'aux Cataractes. Plan des Temples de Jupiter & d'Apollon à Armant, du Temple de *Latus* à Asphoun; de celui de Lucine à Assena; de celui des Dieux à Arfou, & d'Apollon à Mansourié; des Chapiteaux du vieux temps; du Monastere des Martyrs, de la Carriere de Granit.

*Chap. XIII.* Récapitulation generale par plusieurs Listes qui peuvent servir de Table. Liste des différentes Dynasties, & des Souverains qui ont regné en Egypte; de trente Nomes anciens; des Provinces, selon la division des Ptolomées & des Romains; des trente-neuf *Cachestiks*, ou Gouvernemens sous les Turcs; des vingt-quatre Beys; des sept Corps de Milice; des anciens Evêchez mentionnez dans les Conciles, & ailleurs; des dix Evêchez qui restent aux Coptes; des anciens Monasteres des Deserts de la Thebaïde, superieure & inferieure; de Sceté, & le long du Nil. Des Monasteres d'à-présent, de ceux qui sont habitez par des Religieux, & de ceux qui

### 326 MERCURE DE FRANCE.

qui ne le sont pas. Des anciennes Villes dont il reste des vestiges ; des Villes modernes. Des Bourgs & Villages, sur tout le long du Nil & des Canaux. Des Temples qui restent entiers, ou à demi ruinez. Des Inscriptions Grecques, des Latines, des Coptiques, des Arabes. Des principaux Jeroglyphes, & de l'ancienne Langue des Egyptiens. Des Canaux du Nil ; des embouchures antiques & modernes ; de ses Isles, des Cataractes, des Lacs d'Egypte : des Birkes ou Etangs passagers, des Fontaines & Puits ; des Montagnes ; des Grottes sepulchrales, & autres ; des Pyramides ; des Perystiles, & des Colonnes détachées ; des Obelisques ; des Animaux terrestres singuliers ; des Oiseaux curieux ; des Poissons du Nil, & des productions singulieres de la Mer Rouge ; des Plantes particulieres.

DISCOURS qui a remporté le prix d'Eloquence en l'année 1726, par le jugement de l'Académie Royale des Sciences & des Beaux Arts, établie à Pau, sous la protection de M. le Comte de Morville, Ministre & Secretaire d'Etat ; Chevalier de la Toison d'or. Par M. Reborel de Climens, Avocat au Parlement de Bordeaux, Brochure 8. A Pau 1726.

LS

Le sujet donné par Messieurs de l'Académie Royale des Sciences de Pau, sur lequel ce Discours a été composé, étoit tel. *Le bon goût vient plus du jugement que de l'esprit.*

Le bon goût, dit l'Orateur dans son Exorde, est sans doute, bien précieux & bien nécessaire, puisque tout le monde se pique de le posséder. Il est en effet la plus importante des qualitez de l'esprit, toutes les autres ont des usages bornez; mais le discernement du vrai & du faux, du bon & du mauvais, se presente à tous les instans, il sert dans toutes les occasions de la vie.

Tout ce que nous voulons examiner, s'offre sous des caracteres de verité, ou de beauté, d'imperfection, ou d'erreur; souvent les uns & les autres de ces caracteres sont mêlez & confondus; souvent les uns sont déguisez sous l'apparence des autres. Il s'agit de les discerner, de les démêler; & c'est ce qui appartient au goût, qui n'est autre chose, quand il est juste, que la faculté de prendre les choses pour ce qu'elles sont, sans se laisser surprendre à de trompeuses apparences, sans se livrer à de fausses impressions. Les personnes de bon goût sont frappées à la vûe du bon & du mauvais, d'une impression qui répond à l'objet; les au-

F        tres

### 328. MERCURE DE FRANCE.

tres le discernent rarement , & sont prêtes à confondre l'un & l'autre.

Tout le reste de ce Discours est également solide & éloquent. L'Auteur le finit de cette maniere. Je crois avoir établi , que c'est l'exercice du jugement qui peut mettre l'ame en état de faire ces différences , & de prendre son parti à propos ; par conséquent , que ce prompt discernement , qu'on appelle le goût , vient plus du jugement que de l'esprit ; & si ces reflexions sont avouées par le bon goût , elles se concilieront les suffrages de la sçavante Compagnie , au jugement de laquelle je les sou mets. *Scribendi rectè , sapere est & principium & fons.* Horat.

On trouve à la suite de ce Discours , celui qui a remporté le Prix d'Eloquence de l'année 1725. par le jugement de la même Académie; ce Prix a été remporté par M. DARDENNES , & son Discours , couronné le même jour que le précédent , est aussi rempli de beautez , & paroît venir de main de Maître.

On vient de faire une perte dans les Beaux Arts , en la personne du sieur François Dumont , très-habile Sculpteur , mort depuis peu à Lille en Flandre , âgé d'environ 39. ans ; cette perte a été causée par un funeste accident,

dent , en faisant poser le Mausolée du Duc de Melun. L'extrême ardeur qu'il avoit pour son travail , le portoit non seulement à y sacrifier sa santé par les veilles , mais elle ne lui permettoit pas de prendre assez de précautions pour lui-même dans ses grands Ouvrages. C'est la chute d'un échafaut , qui prive le Public d'un homme , qui n'étoit occupé que du desir de meriter son estime. On peut en juger par ses Ouvrages , qui se voyent en plusieurs endroits de remarque ; entr'autres deux grands Bas-reliefs aux frontons du Château de Petitbourg ; quatre figures à la nouvelle Eglise de S. Sulpice , représentant Saint Pierre , Saint Paul , Saint Jean , & Saint Joseph , & l'Ouvrage qui lui coûte la vie. Il fut reçu à l'Académie Royale de Peinture & Sculpture en 1712. sur une figure de marbre , représentant un Geant foudroyé. Cette figure seule peut faire connoître de quoi il étoit capable, Quoiqu'il fut très-jeune lorsqu'il fit ce morceau , l'on y remarque les recherches d'un homme consommé dans son Art. Ses mœurs ne l'ont pas rendu moins estimable que son talent. Il joignoit à un esprit vif , cette douceur & cette politesse si capable de gagner le cœur des honnêtes gens ; les louanges , loin de

l'en orgueillir, ne servoient qu'à l'encourager à en mériter de nouvelles; en un mot, c'étoit lui donner occasion de redoubler ses études sur son art que de louer ses productions. Il avoit épousé Anne Coypel, fille de Noël Coypel, ancien Directeur des Académies Royales de Peinture de France & de Rome, & sœur d'Antoine Coypel, premier Peintre du Roi.

La Description des Tableaux du Palais Royal est sous presse. L'Auteur, qui est le Secrétaire de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, y a joint la vie de chaque Maître à la tête de ses Ouvrages. C'est d'Houry qui imprime ce Livre.

L'Auteur Anglois de la Machine pour filer de la laine, du coton & de la soye, en a inventé depuis peu une autre pour carder de la laine. Ce sont deux rouleaux herissez de petits crochets, posez l'un près de l'autre, & qui tournent en sens contraire par le moyen d'une manivelle. La laine cardée passe à travers des deux rouleaux. Cette méthode est très-expeditive, & abrége bien du temps & de la peine. Il a aussi inventé une autre machine très-simple & très-utile  
pour

pour monter le fil , sur lequel les Tiflerands trament leur toile.

Le sieur Guillermie , Machiniste du Roi , a fait un nouveau mouvement physique de son invention , sans contrepoids, ressorts , chaînes ni cordes , qui va toujours sans qu'il soit necessaire de le monter. Cette composition represente la forge de Vulcain au pied du Mont Gibel , dont la flâme & la fumée paroissent au haut. Le champ sur lequel toute la composition est élevée , a 5. pouces de profondeur. Elle est enfermée dans un vitrage. On y voit Vulcain dans son atelier , au milieu de ses Cyclopes , dont plusieurs battent l'enclume. Il y en a un qui attise la forge ; un autre fait aller le soufflet. Ils sont au nombre de douze , employez sans cesse à differens Ouvrages , imitant très-bien le naturel. Ces figures , qui ont environ 4. pouces de proportion , sont fort bien peintes sur des lames de cuivre. Tout l'atelier est garni d'armes , d'armures , & d'instrumens militaires. On voit à droite une cascade , ou chute d'eau , qui tombe dans un bassin ; sur la gauche , un Fumeur attise sa pipe assis sur un canon. Le mouvement de toutes ces figures paroît très-ingenieusement inventé , & fait beau-

F iij coup

## 332 MERCURE DE FRANCE.

coup de plaisir à voir. On montre cet Ouvrage au bout du Pont-neuf, du côté de la Samaritaine, chez le sieur Fradel, Clinquaillier.

### *SUITE des Médailles du Roi.*

Les Médailles immortalisent plus les Princes, que tout ce qu'on peut écrire à leur gloire ; rien ne résiste davantage au temps que ces sortes de monumens, & on ne peut faire d'Histoire, qui soit moins suspecte à la posterité ; car les Médailles étant frappées incontinent après les actions qui en sont le sujet, il faut nécessairement qu'elles contiennent la vérité, puisqu'on s'inscriroit aussi-tôt contre la fausseté qu'elles publieroient. L'usage est établi en France d'en frapper deux pour le Roi : une au 1. de Janvier, & l'autre au jour de S. Louis, sans compter les événemens extraordinaires qui donnent lieu à d'autres Médailles.

MÉDAILLE pour le 1. Janvier 1727. Le Buste du Roi, avec la Légende ordinaire, LUDOVICUS XV. REX CHRISTIANISS. Au revers on voit le Roi debout, revêtu de ses Habits Royaux, qui prend des mains de Minerve un Globe fleurdelisé, & regarde en même temps le Buste  
du





F E V R I E R. 1727. 333

du feu Roi son Bisayeul, porté par la Renommée, que Minerve lui montre, avec cette Legende, EXEMPLAR REGNI, *Modele de Gouvernement*, & dans l'Exergue, AVITUM REGIMEN RESTITUTUM M. DCCXXVI. La forme ancienne du Gouvernement rétablie.

Le 28. de Janvier, l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, fit celebrer un Service pour le repos de l'ame du feu Duc de la Force, son premier Protecteur. Le Reverend Pere Dom Chavaille, Feüillant, prononça l'Oraison Funebre qui fut applaudie par une très-nombreuse Assemblée. La Messe de *Requiem* de M. Gile, de Toulouse, fut chantée par la Musique de l'Académie.

Le 30. du mois dernier, l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, élut l'Abbé Bonami, M. de la Barre & l'Abbé Vatri, pour remplir les trois places d'Associez qui vacquoient dans cette Académie.

*Lettre de M. Piat, Professeur de Rhétorique au Collège du Plessis, à l'Auteur du Mercure, du 24. Fevrier 1727.*

**L** E R. P. du Cerceau s'est adressé à vous, Monsieur, pour desavouer devant le Public une Chançon, qui lui a été attribuée, & qu'il déclare n'être point de lui. Souffrez, Monsieur, que je prenne la même voye, & qu'à son exemple, je vous donne procuration pour déclarer en mon nom à qui il appartient, que je ne suis point l'Auteur des Couplets qui ont été faits en réponse à ceux qui ont occasionné la Lettre, quoique plusieurs personnes les aient mis & les mettent encore sur mon compte. Je vous proteste, Monsieur, que je n'y ai aucune part, non plus qu'aux autres Vers qui ont couru à cette occasion, & sur ce sujet. Un de nos Reglemens particuliers pour la Discipline Scholastique défend expressément toute Satire contre *aucun Corps ou Communauté*. J'ai grand soin de lire tous les ans ce Statut aux jeunes gens qui me sont confiés, & je tâche de leur en inspirer la pratique. Voudrois-je le combattre par mon exemple, & pourrois-je, sans rougir,

rougir , proposer une regle dont je serois le premier Transgresseur ?

J'espere que le Public voudra bien m'en croire sur ma parole. Au moins , vous , Monsieur , de qui j'ai l'honneur d'être connu depuis plusieurs années , vous sçavez que je ne suis point homme à imposer , & je me flatte que , sans exiger de moi d'autre serment que ma simple affirmation , vous n'aurez aucun doute sur la déclaration que je vous fais , non plus que sur celle par laquelle j'ai l'honneur de me dire , &c.

On écrit d'Amiens , que le sieur Lagaches , de cette Ville , a le secret de faire des Canons de tous calibres , qui n'auront que moitié de longueur & moitié de charge de poudre. Ils porteront une fois plus loin que les Canons ordinaires , même que les plus longs Courciers des Galeres. Ils seront sur des affuts ordinaires ; le service en sera beaucoup plus facile , & mieux chargé , puisqu'on les chargera , si l'on veut , comme l'on charge un fusil. Il a commencé cette experience par les fusils , comme on l'a dit dans le Journal de Juin 1725. 2. Volume. Le sieur Lagache a fait une autre experience sur la poudre avec un canon de fusil , percé à jour , sans culasse.

Il a mis une charge de poudre dans le milieu, qu'il a retenuë avec de la bourre des deux côtez ; il a percé une lumiere dans ce milieu, à l'endroit de la poudre, cela a fait deux coups, qui ont porté également les deux bales, & à même distance que les fusils ordinaires ; il a jugé par là, que la poudre est pouffante par elle-même, & que ce n'est point l'air ni le vent que la poudre forme, comme l'on croit, qui pouffe la bale ; & que si c'étoit l'air, le canon ne feroit pas tant de bruit quand la poudre en sort.

*Lettres Patentes, portant Etablissement d'une Académie des Belles-Lettres à Marseille. Registrées en Parlement.*

**L** OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, Comte de Provence, Forcalquier, & Terres adjacentes. A tous presens & à venir, Salut. Les soins & l'application que nous sommes obligez de donner aux affaires essentielles, qui regardent le Gouvernement de nos Etats, ne nous empêchant pas d'avoir extrêmement à cœur la perfection des Lettres & des Arts dans notre Royaume, Nous avons bien reçu les supplications qui nous ont été faites par diverses per-

honnes studieuses de notre Ville de Mar-  
 seille , qui , par une louable émulation ,  
 que leur inspire l'Académie Françoisé ,  
 instituée en notre bonne Ville de Paris  
 par le Roi Loüis XIII. & dont nous avons  
 bien voulu , à l'exemple du feu Roi, de  
 glorieuse memoire, notre très honoré Sei-  
 gneur & Bisayeu, Nous déclarer le Pro-  
 tecteur, Nous ont requis d'approuver  
 & autoriser les Assemblées qu'ils font  
 depuis quelques années pour conferer de  
 leurs lectures & études , & s'avancer  
 ainsi dans la connoissance des Belles-Let-  
 tres , à l'exemple de leurs Ancêtres qui  
 signalerent autrefois leur sçavoir avec  
 tant d'avantage , & s'acquirent une ré-  
 putation immortelle sous le nom de l'A-  
 cadémie de Marseille. A CES CAU-  
 SES , ayant égard à l'utilité que nos Su-  
 jets peuvent tirer desdites Conferences ,  
 & desirant traiter favorablement ceux de  
 notre Ville de Marseille , & les soute-  
 nir & proteger dans le louable dessein  
 qu'ils ont de contribuer de tout leur pou-  
 voir à rendre à leur Patrie l'ancien éclat  
 que les Lettres lui avoient acquis; de  
 l'avis de notre Conseil , & de notre gra-  
 ce speciale , pleine puissance & autorité  
 Royale , Nous avons permis , approuvé  
 & autorisé , permettons , approuvons &  
 autorisons par ces Présentes signées de

F vj      notre

### 338 MERCURE DE FRANCE.

notre main , lefdites Affemblées & Conférences ; Voulons qu'elles continuent deformais dans notredite Ville , fous le nom d'ACADEMIE DE MARSEILLE , que le nombre en foit limité à vingt Perfonnes , à condition que ceux qui compoferont ladite Académie , enverront tous les ans à l'Académie Françoisé , au jour & Fête de S. Louïs quelque Ouvrage de leur Compofition en Profe , ou en Vers , fur tel fujet utile & honnête que bon leur femblera ; & dautant que pour la conduite , & pour la gloire même de cette Académie , il eft befoin qu'elle ait pour Protecteur une perfonne relevée en Dignité & en mérite , Nous avons nommé & nommons par cefdites Présentes pour Protecteur de ladite Académie de Marseille , notre très-cher & très-amé Coufin le Duc de Villars , Pair & Maréchal de France , Chevalier de nos Ordres , Gouverneur de Provence , l'un des quarante de l'Académie Françoisé ; Voulons qu'à l'avenir , quand il y écherra , il foit permis aufdits Académiciens d'en choifir & élire tel autre que bon leur femblera , pourvû toutefois qu'il foit de l'Académie Françoisé : Comme auffi nous leur donnons pouvoir de faire les Statuts & Reglemens neceffaires pour la police & l'ordre

FEVRIER. 1727. 339

dre de ladite Académie, & d'avoir un Sceau avec telle marque & inscription qu'ils voudront choisir pour sceller les Actes de ladite Compagnie. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amez & feaux les Gens tenans notre Cour de Parlement de Provence, & à tous autres nos Officiers qu'il appartiendra, que ces Presentes ils ayent à faire registrer, & icelles garder & observer selon leur forme & teneur: CAR tel est notre plaisir; & afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, Nous avons fait mettre notre Scel à celsdites Presentes. DONNE' à Versailles au mois d'Août, l'an de grace 1726. Et de notre Regne le onzième. *Signé*, LOUIS: *Et sur le Repli*, par le Roi, Comte de Provence, PHELYPEAUX: *Et à côté*, Visa FLEURIAU. Et scellé du Sceau de cire verte.

*Registré ès Registres des Lettres Royaux du Parlement de Provence, present; Et ce requerant le Procureur General du Roi, suivant l'Arrest de ce jour. Fait à Aix en Parlement le 2. Octobre 1726.*

REGIBAUD.

AVIS.

## A V I S.

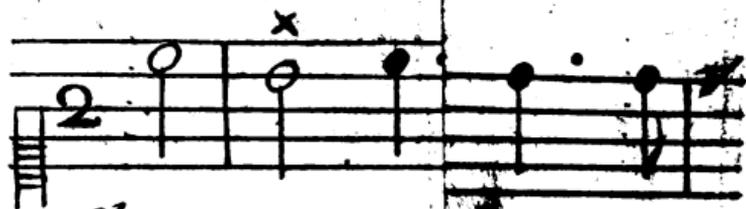
**L**E sieur Lambert, Parfumeur du Roi d'Angleterre, donne avis au Public, qu'il vient de faire un envoi considerable de son Eau de Beauté, au sieur Rousselot, Marchand Gantier-Parfumeur ordinaire du Roi, rue Tirechape, à Paris, approuvé par M. Dodart, Conseiller d'Etat, & Premier Medecin du Roi, pour la vente & distribution de ladite Eau pour les boutons, rougeurs & taches de visage. Cette Eau, outre ses proprieté ordinaires, a fait l'été dernier des effets surprenans dans les petites veroles, en préservant ceux qui s'en sont servis d'en être marquez. Cette Eau est toujours blanche, & les bouteilles cachetées des cachets, dont les empreintes sont sur les imprimez, qui marquent les différentes proprieté de ladite Eau.

Défenses sont faites à toutes sortes de personnes, de vendre, distribuer, faire & contrefaire ladite Eau de Beauté, à peine de 500. livres d'amende, suivant l'Ordonnance de M. le Lieutenant General de Police.

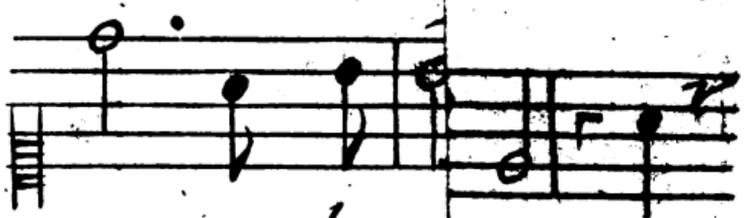
AIR.



*Air.*



*Chansons que Que Bac.*



*...cus vous donnez l'in-*



A I R.

CHANSONS que la Table a vû naître,  
 Vous avez crû peut-être,  
 Que Bachus vous donnoit le jour.  
 Bachus, fa suite a beau paroître,  
 L'ingrate Iris n'est plus ce qu'elle devoit être,  
 Ma voix ni mon esprit n'ont plus le même  
 tour.  
 Helas ! Chançons, je commence à con-  
 noître,  
 Que vous étiez les enfans de l'Amour.

L A I N E Z.

V A U D E V I L L E.

CONTRE un engagement,  
 Je me crus affermie,  
 Mais Daphnis est charmant,  
 Et j'en fis la folie.  
 Dès qu'il m'eut attendrie,  
 L'Ingrat fut inconstant :  
 Le bonheur de ma vie,  
 N'a duré qu'un instant.

Plaire

## 342 MERCURE DE FRANCE:

Plaire & sentir l'ardeur  
D'un amour véritable ,  
A tout autre bonheur  
Me sembloit préférable :  
Raison peu secourable ,  
Helas ! tu peux souffrir  
Qu'un bien si peu durable  
Fasse tant de plaisir.

Amans , votre bonheur ,  
N'est enfin qu'un mensonge ;  
Mais quelle aimable erreur ,  
Lorsqu'elle se prolonge :  
Ah ! si je me replonge ,  
Amour dans ce sommeil ,  
Si je fais un beau songe ,  
Sauve-moi du réveil.



## S P E C T A C L E S .

**L**E 3. de ce mois, les Comédiens François représenterent à Versailles la Comédie du *Baron d'Albikrac* , & pour petite

FÉVRIER: 1727. 343  
petite Piece, la Nouveauté, Comédie  
nouvelle du sieur le Grand.

Le 10. on lût dans l'Assemblée des Comédiens François une Tragedie sainte, intitulée, *Mosorphis*, ou *Moyse*, qui fut reçûë unanimement.

Le 14. la Tragedie d'Alceste, qui avoit été interrompuë, fut remise au Theatre, & fort applaudie par une très-nombreuse assemblée. On la redonna le surlendemain, elle fût interrompuë encore jusqu'au retour d'un des principaux Acteurs, qui ne sera ici qu'après Pâques. On en trouvera l'Extrait à la fin de cet article.

Le Samedi 15. les memes Comédiens donnerent la premiere representation du *Philosophe marié*, Comédie en Vers, & en cinq Actes, de M. Nericault des Touches, de l'Académie Françoisse. Cette Piece, tout-à-fait dans le ton de la bonne Comédie, est universellement applaudie. On y trouve beaucoup d'art dans la conduite & dans les caracteres, beaucoup d'élégance & de finesse dans le style, & une grande variété dans l'enchaînement des Actes & des Scenes. Les mœurs & les bienséances Theatrales y sont ménagées d'une maniere à mériter  
les

## 344 MERCURE DE FRANCE.

les suffrages de tous les honnêtes gens, & le dénouement est très-neuf & très-heureux. Cet Ouvrage montre en M. des Touches un esprit vif & penetrant, cultivé par l'étude & les reflexions. Il est correct & châtié, employant toujours le mot propre sans être recherché, pensant juste, & s'exprimant avec autant de feu que de noblesse, en homme qui a un grand usage du monde. Nous donnerons un Extrait de cette Piece dans le prochain Mercure: au reste, ce n'est pas ici le coup d'essai de M. des Touches. Voici les Comedies qu'il a déjà données au Public, dont la plupart ont eu beaucoup de succès.

Le Curieux Impertinent, en 1710.

L'Ingrat, 1712.

L'Irrésolu, 1713.

Le Médifant, 1715.

Le Triple Mariage, en un Acte, 1716.

L'Obstacle Imprévu, 1717.

Le 11. Fevrier l'Académie Royale de Musique remit au Theatre le Balet des *Elemens*, pour être joué les Mardis. Il avoit été donné la premiere fois au mois de Mai 1725. après avoir été dansé au Palais des Thuilleries en 1721. Nous en avons donné un Extrait dans le Mercure de

de Janvier 1722. Ce Balet est fort bien remis, & fait beaucoup de plaisir.

La même Académie continuë les représentations de la Tragedie de *Proserpine*. Tout le monde convient que la musique & les paroles de cet Opera ont de grandes beautez ; cependant le succès n'a pas été bien grand au commencement de cette dernière reprise. Après la quatrième ou cinquième représentation, le Public a paru rendre justice à Lully & à Quinault, en venant en foule à cet Opera. Cette ardeur pourroit continuer ; mais il est à craindre que l'impression qu'il a d'abord faite sur la plûpart des Spectateurs, ne reprenne le dessus : voici ce que nous avons recueilli des sentimens qu'on a sur cette Piece.

On trouve le Prologue très-beau ; l'Allegorie y est parfaitement soutenüe. La paix que Louïs XIV. donna à l'Europe dans le cours le plus brillant de ses conquêtes, en fournit le sujet : rien n'est plus ingénieux que cette idée. La discorde tient la paix enchaînée ; cette Divinité opprimée est réduite à gémir inutilement. Sa cruelle ennemie trouve de nouveaux charmes dans ses plaintes. Un bruit de trompettes annonce la gloire ; la discorde en reprend un nouvel orgueil ; & la paix désespere plus que jamais

### 346. MERCURE DE FRANCE.

mais de sortir d'esclavage. Tout le contraire arrive ; la gloire déchaîne la paix , & charge la discorde des mêmes fers dont elle a accablé son ennemie opprimée. Elle fait entendre qu'elle ne fait en cela qu'exécuter les intentions du Vainqueur. Voici comme elle s'exprime :

Venez , aimable paix , le Vainqueur vous appelle :

La victoire devient votre guide fidelle :

Venez dans un heureux séjour ;

Vous , discorde affreuse & cruelle ,

Portez ses fers à votre tour.

La Discorde a beau lui représenter qu'elle trahit son Heros , en l'arrêtant au milieu de sa brillante carrière ; la Gloire lui répond :

Ah ! qu'il est beau de rendre

La paix à l'univers.

La beauté de la versification & des sentimens répondent parfaitement à la justesse de l'Allegorie. La Paix regne sur la terre , la Discorde est précipitée dans les enfers : quoi de plus glorieux pour le Vainqueur !

Voilà ce que les Connoisseurs pensent de

de ce Prologue, qu'on peut appeller du nom de Piece entiere ; en effet, tout ce qui peut constituer un Ouvrage de Theatre s'y trouve réuni, sujet, exposition, nœud, peripetie, & tout cela dans une allegorie qui se soutient depuis le commencement jusqu'à la fin. La Musique y ajoute de nouvelles graces. Tout ce qu'on y auroit souhaité, c'est l'execution par les meilleurs Acteurs ; mais cela n'est pas toujours possible.

Nous ne nous arrêterons pas à donner un Extrait de la Tragedie ; comme elle est entre les mains de tout le monde, on peut nous quitter d'un soin superflu. Nous mettrons seulement ici ce qu'on en pense aujourd'hui. On trouve que l'intérêt principal n'en est pas assez vif ; les regrets d'une Mere à qui on a enlevé une Fille bien chere, n'ont pas produit sur les cœurs l'effet que l'Auteur en avoit attendu.

On est pourtant forcé d'avoüer à la gloire de l'Actrice qui représente Cerès, que si quelque chose a dû faire réüssir cet Opera, c'est la maniere vive & pathetique avec laquelle son rôle est chanté & joué ; elle est parfaitement secondée par l'Acteur qui fait le rôle de Pluton, & tout le monde convient qu'ils ne se sont jamais plus fait admirer tous deux. Il suffit de  
 sçavoir.

ſçavoir, que ce double éloge s'adrefſe au S. Thevenard & à la D<sup>l</sup>e Antier, pour n'en être pas ſurpris. Le Ballet n'a pas fait un ſi grand plaisir dans le cours de la Piece; quoique les Airs en ſoient très-beaux, on ne les trouve pas afſez varieés; on eſt accoutumé à quelque choſe de plus vif. Il ſeroit à ſouhaiter, à ce que diſent pluſieurs perſonnes, qu'on empruntât de Lulli même des Airs de Violon, pour diverſifier ſes Fêtes, & les rendre plus picquantes. On trouveroit dans ſes fragmens de quoi ſatisfaire le goût qui regne aujourd'hui; ſes Opera n'en auroient que plus de succès, & l'on ne doit point douter qu'il ne ſe fût conformé lui-même à ce goût dominant, s'il eût travaillé pour un Public qui préfere le joli au beau. Voilà ce que nous avons ouï dire de cet Opera; nous ne ſommes pas afſez hardis pour y ajouter rien du nôtre. Nos Extraits ne ſont faits que pour inſtruire le Public des ſentimens du Public même, ſans lui faire part de nos reflexions, qui ne ſeroient pas d'un afſez grand poids.

Reſte à dire quelque choſe des Décorations nouvelles de cet Opera, comme nous nous y ſommes engagéz. Celle du Prologue eſt entierement peinte par le ſieur Servandoni: C'eſt l'antre de la Diſcorde. On y voit des échappemens de lumière,

miere, qui viennent du haut de la caverne par des crevasses entre des rochers, pour éclairer ce lieu affreux, qui, par l'art du Peintre, inspire véritablement la terreur, & caractérise parfaitement le sujet traité par le Poète.

La Victoire descend sur un groupe de nuages, environnée de Trophées d'Armes, tout-à-fait dans l'imitation naïve de la Nature.

La décoration du quatrième Acte, représente les Champs Elisées. Elle fait un très-grand plaisir. Le fond est terminé par un Paysage délicieux dans le goût de Claude Lorrain. On y voit des ombres errantes, qui sont de vrais personnages naturels, proportionnez dans leur grandeur, selon les sites & les differens plans du terrain : ce qui, par l'entente de la perspective, & l'union des couleurs, donne un éloignement surprenant.

La dernière décoration au cinquième Acte, représente un Desert avec des roches & des troncs d'arbres, entre lesquels un torrent se précipite avec rapidité de vingt pieds de haut, & forme une espece de lac agité, dont l'imitation a paru si vraie que les Spectateurs y ont été trompez, & en ont marqué leur satisfaction par des applaudissemens redoublez. La chute d'eau est imitée par plusieurs

## 350 MERCURE DE FRANCE.

lieurs lez de gaze d'argent , qui forment la cascade par le moyen de deux roües de douze pieds de diametre chacune. Le mouvement de l'eau agitée par la chute du torrent, ou fluctuation, se fait par le moyen de trois especes de colomnes torfes irregulieres, de differentes proportions, & posées orizontalement , qui tournent de même sens , &c. C'est au sieur Servandoni qu'on doit l'invention des nouveautez qu'on vient de décrire.

Le 11. de ce mois , les Comediens Italiens remirent au Theatre la petite Piece *du Tour de Carnaval , ou le Cabin Caba*, par M. Dalinval. Elle avoit été jouée l'année passée dans sa nouveauté au mois de Fevrier. On en donna l'Extrait dans le Mercure de Mars.

Le Jeudi 20. les mêmes Comediens donnerent , sans l'annoncer , une Comedie nouvelle sous le titre *du Berger d'Amphrise*, en trois Actes, avec un Divertissement & une Décoration d'un goût nouveau, faite depuis peu par le sieur Clarici , Peintre de l'Académie Royale de Musique à Londres. Elle fait un très-bel effet. Cette Piece est de M. de l'Isle, Auteur d'*Arlequin Sauvage*, de *Timon le Misanthrope*, du *Banquet des Sept Sages*, & du *Facon des Oyes de Bocace*. La  
Musique

Musique du Divertissement , qui a été fort goûtée , est du sieur Mouret. On parlera plus au long de la Piece & de la Décoration dans le prochain Mercure.

Le 25. les mêmes Comédiens remirent au Theatre la petite Piece *du Cabos*, Ambigu Comique , Parodie du Ballet *des Elemens* , qu'on jouë actuellement sur le Theatre de l'Opera. Cette Piece avoit été jouïe & fort goûtée dans sa nouveauté , au mois de Juillet 1725. On en peut voir l'Extrait & les Couplets dans le Mercure du mois d'Août de la même année.

*Voici l'Extrait d'Alceste & d'Admete, sel qu'il a été envoyé, Tragedie nouvelle.*

## A C T E I.

**P**olidecte , Grand - Prêtre , & frere d'Amete, Roi de Thessalie , ouvre le premier Acte avec Adraсте, son Confident. Il commence par lui déclarer que le Roi va périr , qu'il s'est dévouïe aux Dieux pour son Peuple , & qu'on ne leur offre point ses jours impunément. Adraсте l'exhorte à monter au trône du pied des Autels , ajoutant qu'il est prêt de combattre pour en chasser Alceste , épouse d'Admete. Polidecte lui demande

G                    là

là-dessus si les soldats d'Yolcos sont prêts à seconder son zele, & à confirmer le choix que doit faire de lui Larisse, ville voisine, qu'il a gagnée par ses dons & par ses brigues, que Timocrate a soin de conduire. Il lui répond qu'ouï, & qu'ils sont tous indignez de languir dans une paix honteuse. Il le prie en même temps de l'honorer du soin de les armer, & de marcher à leur tête : ce que le Grand-Prêtre lui accorde d'autant plus aisément qu'il est amoureux de sa fille, & qu'il prétend l'unir à lui. Cette même considération, jointe au zele qu'Adraste lui fait éclater, & à la crainte où il paroît être que l'oracle des Dieux, que le Peuple demande, ne sauve Admete du péril dont il est menacé ; toutes ces raisons, dis-je, l'obligent à lui dévoiler un secret qu'il a renfermé jusques-là dans le fond du Sanctuaire. Il lui rappelle d'abord l'injustice de son pere, qui trop sensible au sort d'Alceste, qui s'étoit réfugiée dans sa Cour, avoit voulu lui partager son Trône, & l'avoit laissée maîtresse de choisir celui de ses deux fils qu'elle aimeroit le mieux pour être son époux, & pour regner avec elle. La perfide, ajoute-t-il, trompa mon esperance ambitieuse, & fit choix d'Admete. Quoique je fusse l'ainé, je me vis exclus

du

du Trône ; & pour comble de malheur ,  
on me consacra au culte des Dieux mal-  
gré moi : on m'arracha en même-temps à  
tout ce que j'aimois , & l'on bannit de  
ces lieux la fille que j'adore.

Peres dénaturez , Parens pleins de rigueurs ,  
Qui disposez de nous sans l'aveu de nos  
cœurs ,

Votre main nous conduit au bord des préci-  
pices ,

Et de tous nos forfaits vous êtes les compli-  
ces.

Après cette apostrophe , il fait enten-  
dre qu'il n'a point oublié l'injure qu'il a  
reçûe : qu'il a affecté , pour mieux dégui-  
ser sa vengeance , une retraite austere , &  
un parfait détachement de la Cour depuis  
deux ans qu'il est renfermé dans le Tem-  
ple : que la contagion qui vient de rava-  
ger la ville d'Yolcos lui a fourni un  
moyen de se venger : que le Roi , au de-  
sespoir de voir périr tout son Peuple , est  
venu se dévouer pour lui aux Autels :  
qu'heureusement la contagion , qui tiroit  
sur sa fin , s'étoit apaisée d'elle-même  
peu de jours après , & que tout le mon-  
de avoit crû , comme il le souhaitoit , ne  
devoir son salut qu'à l'amour du Roi.

Adraste l'interrompt , & lui dit que pour

G ij lui

lui il l'avoit crû sur la foi des Dieux même , & que leur voix avoit fait entendre au Peuple dans le Temple d'Yolcos , qu'ils avoient exaucé Admete : que leur fureur prendroit le lendemain ce Prince pour dernière victime sur le milieu du jour , & qu'un trait invisible devoit terminer son sort. Polidecte lui répond que cette voix n'étoit que la voix d'un mortel , & qu'elle a parlé par un trait de sa politique ; ensuite il lui déclare le dessein qu'il a d'empoisonner dans l'encens son frere , qui doit venir seul renouveler son vœu par une offrande particulière , & termine sa confidence , en disant que son crime sera couvert d'un voile respectable , & qu'on va croire partout que l'ouvrage de sa main est l'ouvrage des Dieux.

Timocrate survient , & apprend à Polidecte qu'Hercule est arrivé à Larisse ; qu'il a changé la disposition de tous les esprits , & qu'il doit venir lui-même à Yolcos assurer le Trône à la Reine. Polidecte surpris de cette nouvelle , lui dit de se retirer ; & se voyant seul avec Adraсте , il lui avouë que le retour d'Hercule dérange tous ses projets. Adraсте lui répond que ce revers est d'autant plus affreux , que s'il immole Admete , il doit craindre qu'Hercule ,  
qui

qui peut encore aimer Alceste, ne prenne sa défense, dans l'espoir de la posséder, & ne vienne lui-même regner dans Yolcos. Le Grand-Prêtre lui dit que c'est-là tout ce qu'il craint ; mais que l'Oracle qu'on attend lui offre un nouveau moyen, & qu'il va le rendre pour faire périr la Reine. Comme il veut sortir, elle paroît toute en pleurs, & le prie d'aller au plutôt parler pour les Dieux, & de sauver son frere du péril qui le menace. Il la quitte, en l'assurant qu'elle peut se reposer sur lui de ce soin, & qu'il n'y est pas moins intéressé qu'elle.

Alceste reste seule, & se livre à sa douleur pendant quelques momens. Ircas entre, & lui dit que le Roi veut parler à son Peuple ; mais qu'avant de paroître, il la mande elle-même. Alceste frappée de cette fatale entrevûë, proteste de ne pas lui survivre. Ircas combat ce dessein, & lui représente qu'elle doit vivre pour son fils qui est encore au berceau. Elle le presse d'aller au Temple, & de lui apporter la réponse des Dieux, ajoutant qu'elle attend de leur Oracle, ou la vie, ou la mort.

## ACTE II.

Admete ouvre le second Acte, & paroît au milieu de son Peuple, accompagné d'Alceste. Il témoigne d'abord la joye qu'il a de voir ce Peuple jouir de la lumiere, & la tenir de lui. Il lui recommande son épouse, & l'oblige à lui jurer la même obéissance qu'il lui a renduë à lui-même jusqu'à ce moment. Il s'adresse ensuite à celui qu'il a chargé du soin de conduire l'enfance de son fils; il l'exhorte à porter son ame à la vertu, & à lui donner surtout des leçons sur l'humanité. Il fait ses derniers adieux à Alceste; & voyant qu'elle fond en larmes, il ne peut soutenir sa douleur, & sort suivi de son Peuple.

Alceste veut accompagner ses pas, mais sa force l'abandonne. Ircas survient, & lui apprend que les Dieux vont délivrer Admete, s'il se trouve un ami fidèle qui ose s'offrir pour lui. Alceste transportée de joye demande si les Grecs en foule ne se sont pas déjà présentés. Ircas répond qu'aucun n'a eu ce courage, Cleone entre toute éperduë, & dit à la Reine qu'Admete vient d'être abandonné de tous ses Courtisans, & que son Palais ne sera bien-tôt qu'une solitude.

Alceste

Alceste leur ordonne de se retirer , & rentre en disant que sa douleur ne veut plus de témoins.

### A C T E I I I.

Admète suivi d'un seul esclave , témoigne la surprise où il est de voir la Cour solitaire , & que le Grand-Prêtre retarde son offrande. Il est étonné de voir le Soleil au milieu de sa course , & de respirer encore. Il croit que c'est l'effet de l'Oracle rendu , & qu'un Sujet vient de lui sauver la vie en se dévouant pour lui. L'esclave qui le suit lui annonce l'arrivée d'Hercule. Ircas survient , & lui apprend qu'Alceste s'est offerte aux Dieux. Elle entre dans le même instant , & veut faire éclater devant son époux la joye qu'elle a de le voir hors du péril ; mais il l'interrompt par ses soupirs , & l'oblige d'avouer qu'elle s'est dévouée pour lui. Comme elle veut le quitter pour aller au Temple , il l'arrête. Hercule arrive ; & ayant appris qu'Alceste doit être immolée , il conjure les Dieux de révoquer leur arrêt , & de lui accorder les jours de la Reine pour prix de ses travaux. Il fait entendre en même-tems , qu'il faut consulter le Ciel une seconde fois ; mais que

### 358 MERCURE DE FRANCE.

la voix du Grand - Prêtre lui est suspecte ; que Larisse , d'où il vient , l'avoit élu Roi ; que ce coup est parti d'une brigue secrete , & qu'il est sûr qu'il trempe en cette perfidie. Comme il le voit venir , il prie Alceste & Admete de le laisser seul avec lui. Admete , en le quittant , lui dit qu'il se repose de tout sur lui , & qu'il l'arme de toute sa puissance.

Polidecte dit à Hercule , qu'il se présente à lui comme frere du Roi. Hercule lui répond , qu'il doit plutôt lui parler comme organe des Dieux , que comme frere du Roi , il pourroit le soupçonner de s'être fait élire par le Peuple de Larisse , & termine ainsi son Discours.

Remplissez les devoirs de votre ministere.

Le défenseur des Loix ne veut point s'y soustraire.

Mais du sentier prescrit ne vous écartez pas .

Et que le zele seul dirige tous vos pas.

Aux jours de votre Reine , Hercule s'intéresse ,

Il dévoile les cœurs , pensez-y , je vous laisse.

Polidecte resté seul avec Adraсте , dit qu'il brave sa menace , qu'il a le Ciel pour lui , que son piege a réussi , & qu'Alceste ne peut éviter la mort qu'il lui

lui prépare. Adraste lui objecte qu'il eut dû nommer la Reine, & craindre qu'un sujet ne la prévint. Il répond à cela qu'il a voulu bannir tout soupçon, & qu'il doit toujours voiler le crime; que d'ailleurs il n'avoit agi que fondé sur la connoissance du caractere du Thessalien, qui affronte un trépas incertain au milieu des combats; mais qui craint la mort quand elle est sure, & qu'il la voit de sang froid. Il ajoute qu'il veut remplir toute sa haine, qu'Hercule brûle encore de sa premiere flâme, qu'il veut le punir de protéger la Reine, & qu'il lui prépare un coup qui doit l'accabler. Qu'il souhaite même de trouver en lui de la résistance, qu'il accusera pour lors son amour des vengeances du Ciel, qu'il mettra tous les Dieux & tout le Peuple contre lui, qu'il perira accablé sous le nombre, qu'Alceste mourra malgré ses efforts, & qu'Admete suivra ses pas; qu'un Esclave gagné doit plonger dans la nuit sa propre épée dans son sein, & qu'enfin la conjoncture que secondera sa fausse douleur, fera croire & dire le lendemain, & à tous les Grecs, que son frere desesperé, s'est percé lui-même, & n'a pû survivre à son épouse. Il ferme l'Acte, en ordonnant à son Confident d'assembler leurs amis, de leur fair-

se prendre les armes, & de faire, s'il le faut, que tout le Peuple séduit prenne sa défense.

## A C T E I V.

Hercule ouvre son cœur à Licas, il fait éclater le désespoir où il est de brûler encore pour Alceste, & declare qu'il n'est point de ceux qui s'applaudissent d'un amour adultere, & qui se font une gloire du deshonneur d'autrui. Admete paroît penetré de douleur; Hercule le console en lui representant que les Dieux n'ont fait les grands revers que pour les grands courages.

Comme il veut sortir pour aller aux Autels découvrir la verité, il voit entrer Polidecte, qui leur déclare que les Dieux pressent la mort d'Alceste, que tout autre sang leur déplaît, & qu'Admete lui-même, s'il s'offroit, se verroit refusé. Admete implore une seconde fois le secours d'Hercule, & sort en jurant de désobéir aux Dieux, s'ils ne sont pas satisfaits de sa mort.

Hercule témoigne au Grand-Prêtre, que son retour précipité l'étonne autant que la rigueur des Dieux, & redouble ses soupçons. Polidecte lui répond, qu'il ne fait qu'obéir au Ciel, qui l'inspire, & qu'il est lui-même surpris du peu  
d'é-

d'égard qu'Hercule a pour ses Ministres. Le fils de Jupiter lui replique, qu'il connoît son devoir sans qu'on l'en avertisse, qu'il sçait distinguer les Dieux d'avec leurs organes, & que quand ces derniers s'éloignent du chemin prescrit, ils deshonnorent ces mêmes Dieux qu'ils servent. Je ne me reconnois point à ces traits; repart Polidecte, ma conduite seule suffit pour me justifier.

Vous osez m'accuser, & dans le fond du cœur

Vous nourrissez peut-être une coupable ardeur,

Peut-être vos desirs allument le tonnerre,

Qui tout prêt d'éclater gronde sur cette terre.

Comme il voit à ces mots, qu'Hercule change de couleur, il profite de cette lumiere, & lui déclare, qu'après avoir fait d'inutiles efforts pour sauver Alceste du trépas, il a du moins obtenu des Dieux, qu'un autre fut chargé du soin de l'immoler. Et quel bras, s'écrie Hercule, osera la sacrifier? Le vôtre, répond Polidecte. Hercule s'emporte, en protestant qu'il ne verse du sang que pour punir le crime, & que s'il est le Ministre, Polidecte sera la victime. Po-

G vj      lidecte

lidaëte lui dit , sans s'étonner , que quand il devoit l'immoler sur le champ, il ne peut s'empêcher de lui apprendre, au nom de Jupiter , que sa résistance allume son courroux. Il paroît en même temps , inspiré & finit par une Prophétie terrible , où il menace la Thesalie des maux les plus affreux , & Hercule lui-même , d'une mort honteuse , s'il n'éteint dans le sang d'Alceste , la flâme dont il brûle pour elle. A peine est-il sorti , qu'Hercule donne ordre qu'on le retienne dans le Palais de son frere , de peur qu'il n'aille par ses discours furieux soulever le Peuple. Cependant il est lui-même effrayé de ce qu'il vient d'entendre , & doute quelque temps si son amour criminel n'irrite pas les Dieux contre lui ; mais il se rassure bien-tôt , en faisant reflexion qu'il a défendu la Reine avec trop de chaleur , que ses regards ont seuls éclairé le Grand-Prêtre , & que ce sont-là les Dieux qui l'auront inspiré.

Ircas vient lui annoncer , que le Peuple est soulevé , qu'Adraste marche à leur tête , & qu'ils veulent arracher du Palais le Pontife & la Reine. Hercule sort en s'écriant.

Peuple

Peuple lâche & trop prompt à te laisser séduire,

Qui punit les tyrans sçaura bien te réduire.

## A C T E V.

Alceste témoigne à Polidecte la douleur où elle est de le voir retenu, & profitant du trouble qui regne dans le Palais, & de l'absence d'Hercule & d'Admete, qui sont occupez à reprimer l'insolence du Peuple, elle sort pour aller s'immoler elle même au Temple.

Polidecte s'applaudit de la voir courir au piège fatal que son adresse lui a tendu; mais sa joye est bien-tôt dissipée: Admete entre & fait entendre que tout est tranquile, & que tout son peuple ingrat a fui devant Hercule & lui. Polidecte arrête son frere, & lui demande s'il a mis le comble à ses forfaits, & s'il ose se feliciter d'une victoire impie. Admete lui répond, que c'est trop l'éblouir par de fausses couleurs, & qu'Adraste peut-être n'est que son complice.

Ircas vient dire au Roi, qu'Alceste est allée au Temple pour s'immoler elle-même, & qu'il craint qu'Hercule ne soit arrivé trop tard pour la sauver. Admete s'écrie, qu'il va suivre son exemple.

ple, & que les Dieux auront deux victimes au lieu d'une, dans le temps qu'il est prêt de sortir; Hercule lui ramene Alceste; & appercevant Polidecte, il lui apprend que tous les crimes sont découverts, qu'Adraste son complice lui a tout revelé en expirant sous ses coups, & qu'il redoute la justice de son Roi. Je prévois mon arrest, & voilà ma réponse, dit Polidecte, en se frappant d'un coup de poignard; je n'ai pû parvenir au Trône de pere; c'est-là mon plus grand crime, & je viens de m'en punir.

M. de Boissy, Auteur de cette Piece, doit être content de son succès, le Public l'ayant extrêmement applaudie. Ce n'est pas au reste le premier Ouvrage qu'il donne au Theatre; mais c'est la premiere Tragedie. On a déjà plusieurs Comédies de sa composition, comme la *Rivale d'elle-même*, en un Acte, l'*Impatient*, le *Babillard*, qui toutes ont été goûtées du Public.

On apprend de Rome, que le 15. du mois dernier, on y fit l'ouverture du Theatre de Capranica, par la representation d'un Opera, intitulé l'*Amour genereux*; celui de la Paix par une Comedie nouvelle, qui a pour titre, l'*Esclave suppose*; celui de M. Jean-Dominique

que Pioli, sur le Cours, par la Tragédie de *Coriolan*, & le nouveau Theatre de M. Dominique Valieu, où étoit cidevant l'Académie de France, par des Scenes Comiques, dont le principal sujet se nomme *La Miltide*.



NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

ON apprend de Constantinople, qu'il y a des factions considerables dans le Corps des Jannissaires, au sujet de la maladie du Grand Seigneur, pour faire tomber l'Empire au fils aîné du dernier Sultan, & exclure du Trône celui du Sultan regnant. On ajoute que l'une des filles de Sa Hauteffe devoit être mariée au Gouverneur de Choczin, quoiqu'il soit âgé de soixante ans: ce qui fait conjecturer qu'il sera élevé aux premieres Charges de l'Empire, si la santé du Grand Seigneur se rétablit.

On assure que les troupes de Perse ont été envoyées en quartier d'hiver dans la Georgie, après avoir mis de fortes garnisons dans toutes les Places conquises, & que la Porte ne songeoit plus à faire le siege d'Isphaham. Ces Lettres ajoutent qu'il n'y avoit plus aucun vestige de peste à Constantinople.

Le Patriarche de cette Ville a été exilé au Mont Sinai, & le Grand Seigneur a approuvé l'élection

l'élection qui a été faite du Métropolitain de Nicomedie pour le remplacer.

Le Mufli a ordonné des Prières publiques dans toutes les Mosquées de l'Empire , à l'occasion des nouvelles fâcheuses qu'on a reçues des frontieres de Perse , d'où l'on a appris que le Seraskier Achmet, Pacha de Babylone , qui commande l'armée de S. H. s'étant avancé avec ses troupes jusqu'à trois journées d'Ispham , avoit été attaqué dans un défilé par les troupes du Chef des Rebelles , qui avoient eu sur lui quelque avantage ; mais cette nouvelle merite confirmation.

### R U S S I E.

**L**E bruit court qu'il a été résolu dans le Conseil de la Czarine , de faire agir offensive-ment la Flote Moscovite contre l'Escadre Angloise , aussi-tôt qu'elle sera arrivée dans ces Mers. Dans ce dessein , on rassemble tout ce qu'on peut trouver de Matelots dans les Ports de Russie ; mais comme il sera difficile d'en avoir un assez grand nombre , on croit qu'on prendra les Soldats nouvellement engagés dans l'Ingrie & dans la Livonie pour y suppléer. Par un Etat rendu public , la Flote Russe pourra être composée de cinquante-deux Vaisseaux de Guerre , dix-huit Fregates , quatre-vingt-deux grosses Galeres , & cent quatre-vingt de moindre force ; mais on croit qu'il est impossible de rassembler la moitié des Matelots qui seroient nécessaires pour former les équipages d'un si grand nombre de Bâtimens.

La nouvelle qu'on avoit reçüe du Reglement des Limites des Provinces conquises sur la Perse , n'a pas été confirmée ; le Gouverneur

neur de Derbent mande au contraire, que les Commissaires du Grand Seigneur insistoient sur la démolition d'Andreof, & des autres Forteresses voisines, & qu'ils exigeoient ce préalable avant que d'entrer en Conference.

Il a été résolu de fortifier l'Isle de Nargin, qui est devant la Rade de Revel, & de n'y plus recevoir les Officiers ni les Matelots de l'Escadre Angloise, en cas qu'elle vienne se poster cette année dans la même Rade.

La Cour particuliere du Grand Duc est considerablement augmentée, depuis que la Czarine l'a désigné pour son successeur au Trône.

P O L O G N E.

**L**E Roi n'a plus de fièvre, & S. M. se promene dans ses appartemens. On doit travailler à dessecher entierement les playes de ses jambes. On mande de Varsovie, où le Roi doit se rendre en litiere, qu'on y attendoit pour cela un celebre Chirurgien de Paris, qui devoit y arriver avant la fin du mois dernier.

On fit à Varsovie le 12. Janvier, par ordre du Roi, l'ouverture du Carnaval, & l'on travaille au Château à divers préparatifs pour les Fêtes que S. M. doit y donner. On ne croit pas qu'elle fasse un long sejour en cette Ville après son retour de Bialstock. Le bruit court que ce Prince partira pour Dresde, où M. Petit, Chirurgien François, qu'il a fait venir de Paris, l'accompagnera pour lui continuer ses remedes jusqu'à une parfaite guerison.

Le Tribunal de Petrikow, qui avoit paru très-moderé dans les premieres séances, a agi depuis seditieusement contre les ordres du Roi, & les Mandemens donnez par la Diète Generale, en faveur des Deputez de la haute  
Pologne.

## 368 MERCURE DE FRANCE.

Pologne. Près de deux cens Gentilhommes ayant pris les armes, on a été obligé de faire marcher contre eux des Troupes de la Couronne. On a appris depuis que ce tumulte étoit appaisé.

Les Etats du Duché de Curlande s'assemblerent le 18. du mois dernier à Mittau. On ignore quelles ont été leurs Deliberations; mais le Comte de Deveur, Lieutenant General au service de la Czarine, a fait remettre à l'Assemblée divers Memoires, & des Lettres particulieres de la Czarine, en faveur du Comte Maurice de Saxe, auquel cette Princesse a donné des assurances particulieres de sa protection & de sa bienveillance.

### S U E D E.

Les Etats ont repris leurs Deliberations, & le bruit se répand qu'ils ont approuvé le projet d'Acte d'Accession au Traité d'Hanover, que le Roi leur avoit fait communiquer, & l'on assure qu'il sera publié le 18. de ce mois.

### A L L E M A G N E.

Le Duc de Bournonville, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. C. arriva à Vienne le 18. du mois dernier, & prit son logement dans un Hôtel du Duc d'Aremberg, situé dans un des Fauxbourgs, en attendant qu'on ait préparé le Palais de la Comtesse Bathiani, qu'occupoit le Duc de Ripperda, son prédécesseur.

Le 22. du mois dernier, on publia à Vienne une Ordonnance de l'Empereur, pour l'augmentation d'un bataillon dans chaque Regiment

ment d'Infanterie, & d'un escadron dans ceux de Cavalerie. Il y eut le lendemain des ordres exprès aux Commandans de six Regimens d'Infanterie & de quatre de Cavalerie, de se tenir prêts à marcher.

On dépêcha un Exprès de Vienne au commencement de ce mois au Comte de Kinski, qui est présentement à la Cour de l'Electeur Palatin; pour lui donner ordre, selon le bruit qu'on a fait répandre, de se rendre incessamment auprès du Roi T. C.

Le Comte Guy de Staremberg partira dans peu de Vienne pour l'Espagne, où il commandera en Chef les Troupes de S. M. C. qui lui a accordé, à ce qu'on assure, une pension de 25000. pistoles par an.

M. Beza, fameux Banquier de Vienne, a fourni à l'Empereur deux millions de florins, qui lui ont été remis de Madrid par la voye de Genes.

Le Baron de Ripperda a été nommé par S. M. I. Grand Maréchal de la Cour de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas.

### I T A L I E.

**L**E bruit court à Rome que le Pape a promis au Cardinal Bentivoglio, de comprendre le Prince Emmanuël de Portugal dans la prochaine promotion qu'il fera pour les deux places vacantes dans le Sacré College, aussi-tôt que le Roi de Portugal aura fait connoître que cette promotion lui sera agréable.

Le bruit court qu'on a présenté au Grand Maître de Malthe un projet, par lequel la Religion pourra augmenter son Escadre sans aucuns frais. Il ne s'agit que d'engager le Pape & les Puissances Catholiques à fournir  
des

## 370 MERCURE DE FRANCE.

des fonds que le Grand Maître employera à la construction de plusieurs Vaisseaux uniquement destinez à faire des Esclaves Turcs, qu'on échangera ensuite sans rançon contre un pareil nombre d'Esclaves Chrétiens.

On écrit de Milan, qu'on a fait sortir par ordre de l'Empereur les Troupes qui étoient dans Novello & Monforte, Fiefs que S. M. I. est convenüe de céder au Roi de Sardaigne. Ces Troupes sont passées à Novarre, où l'on a envoyé pendant le mois dernier beaucoup de provisions & de munitions de guerre.

On mande de Venise que les Corsaires de Dulcigno ont été contraints par le Grand Vizir, de consigner entre les mains de son Tresorier 30000. Sequins, pour sureté de la promesse qu'ils ont fait faire par leurs Deputez à Constantinople, de ne plus courir sur les Navires Chrétiens, de quelque Nation qu'ils puissent être.

## ESPAGNE.

ON écrit de Portugal que la nuit du 15. au 16. Decembre dernier, on ressentit à Porto des secousses réitérées d'un tremblement de terre, qui, malgré sa violence, n'a cependant causé aucun dommage considerable.

Il n'y avoit le 28. du mois dernier dans le Camp de Saint Roch que 7000. hommes, qu'on employoit à fortifier le Cap de Carneiro. Les autres Troupes destinées pour ce Camp, étoient encore dispersées, tant aux environs de Malaga que dans le Royaume de Grenade; mais on croit qu'elles sont en marche pour se rendre au Camp, où la grosse artillerie est arrivée par terre, & les

les autres munitions de guerre sur des Tartanes qui ont passé à la vûe des Vaisseaux de Guerre du Contre-Amiral Hopson, sans qu'il ait fait aucun mouvement pour s'opposer au débarquement : ce qui fait croire que ce Commandant de l'Escadre Angloise a des ordres précis de ne pas commencer les hostilitéz.

Le bruit couroit à Madrid au commencement de ce mois, qu'il avoit été défendu sous peine de la vie aux Peuples de l'Andalousie, d'avoir aucune communication avec les Habitans de Gibraltar, & que le Gouverneur de cette Place en a fait sortir les familles Espagnoles & Juives qui y étoient établies.

Le Comte de Las-Torres, qui commande les Troupes du Roi dans l'Andalousie, a écrit à S. M. que s'étant avancé du Camp de Saint Roch vers Gibraltar pour en examiner les dehors, le Colonel Kane, qui en est Gouverneur, lui avoit fait dire qu'en considération de sa personne, il avoit empêché qu'on ne fit feu sur ses gens ; qu'il l'avoit prié de ne pas s'exposer une seconde fois, & qu'il l'avoit engagé à entrer dans la Ville avec quelques Officiers ; qu'il lui avoit paru qu'il étoit parfaitement bien muni ; que la Garnison étoit nombreuse, & que les fortifications étoient en bon état ; qu'il étoit convaincu que la réussite du Siege qu'on vouloit entreprendre, seroit très-douteuse, d'autant plus qu'il seroit impossible d'empêcher l'entrée des secours & des rafraîchissemens.

Des Lettres postérieures du Camp de Saint Roch, portent qu'il y a présentement 10. à 12000. hommes dans le Camp, & que l'artillerie est arrivée ; qu'elle consiste en 130. canons, dont il n'y en a que 24. ou 25. de fonte, & en 38. à 40. mortiers ; qu'on com-  
mençoit

mençoit à faire des provisions de fascines : ce qui faisoit présumer qu'on ne seroit pas encore long-temps sans dresser les batteries , & qu'on ne croyoit pas que toutes les Troupes qui doivent se rendre au Camp dussent monter à plus de 20. ou 22000. hommes.

### GRANDE-BRETAGNE,

**O**N apprend de Londres du 28. du mois dernier , que ce jour-là le Roi se rendit à la Chambre des Pairs pour l'ouverture du Parlement ; & qu'ayant mandé la Chambre des Communes , S. M. fit un Discours , dans lequel elle leur fit connoître ce que la Nation devoit craindre des Alliances secrètes & offensives , conclües entre l'Empereur & le Roi d'Espagne , les exhortant à défendre leurs droits contre de tels engagements , qui étoient contraires aux Traitez les plus solennels. Le Roi , après leur avoir fait part des avis certains qu'il a reçûs , qu'un des Articles secrets de ces Alliances est favorable aux prétentions du Chevalier de S. George , il leur fit voir què d'abandonner à l'une de ces Puissances , le Commerce , dont les Anglois sont en possession , & à l'autre , Gibraltar & Port Mahon , ce seroit les mettre en état d'exécuter leur dessein. S. M. leur fit remarquer , que s'il n'avoit pas prévenu l'effet des projets de la Czarine dans le Nord , par l'envoi d'une Escadre dans la Mer Baltique & dans le Golfe de Finlande , cette Princesse auroit été en état de donner de puissans secours aux deux Puissances susdites. Ces considerations ne permettant pas au Roi , ni aux autres Puissances ses alliées , avec lesquelles il entretenoit une parfaite union , d'être spectateurs

oisifs,

oisifs, & de ne pas prendre les précautions convenables pour leur propre seureté & pour la cause commune de l'Europe, S. M. déclara qu'à l'imitation du Roi T. Ch. & des autres Puissances, qui ont accédé au Traité d'Hanover, elle ne pouvoit se dispenser d'entretenir le nombre de Troupes suffisant, & d'avoir en mer les Escadres nécessaires pour prévenir les desseins de ses ennemis; qu'elle attendoit de son Parlement les mêmes témoignages de zele & d'affection que les années précédentes, & même de plus grands efforts, s'il en étoit besoin.

Les Communes étant retournées dans leur Chambre, firent la lecture du Discours du Roi, & le même jour elles résolurent de présenter une Adresse à S. M. pour la prier de donner incessamment les ordres convenables à la sureté de l'Etat, & l'assurer qu'elles lui fourniront avec joye les subsides qui lui seront nécessaires pour le mettre en état de tenir ses engagements avec ses Alliez, tant pour l'avantage de la Nation, que pour la tranquillité generale de l'Europe.

Le même jour, les Seigneurs résolurent de faire une Adresse qu'ils présenterent au Roi, le 29. au soir, par laquelle ils remercioient S. M. de sa Harangue, & témoigner leurs reconnoissances des sages mesures qu'elle a prises pour détourner les dangers dont l'Angleterre étoit menacée, & pour l'assurer d'une fidélité continuelle & inébranlable. Le Roi les assura dans sa réponse, qu'ils pouvoient compter sur ses efforts pour affermir le bonheur de ses Sujets.

Le 30. on proposa dans la Chambre des Communes, d'accorder un subside à S. M. & ensuite les Communes se rendirent par Députez

putez au Palais de S. James, où elles presentent leur Adresse au Roi, qui leur répondit, qu'il étoit certain que les assurances qu'elles lui avoient données d'un prompt secours pour la défense des droits & des privileges de son peuple, confirmeroient ses Alliez dans leurs favorables dispositions, & feroient connoître à ses ennemis l'incertitude de leurs entreprises contre le repos & la tranquillité de l'Europe.

La même Chambre consentit le 5. de ce mois à une augmentation de 8000. hommes pour les Troupés de terre, & elle accorda à S. M. 20000. hommes pour le service de mer pendant la presente année.

Les Regimens de Pocock, de Hayes, & de Middleton, qui sont arrivez d'Irlande à Portsmouth, ont été embarquez sur la Flote du Vice-Amiral Wager, qui est encore à Spithead à cause des vents contraires.

Des Lettres de la Jamaïque du 24. Novembre dernier portent, que la plupart des Plantations de cette Isle avoient été détruites par un Ouragan furieux, qui avoit fait perir dans les Ports près de 40. Navires, dont les Matelots sauvez du naufrage, étoient allez prendre parti sur les Vaisseaux de l'Escadre du Vice-Amiral d'Hofier. Ces Lettres ajoutent, que ce Vice-Amiral, ayant sçu que le mauvais air faisoit perir beaucoup d'Espagnols à Porto-Bello, & que craignant que la maladie ne se communiquât aux Equipages de ses Vaisseaux, il s'étoit retiré avec son Escadre dans la Baye qui est vis-à-vis Tolu, à quelques lieues de Carthagene, où l'air est beaucoup plus sain.

Le 30 du mois dernier, le Vice-Amiral Charles Wager mit à la voile de Spithead,

avec

avec les Regimens destinez à renforcer la Garnison de Gibraltar; & comme le vent a été très-favorable pendant plusieurs jours, on espere que l'Escadre qu'il commande, arrivera assez-tôt au Détroit, pour faire entrer dans Gibraltar tous les secours dont cette Place peut avoir besoin.

Le 11. de ce mois, le Lord-Maire, les Aldermans, & le commun Conseil de la Ville de Londres, allerent au Palais de S. James, présenter une Adresse au Roi, pour le remercier des soins prudens que S. M. a pris jusqu'à present, pour s'opposer aux desseins injustes & chimeriques de ses ennemis, & pour l'assurer que les Habitans de cette Ville seront toujours prêts de sacrifier leurs vies & leurs biens pour la défense du Roi, de son Gouvernement, & des Constitutions de l'Eglise & de l'Etat. S. M. après leur avoir fait une réponse très-gracieuse, accorda le Titre de Chevalier à Messieurs Guillaume Billiers, Edouïard Bellamy & Jean Thompson, Aldermans, & à M. Guillaume Ogborn, l'un des Sheriffs. Tout le Corps de Ville fut traité magnifiquement au Palais, & il y eut plusieurs tables, où se trouverent le Chevalier Robert Walpole, le Vicomte de Townsend, les Ducs de Newcastle, de Devonshire, de Kingston, de Dorset, de Grafton, & plusieurs autres Grands Officiers de la Couronne. Le Roi, par une distinction particuliere, ordonna qu'on mit le Carosse & les Chevaux du Lord-Maire sous les remises & dans les Ecuries de S. M.

Le 12. de ce mois, les Communes en grand Comité, resolurent d'accorder au Roi 1990711. 27 s. 8. d. sterling pour l'ordinaire de la Marine, y compris les Officiers qui sont à la demie  
H      paye.

## 176 MERCURE DE FRANCE.

paye, & 100000. livres sterlin pour la dépense extraordinaire de l'Artillerie, tant du service de terre de ce Royaume, que des munitions extraordinaires envoyées à Gibraltar & ailleurs.

Le bruit court que la République d'Hollande a résolu de joindre à l'Escadre Angloise, qui doit aller dans la Mer Baltique, huit de ses Vaisseaux de Guerre, un Brulot, & un Bâtiment servant d'Hôpital.

Le Capitaine Harry, fils du Comte de Bristol, a été fait Capitaine de Brulot, nommé le Poole, qui doit aller incessamment porter des recrues à Gibraltar, dont la Garnison fera dans peu de deux mille sept à huit cents hommes.

### HOLLANDE, PAYS-BAS.

LA Province de Groningue a donné son consentement à la seconde augmentation de Troupes de la République, & à la levée des fonds nécessaires pour les Fortifications & les Magasins.



### NAISSANCES DES PAYS *Etrangers.*

LE 21. du mois dernier, Dona Catherine Zeffrina Salviati, épouse du Connétable Colonne; accoucha à Rome d'un fils, qui fut baptisé le même jour dans l'Eglise des douze Apôtres, & nommé Francois-Joseph-Antoine-Nicolas Vincent-Anastase-Ignace-Jean-Jérôme-Gaspar-Balthazar-Melchior.

FRANCE.



## FRANCE,

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 26. du mois dernier, l'Abbé Ba-  
glion de la Sale', Evêque d'Arras,  
fut sacré dans l'Eglise du Prieuré de  
S. Martin des Champs, par l'Archevê-  
que de Cambrai, assisté de l'Evêque,  
Comte de Châlons, & de l'Evêque de  
Couserans.

Le 1. de ce mois, le Recteur de l'U-  
niversité, accompagné des Officiers des  
Nations, & de plusieurs Députés des  
Facultés, alla à Marly, où il eut l'hon-  
neur de présenter un Cierge au Roi, se-  
lon l'ancienne Coutume. Il eut aussi  
l'honneur d'en présenter un à la Reine.

Le même jour, le Pere Commandeur  
des Religieux de la Mercy, du Con-  
vent du Marais, accompagné de trois  
Religieux de sa Maison, eut l'honneur  
de présenter un Cierge à la Reine, pour  
satisfaire à une des conditions de l'éta-  
blissement de ces Religieux, fait à Paris  
en 1615. & par lequel la Reine Marie  
de Médicis, qui fonda leur Maison, vou-  
lut que ces Religieux la reconnussent,

Hij &c

## 378 MERCURE DE FRANCE.

& toutes les Reines de France , pour leur Fondatrice ; elle les chargea de leur présenter tous les ans, en signe d'hommage , un Cierge à la Purification.

Le Marquis d'O , Lieutenant General des Armées Navales du Roi , doit commander l'Escadre qu'on arme dans divers Ports. Le jeune Marquis de Gondrin , petit-fils du Duc d'Antin , & frere du Duc d'Epernon , doit faire la premiere Campagne sur cette Escadre en qualité de Garde-Marine.

Le 31. Janvier , les Chefs & Administrateurs de l'Archiconfrerie Royale des Chevaliers , Voyageurs & Palmiers du S. Sépulchre de Jerusalem , érigée par S. Loüis , Roi de France , en l'année 1254. & fondée par Loüis X. dit Hutin , dans l'Eglise des Cordeliers du Grand Convent de Paris , eurent l'honneur de rendre leurs respects au Roi & à la Reine , en présentant des Cierges , suivant la coutume , & Leurs Majestez , en leur faisant des liberalitez , ont bien voulu les assurer de la continuation de leur Royale Protection.

Le Roi a accordé une Loterie aux Carmes Déchaussez de Bordeaux , pour la construction & perfection de leur Eglise. Elle est ouverte depuis le 1. Decembre dernier , & doit finir à pareil jour de  
cette

cette année. On la tirera à la fin de chaque mois, en présence des Jurats de Bordeaux. Les Billets sont de 20. sols; il y aura un Lot de 10000. livres & les autres à proportion des sommes qu'on aura reçûes. Les Lots, seront payez comptant sans aucune diminution.

L'on apprend par des Lettres de Malte, que depuis quelque temps, plusieurs Chevaliers s'assemblent pour conférer sur les Sciences & les Belles-Lettres, & qu'ils ont jetté les premiers fondemens d'une Académie. Voici deux Complimens, qu'on nous prie avec instance de rendre publics, que le Président de cette nouvelle Académie a fait au Comte d'Harac, General des Galeres de Malte, & au Chevalier de Saxe, qui fait ses Caravanes sur les Vaisseaux de l'Ordre.

*Au Comte d'Harac.*

» L'Académie est pourvuë de Sçavans ( on peut le dire sans flaterie )  
 » & son enfance est pleine de merveilles ; cependant elle a lieu de s'applaudir du choix qu'elle a fait de votre Excellence, & sa surprise est de voir dans une si grande jeunesse tant d'érudition. Mars aujourd'hui va vous  
 H iij      » distraire

380 MERCURE DE FRANCE.

» distraire ; l'Académie perd le flam-  
» beau qui l'éclairoit , les lauriers seuls  
» que votre Excellence va cueillir la  
» consolent , & l'éclat en rejaillira sur  
» cette Compagnie. Elle m'a fait l'hon-  
» neur de me nommer pour vous té-  
» moigner la part qu'elle prend à vo-  
» tre élévation ; elle ne pouvoit choisir  
» personne qui s'y intéressât davantage.

*Au Chevalier de Saxe.*

» Quelle joye en ce jour , mon Prin-  
» ce , le Public charmé de votre heureux  
» retour , ne sçait l'exprimer , il laisse  
» à l'Académie le soin de le dire , & le  
» nouveau Contrat se charge d'autant  
» plus volontiers de cet emploi , qu'il  
» est lui-même plus rempli de cette  
» joye.

» Après avoir envié long-temps aux  
» Vaisseaux le bonheur de vous posséder,  
» nous en jouïrons , & l'on connoïtra  
» que vous joignez à une naissance au-  
» guste le talent de vous faire aimer :  
» que de graces réunies en vous ! que de  
» choses à vanter ! je me tais pour mé-  
» nager votre modestie.

» Il faut donc se borner , mon Prince,  
» à vous prier d'aimer les Sçavans , à  
» l'exemple de Frederic , Duc de Saxe ,  
qui

» qui fonda l'Université de Leypsic ;  
 » la valeur & les guerres qu'il a entre-  
 » prises , seroient moins connus sans le  
 » secours de l'Histoire. Honorez , je vous  
 » en supplie , d'une bienveillance parti-  
 » culiere , l'Académie des Sciences de  
 » Malte , dont le Corps n'est occupé que  
 » du desir de vous plaise.

Sur la fin du mois dernier , le Prince de Tingri , présenta au Roi un Canard , ou espece d'Oiseau de riviere très-singulier , qu'il avoit tué dans ses Terres près de Beaumont. Sur le champ , le Roi l'envoya au sieur Oudry pour le peindre , ce qu'il a fait avec le zele & l'empressement que demandoit un tel ordre. Et pour le mieux représenter , il en a fait deux dans le même Tableau ; l'un vû pardevant , & l'autre par derriere ; il l'a placé sur le bord de l'eau , dans des roseaux , près d'un vieux morceau d'Architecture , avec un vase renversé. Dans le fond , on voit un Païsage qui rend ce Tableau très-agréable. Le 10. de ce mois , le sieur Oudry eut l'honneur de le présenter à Sa Majesté , à Marly , qui en fut très-contente.

M. Petit , très-habile Chirurgien de Paris , de l'Académie Royale des Scien-

\* L'Université de Leypsic , fondée l'an 1408. par Frederic le Guerrier , Duc de Saxe.

### 382 MERCURE DE FRANCE.

ces , partit en poste , sur la fin du mois de Decembre dernier pour Varsovie, où il arriva le 20. Janvier ; il fut conduit de-là au Château de Bialstock , où il avoit été mandé par le Roi de Pologne , qui y étoit resté malade d'un mal survenu à sa jambe , pour traiter S. M. qui le reçût très-gracieusement.

Sur les representations faites au Roi par plusieurs personnes , que la reduction des rentes viagères les privoit de leur subsistance , & que leurs acquisitions provenoient de leurs anciens patrimoines , M. de Machault , Conseiller d'Etat, a été nommé par Arrest du 28. Janvier , pour dresser Procès verbal des representations de ceux qui seront dans le cas , qui ne seront cependant reçues , qu'en rapportant un certificat du Notaire , comme les Propriétaires ont fait faire leurs reductions , suivant la disposition de l'Edit de réduction , & que mention en est faite sur les Contrats. M. Olivier , ci-devant Receveur General de la Chambre de Justice , a été nommé pour travailler sous les ordres de M. de Machault , à l'examen des parties des rentes viagères , dont les origines sont prouvées.

Le Roi a créé six Compagnies franches de cent hommes chacune , pour aller en parti.

S.

S. M. fait armer à l'ordinaire deux Fregates , pour aller sur les Côtes de la Martinique , empêcher le Commerce Etranger.

Le 2. de ce mois , fête de la Purification de la Vierge , le Concert spirituel recommença au Château des Tuilleries. On y chanta deux beaux Motets de feu M. de la Lande , *Notus in Judaa Deus* , & *Cantate Domino* , qui furent chantez avec toute la justesse possible. M<sup>lle</sup> Antier s'y fit admirer , à son ordinaire , dans les morceaux qu'elle chanta. Le sieur Francisque , ordinaire de la Musique du Roi , chanta entre les deux Motets une Cantate Italienne , qui fut fort goûtée. Le même Concert doit recommencer le 25. de Mars , fête de l'Annonciation , & le 30. du même mois , Dimanche de la Passion.

Le Roi a accordé au Marquis de Vassé , l'agrément du Regiment Dauphin Dragon , dont M. Baunier a traité avec lui.

Le 1. Fevrier , la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Marly , & S. M. communia par les mains de l'Evêque - Comte de Châlons , son premier Aumônier. L'après midi , L. M. revinrent au Château de Versailles , & le soir la Reine alla entendre le Salut dans l'Eglise des Recollets.

H v Le

### 384 MERCURE DE FRANCE

Le 2. Fête de la Purification de la Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, se rendirent vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi, d'où S. M. alla à la Chapelle du Château de Versailles, étant précédée du Duc d'Orleans, du Comte de Chatolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Duc du Maine, du Comte de Toulouse, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Roi, devant lequel les deux Huissiers de sa Chambre portoient leurs Masses, étant entré dans la Chapelle, l'Archevêque d'Aix, Prelat Commandeur de l'Ordre, présenta un Cierge à S. M. Le Roi assista à la Procession qui se fit dans la Cour du Château, & à la grande Messe célébrée pontificalement par le même Prelat. Ensuite S. M. fut reconduite à son appartement dans l'ordre observé en allant à la Chapelle. La Reine, accompagnée des Dames de sa Cour, entendit la grande Messe dans la Tribune. L'après midi, L. M. assisterent à la Prédication du P. Surian, Prêtre de l'Oratoire, & ensuite aux Vêpres.

Le même jour, on celebra la premiere Messe dans la nouvelle Eglise Paroissiale, bâtie dans le Parc aux Cerfs, à Versailles.

les. Les Recolets ont été choisis par le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, pour y faire les fonctions curiales, & pour la desservir.

Le 4. le Roi & la Reine partirent de Versailles pour retourner à Marly.

Le 15. jour auquel le Roi entroit dans la dix-huitième année de son âge, S. M. reçût à cette occasion les complimens des Princes & Princesses du Sang, & des Seigneurs & Dames de la Cour.

Le 26. le Roi entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Marly, après avoir reçu les Cendres des mains du Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France. Le même jour, la Reine reçût les Cendres des mains du Cardinal de Fleury, son Grand-Aumônier.

Le Roi a donné l'Abbaye de la Frenade, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Saintes, à l'Abbé Savalette, Conseiller au Grand-Conseil, & le Prieuré perpetuel de saint Louïs de Rouen, Ordre de saint Benoît, à la Dame de Briquemauve.

L'Abbaye de Beaucaire, Ordre de saint Benoît, Diocèse d'Arles, vacante par la démission de Madame de Lopis de la Fare, a été donnée à la Dame Esprit-Gabrielle de l'Epine, Religieuse de la même Abbaye, à la charge de 500. liv. de pension

H.vj pour

pour ladite Dame de la Fare,

L'Abbaye de saint Sulpice, Ordre de saint Benoît, Diocèse de Rennes, vacante par la démission de la Dame de Villemeneut, en faveur de Madame d'Aubeterre, Religieuse du même Ordre, à la charge de 2500. liv. de pension pour ladite Dame de Villemeneut.

RÉCEPTION de M. de Pontcarré en la survivance de la Charge de M. son Pere, Premier Président du Parlement de Normandie.

*EXTRAIT des Registres du Parlement de Roüen, du Mercredi 4. Decembre 1726.*

» **M**R le President le Roux d'Esne-  
 » val a donné ordre au Greffier  
 » d'assembler toutes les Chambres, &  
 » icelles assemblées, y compris les Re-  
 » quêtes du Palais.

» M. Baudouin du Bastet, Doyen de  
 » la Cour, a fait rapport de la Requête  
 » présentée à icelle par M. Geoffroy-  
 » Macé-Camus de Pontcarré, Cheva-  
 » lier, Baron de Mafflée, Conseiller du  
 » Roi en tous ses Conseils, & Maître  
 » des Requêtes ordinaire de son Hôtel,  
 » pourvû en survivance de la Charge de  
 » Pre-

FEVRIER. 1727. 387

» Premier President en ce Parlement,  
» dont est actuellement pourvû M. Nico-  
» las - Pierre Camus , Chevalier , Sei-  
» gneur de Pontcarré , son pere, & lec-  
» ture faite de ses Provisions.

» L'affaire mise en délibération, il a  
» été arrêté que ledit M. Geoffroy-Ma-  
» cé-Camus de Pontcarré sera reçu de-  
» main à neuf heures en ladite Charge  
» de Premier President en ce Parlement,  
» en survivance de M. son pere, icelui  
» dispensé de l'information de vie &  
» mœurs, & de la lecture des articles de  
» Foi; & à cet effet, ordonné à Maître de  
» Boutigny , Notaire - Secrétaire de la  
» Cour, d'aller en son Hôtel de la part  
» de la Cour, l'avertir de la présente  
» délibération: ce qu'il a fait, & Messieurs  
» se sont retirez.

*Du Jeudi 5. Decembre 1726.*

» Monsieur le President d'Esneval a  
» fait assembler les Chambres, & icelles  
» assemblées, y compris les Requêtes du  
» Palais.

» Lecture a été faite des Conclusions  
» du Procureur General, mises sur la  
» Requête de M. Geoffroy-Macé-Camus  
» de Pontcarré, Maître des Requêtes,  
» du jour d'hier, après quoi mondit Sieur  
» de Pontcarré est arrivé au Palais, est  
» monté par le grand Escalier, a passé la  
» Salle

### 388 MERCURE DE FRANCE.

» Salle des Procureurs , la grande Salle  
» des Audiences au milieu des Cinquan-  
» teniers & Arquebusiers , qui formoient  
» deux hayes , est entré en la Grand'-  
» Chambre , & a été conduit par le  
» Greffier par derriere les bancs , &  
» étant arrivé au Bureau de M. le Presi-  
» dent , il s'est mis à genoux sur un car-  
» reau de velours semé de Fleurs de Lis  
» d'Or ; & ayant mis la main sur le saint  
» Evangile , tenu par M. le President le  
» Roux d'Esneval , il a prêté le serment  
» ordinaire , & mondit Sieur le Presi-  
» dent le Roux d'Esneval lui a prononcé  
» son Arrêt de réception en ladite Char-  
» ge de Premier President en ce Parle-  
» ment, par survivance de M. son pere , &  
» lui a dit de prendre sa place ; après quoi  
» mondit Sieur de Pontcarré a été recon-  
» duit par le Greffier par derriere les  
» bancs , jusqu'à l'entrée du Parquet , qui  
» est proche la porte par où il est entré ;  
» & en coupant le Barreau , il a traversé  
» le Parquet , saluant Messieurs , qui  
» étoient de bout , le bonnet à la main ,  
» pour aller prendre sa place , où étant ,  
» & après avoir salué Messieurs , il a mis  
» son Bonnet sur sa tête , & a parlé en ces  
» termes :

M E S -

MESSIEURS,

» Plus j'approche de cet auguste Tri-  
 » bunal, & plus je sens l'élevation de la  
 » place que vos suffrages m'ont confir-  
 » mée. Je vois dans cette illustre Com-  
 » pagnie les vertus qui font les grands  
 » Magistrats ; une sagesse profonde qui  
 » présente à vos yeux le parti le plus  
 » équitable ; une prudence réfléchie &  
 » fortifiée par une longue expérience,  
 » qui vous sert de flambeau pour la dé-  
 » cision des affaires publiques, & de cel-  
 » les qui ont pour objet les intérêts du  
 » Prince, & celles des Peuples de cette  
 » Province.

» Je dois reconnoître votre superio-  
 » rité par tous ces avantages qui vous  
 » distinguent avec prééminence, mais  
 » j'ose me flatter que ces mêmes qualitez  
 » me deviendront communes, par l'at-  
 » tention la plus scrupuleuse que j'aurai  
 » à vous fréquenter ; vos exemples se-  
 » ront des modeles pour moi, & je re-  
 » garderai vos conseils comme de fideles  
 » guides dans les jugemens que je serai  
 » assez heureux de rendre avec vous.

» Ne serai-je point trop présomptueux  
 » de croire que de tels sentimens  
 » vous engageront à m'accorder votre  
 » estime

### 390 MERCURE DE FRANCE:

» estime & votre bienveillance ; permet-  
» tez - moi d'en avoir une idée aussi flat-  
» teuse : elle naît de la justice que vous  
» ne refusez jamais à ceux qui sçavent  
» vous respecter.

» Je ressens vivement le bienfait du  
» Roi ; mais ce bienfait , quelque pré-  
» cieux qu'il me soit par sa propre étén-  
» duë , me fera encore d'un grand prix ,  
» si vous m'honorez de vos bontez , qui  
» m'attacheront par les liens les plus  
» étroits de la reconnoissance à cette au-  
» guste Compagnie , dont vous êtes ,  
» Monsieur , un Membre également re-  
» commandable , & par le mérite , &  
» par la naissance.

» A ce Discours , M. le President le  
» Roux d'Esneval , a répondu ainsi qu'il  
» suit au nom de la Compagnie.

**MONSIEUR,**

» Votre merite personnel & les ver-  
» tus de vos Ancêtres , vous attirent une  
» grace du Roy , que la singularité rend  
» encore plus honorable. Les prémices  
» de vos travaux exercez sous les yeux  
» de Sa Majesté , une application fruc-  
» tueuse , l'heureuse imitation des rares  
» talens que nous voyons briller dans  
» votre illustre pere , tous ces avantages  
vous

» vous conduisent à la tête de ce Corps  
 » auguste, vous y trouverez, MONSIEUR,  
 » de ces celebres témoins de votre capacité  
 » ils sont formez sur le modele successif  
 » de ces premiers Magistrats que le Roy,  
 » pere du peuple, accorda aux vœux de  
 » notre Patrie; vous y reconnoîtrez des  
 » cœurs imbus de principes de l'honneur,  
 » génies penetrans dans la profondeur  
 » des Loix; ils vous représenteront la  
 » majesté du Sénat, ils vous feront ai-  
 » mer la sagesse de ses Reglemens.

» Notre principal objet est le desir de  
 » la concorde, nous esperons entretenir  
 » avec vous l'union si convenable entre  
 » le Chef & les Membres, & si neces-  
 » saire à la conservation du bon ordre.  
 » Nous acceptons, MONSIEUR, avec  
 » reconnoissance, l'augure favorable que  
 » vous venez de nous en donner, il est  
 » aussi gracieux pour la Compagnie qu'il  
 » est essentiel au bien public de la Pro-  
 » vince.

» Ce fait, M. de Pontcarré est sorti  
 » de sa place, a traversé le Parquet,  
 » comme il avoit fait en entrant, & est  
 » allé dans le Cabinet doré; d'où sortant  
 » un moment après, il est rentré avec  
 » M. le Premier Président son pere, qui  
 » a pris sa place ordinaire & lui la sienne  
 » de Maître des Requêtes, au-dessus de  
 M.

## 191 MERCURE DE FRANCE.

» M. le Doyen, ensuite M<sup>rs</sup> ont monté  
» à l'Audiance, où M. de Pontcarré le  
» fils, reçût Premier President en sur-  
» vivance, a pris sa place de Maître des  
» Requêtes, au-dessous de M. de Gas-  
» ville, aussi Maître des Requêtes &  
» Intendant de la Generalité de Rouen,  
» & au-dessus de M. de Pontcarré de  
» Viermes son frere, aussi Maître des  
» Requêtes, étant tous trois au dessus  
» de M. le Doyen.

Bien des gens ont remarqué que le Carnaval a été plus célébré cette année à Paris, qu'il ne l'avoit été depuis quelque temps. Le peuple s'est livré à la joye plus qu'à l'ordinaire. La rue & le fauxbourg S. Antoine étoient pleins de monde, à pied, à cheval, & en carrosse, pour y voir les Mascarades, dont quelques-unes étoient assez plaisantes. Les Spectacles ont paru beaucoup plus fréquentez, & l'on a vû d'ailleurs diverses Assemblées avec jeu, collation, Concerts, Bals, &c. Les Bals publics qu'on donne sur le Théâtre de l'Opera, ont été rendus beaucoup plus agréables par diverses Mascarades qu'on y a introduites sur la fin du Carnaval, & qui ont fait beaucoup de plaisir. On y a dansé, outre les Menuets à deux & à quatre, plusieurs autres

tes danses particulieres , quantité de contre-danses , dans lesquelles , huit , douze & jusqu'à seize personnes dansent ensemble avec beaucoup de vivacité , & une extrême variété de pas & d'attitudes. Quelques noms de ces danses qu'on a retenus , paroîtront peut-être assez plaisans , comme les Rats , Jeanne qui saute , l'Amitié , le Poivre , la Silvie , la Blonde & la Brune , le Cotillon qui va toujours , l'Insulaire , la Favorite , Liron-Lirette , la Capricieuse , la Calotine , &c.

Nous n'avons garde en parlant des divertissemens populaires du Carnaval , d'oublier ceux qui ont été donnez cette année au Palais Royal , tout-à-fait dignes du lieu où l'on a vû de si pompeuses fêtes & dignes aussi de l'auguste Princesse qui les ordonnoit.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans , dont on connoît la bonté du cœur & la noblesse des sentimens , étant bien-aïse de procurer aux jeunes Princesses ses filles , des divertissemens innocens & convenables à leurs âges & à leur haute naissance , fit préparer le grand Sallon de son Appartement , avec des gradins à trois étages tout au tour , pour les Dames & les Seigneurs qui devoient seulement être spectateurs , & quantité de sièges au bas pour les personnes qui devoient

## 394 MERCURE DE FRANCE.

voient danser au Bal. Des Lustres, des Girandolles & des Bras garnis d'un nombre prodigieux de bougies, éclairoient ce Sallon.

C'est-là que quatre Bals ont été donnez le 15. 19. 22. & 25. de ce mois, avec tout l'éclat, la magnificence, l'ordre & le goût imaginable.

Mademoiselle de Beaujollois ayant à peine douze ans accomplis, & Mademoiselle de Chartres n'en ayant que dix & demi, un très-grand nombre de Jeunesse à peu près de l'âge de ces Princesses, de l'un & l'autre sexe, qui ont des talens pour la danse, & des Maisons les plus distinguées du Royaume, formoient la partie la plus brillante & la plus animée de cette magnifique Assemblée; une seconde classe de Danseurs & de Danseuses, parmi les jeunes Seigneurs & les Dames de la plus haute condition de la Cour & de la Ville, faisoit une variété admirable, & un spectacle si charmant qu'il est impossible de l'exprimer. L'éclat de quantité de belles personnes, la magnificence des habits & le vif brillant des pierreries dont toutes les Dames avoient pris grand soin de se parer, faisoient un effet surprenant & dont les yeux étoient enchantez.

Ces Bals, sans Masques, commençoient

çoient après six heures du soir & finissoient à dix. La presence respectable de Madame la Duchesse d'Orleans, qui avec bonté & discernement, faisoit des politesses à tout le monde, rendoit ces Bals modestes sans être tristes; au contraire la guaieté paroissoit sur tous les visages, & quelque nombreuses qu'ayent été ces Assemblées, on n'y a pas vû la moindre confusion.

Les deux jeunes Princesses étoient placées aux côtez du fauteuil de S. A. R. & l'on peut dire que l'air noble & les graces naturelles de ces Princesses, attiroient les regards de toute l'Assemblée. L'ouverture de chaque Bal s'est toujours faite par un Menuet, dansé par Mademoiselle de Beaujollois & M. le Comte de la Marche, fils de M. le Prince de Conty, âgé seulement de neuf ans & demi, qui est d'une extrême vivacité, & l'on ose assurer sans crainte qu'on nous accuse de flatterie, que qui que ce soit des jeunes gens de leur âge n'a dansé avec tant d'intelligence, de justesse & de grace; sur tout Mademoiselle de Beaujollois, dont l'air, les manieres & le goût, sont d'une personne fort au-dessus de son âge. L'ouverture du Bal faite, Mademoiselle de Chartres dansoit le second Menuet, & ensuite on continuoit

tinuoit les danses & les contredanses à la grande satisfaction des danseurs & des spectateurs.

Pendant ces Bals, des rafraîchissemens en très-grande abondance, & même servis à l'âge des jeunes gens, furent servis par les Officiers de S. A. R. qui avec des manieres polies, prévenoient tout le monde.

Le Lundy 24. S. A. R. donna dans le même Sallon un divertissement d'une autre espece aux jeunes Princesses & à une très-grande Assemblée, sur tout aux jeunes gens du Bal, c'étoient les grandes Marionettes qui jouèrent parfaitement bien, & firent un très-grand plaisir. La Reine d'Espagne s'y trouva *incognito*, avec les Dames de sa suite, & les Grands de la Cour.

M. le Duc d'Orleans a assisté à plusieurs de ces Fêtes, de même que M. le Prince de Conty.

*RELATION des Ceremonies du Bapême, de la Confirmation, de la Vêture de S. A. S. Mademoiselle de Vermandois, Princesse du Sang, faites dans l'Abbaye Royale de Beaumontles-Tours, le 14. Janvier 1727.*

L'Eglise étoit parée de riches Tapisseries; trois Lustres de Cristal en forme de croix avec des Bras contre chaque pillier de l'Eglise

glise, formoient une belle illumination; l'Autel étoit orné de riches Châsses & de vingt-six cierges de deux livres, chacun sur son chandelier d'argent & au-dessus étoient des Girandolles garnies de bougies.

Dans le Chœur des Dames Religieuses étoit un Dais d'une étoffe de drap d'or, sous lequel on avoit placé le Prie-Dieu de la Princesse, il étoit couvert d'un Tapis de Velours rouge bordé de trois galons d'or; le fauteuil & les carreaux étoient semblables; vingt deux cierges de deux livres, chacun sur son chandelier d'argent, l'entouroient; de plus chaque Religieuse en avoit un à la main.

Toutes choses ainsi disposées, la Princesse entra dans le Chœur, ornée de cette manière; son habit étoit d'une étoffe d'argent, garni d'un raisseau magnifique, sa Coëffure quoique belle, n'avoit rien de mondain. Son Altesse alla se mettre à genoux & fit sa priere, ensuite M. l'Archevêque de Tours fit un Discours aussi éloquent que pathétique, à la fin duquel la Princesse s'approcha de la grille du Chœur: M. l'Archevêque, quoique Parain par procuration pour Monseigneur le Duc de Bourbon, fit aussi les ceremonies du Baptême, qui furent suivies de celles du Sacrement de Confirmation: elle fut nommée, tant par ce Prélat, que par Madame l'Abbesse de Beaumont, *Henriette-Louïse-Marie-Françoise-Gabrielle*: il communia ensuite la Princesse, pendant que l'Orgue & le Chœur chantoient alternativement l'Hymne, *Veni Creator*. La Messe solempnelle fut célébrée par M. l'Archevêque, assisté de douze Ecclesiastiques, & à la fin M. l'Abbé Brossart, Grand-Vicaire de Tours, prononça un Discours fort éloquent sur la Prise-d'Habit de Religion  
que

que cette Princesse reçut des mains de l'Abbesse. Enfin S. A. fit paroître dans toutes ces Ceremonies un air de majesté qui lui est naturel, sa joye & sa satisfaction paroissoient sur son visage, & elle fut l'admiration de toute l'assemblée, qui n'étoit composée que des personnes les plus distinguées de la Ville. La Princesse a fait beaucoup de présens & donné d'autres marques de sa liberalité.

## O D E.

**Q**ue vois-je ? quel heureux spectacle  
 Frappe mon esprit enchanté ?  
 Est-ce songe ? Est-ce verité ?  
 Est-ce présage ? Est-ce miracle ?  
 Non tout est vrai dans ce sujet ;  
 Une PRINCESSE fait l'objet  
 De mon agreable surprise ;  
 Prosternee aux pieds des Autels,  
 Elle y médite une entreprise,  
 Qui surprendra tous les Mortels,



Tout plaît en elle ; tout respire  
 Une tendre dévotion,  
 Sa seule conversation  
 A certains attraits qui l'inspire ;  
 Cette robe, dont la candeur

Est

Est le gage de sa pudeur ,  
 La dispose à son sacrifice ;  
 La Foi , l'Espérance & l'Amour ,  
 La Paix unie à la Justice ,  
 Sont ses guides en ce beau jour.



Sous ces auspices favorables ,  
 Elle se presente au Prélat ,  
 Pour contracter avec éclat ,  
 Des engagements mémorables ;  
 C'est-là qu'un saint empressement ,  
 La fait renoncer librement  
 Au monde , à Satan , à soi-même ;  
 Et que mettant le dernier sceau  
 Aux vœux sacrez de son Baptême ,  
 Elle reprend un cœur nouveau.



Mais que peut la foiblesse humaine ,  
 Contre tant d'obstacles puissans ?  
 Tous nos efforts sont languissans ,  
 Sans une grace souveraine.  
 La PRINCESSE n'en peut douter ;  
 Et c'est pour mieux y résister ,

I Qu'elle

Qu'elle reçoit l'Onction sainte,  
 Qui la confirmant dans le bien,  
 Lui fait envisager sans crainte,  
 Les ennemis du nom Chrétien.



Pleine d'une force nouvelle  
 Cette Athlete de JESUS-CHRIST;  
 Ne vit plus que de son Esprit,  
 Et lui consacre un cœur fidelle;  
 Préférant le Cloître à la Cour,  
 Elle le croit le seul séjour,  
 Digne de la vertu sublime.  
 Tout lui dit que l'Esprit de Dieu  
 Qui la remplit & qui l'anime,  
 L'appelle à lui dans ce saint lieu.



A cette voix intérieure,  
 Elle obéit sans plus tarder;  
 Rien ne peut la dissuader  
 De faire à Beaumont sa demeure;  
 Elle y dépouille avec dedain,  
 Les restes du faste mondain,  
 Pour se revêtir d'un cilice;

Aggrecée

Aggrégée à ce chaste Chœur,  
 Elle y devient simple Novice,  
 Foulant aux pieds toute grandeur.



Semblable à la sage Marie,  
 Cachée en ce sacré Rampart,  
 Elle prend la meilleure part,  
 Qui ne lui sera pas ravie.  
 Que de plantes vont refleurir,  
 Que de fruits heureux vont meurir,  
 Par ses foins & par ses prodiges,  
 Digne Fille de Saint LOUIS,  
 On la va voir sur ses vestiges,  
 Faire des progrès inouïs.



Fervente, austere, infatigable,  
 Douce, humble, de facile accès,  
 Charitable jusqu'à l'excès,  
 Et dans ses mœurs irréprochables,  
 Elle n'a point d'autre desir,  
 D'autre penchant, d'autre plaisir,  
 Que de servir son divin Maître;  
 Elle met son attention,

## 401 MERCURE DE FRANCE.

A faire à ce souverain Etre,  
Une noble habitation.



Sa Cellule est pour elle un Louvre ;  
Quoique pauvre & sans ornemens ,  
Rien n'approche des agrémens ,  
Ni des trésors qu'elle y découvre,  
Elle y trouve un Epoux sacré ,  
Aussi tendrement adoré ,  
Qu'il la chérit avec tendresse.  
Elle goûte en ce beau séjour ,  
Plus de douceur , plus d'allegresse ,  
Que dans la plus brillante Cour.



Sœur d'une Abbessé , le modele  
D'une illustre Communauté ,  
Elle imite sa pieté ,  
Sa religion , son grand zele ;  
Une égale émulation  
Les porte à la perfection ,  
Qui leur est comme hereditaire :  
C'est dans le cœur , c'est dans le sein

De leur auguste & sage Mere,  
Qu'elles ont conçu ce dessein.



O vous que l'amour de ce monde,  
Et de ses dangereux attraits,  
Retient dans les funestes rets,  
Du siecle & de l'esprit incommode ;  
Vous qui malgré tant de revers,  
Si multipliez, si divers,  
A ce monde élevez un Trône,  
Osez-le bannir de vos cœurs,  
Et du milieu de Babylone,  
Euyez avec ces chastes Sœurs.



Que vos démarches sont louables,  
Et qu'elles sont dignes de vous,  
PRINCESSE ! Vous ferez pour nous  
Un modele des plus aimables.  
Mille Vierges vont sous vos loix,  
Se consacrer au Roi des Rois,  
Et le choisir pour leur partage:  
Par cet Acte si solemnel,

Vous avez déjà l'avantage,

Et le mérite du Carmel.

*Quam pulchri sunt gressus tui... Filia Principis... Caput tuum ut Carmelus. Cant. 7.*

Le P. Jérôme de S. Michel, Prieur des Carmes de Tours.



**MORTS, NAISSANCES,**  
& *Mariages.*

**D**Ame Anne Millet, épouse de Pierre Dugué de Bagnols, Chevalier, Seigneur de Meridon, Montabé, les Trous, &c. mourut le 22 du mois dernier, âgée de 80. ans,

Le 24. du même mois, M. Patrice de Saint Jean, natif de Mortelstown, dans la Comté de Typperari, Diocèse de Cashel, en Irlande, Prêtre & Vicaire perpetuel de l'Eglise de Paris, mourut âgé de 75. ans.

Le 1. de ce mois, M. Jean du Bois, Abbé de Caunes, Diocèse de Narbonne, & frere du Cardinal de ce nom, mourut à Brive-la-Gaillarde, âgé d'environ 62. ans,

Le 2. Dame Marie-Catherine Voyfin, veuve de François Phelipeaux, Chevalier, Seigneur d'Outreville, Maître des Requêtes, mourut âgée d'environ 39. ans.

Le même jour, Louïs-Antoine-Alexandre-François, Comte de Mirabel de Gourdon, Ingenieur en Chef, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, mourut âgé de 60. ans.

Le 6. Gille, Comte d'Hautefort, Lieutenant General des Armées Navales du Roi, qui avoit été nommé pour commander l'Escadre

cadre de douze Vaisseaux de Guerre qu'on arme, mourut à Paris âgé de 60. ans. Haute-fort porte d'or à trois forces de tondeur de sable 2. & 1.

M. Charles-Henry Fenel, Doyen de l'Eglise Metropolitaine de Sens, aussi recommandable par sa piété que par son érudition, mourut à Sens le 7. de ce mois, âgé de 62. ans. Il a legué sa Bibliothèque au Chapitre de la même Eglise, à condition qu'elle sera publique. Il étoit neveu de M. Taffourneau de Fontaines, Evêque d'Aleth, mort depuis environ 20. ans.

Le 9. David de Peyrlongue, Ecuyer, Mestre de Camp, Maréchal des Logis, & Premier Ayde-Major de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde à Cheval du Roi, mourut âgé de plus de 60. ans.

Dame Marie de Monthomer, veuve de Louis de Saint Simon, Marquis de Saudricourt, mourut à Paris le 14. de ce mois, âgée de 75. ans.

Le 20. Adrien Helvetius, Ecuyer, Conseiller du Roi, Medecin, Inspecteur General des Hôpitaux de Flandres, Medecin de feu S. A. R. MONSIEUR, & de feu Monsieur le Duc d'Orleans, Regent, pere du Medecin du Roi, mourut âgé de 65. ans, generalement regretté, surtout des Pauvres, qu'il secouroit en plus d'une façon.

Le 18. Janvier, l'épouse du sieur Servandoni, Peintre Italien, dont nous avons parlé au sujet des magnifiques Decorations que le Public s'empresse d'aller voir à l'Opera, accoucha d'un garçon, que le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat, toujours prêt à favoriser ceux qui se distinguent dans les beaux Arts, tint sur les Fonts de Baptême

avec la Duchesse de Fitz-James. L'enfant fut nommé Jean-Felix-Raphaël-Victor.

Antoine - Pierre Barrillon d'Amoncourt, Conseiller au Parlement, épousa le 3. de ce mois Dlle Françoisse - Nicolle de Landes - d'Houville. M. d'Amoncourt est fils d'Antoine Barrillon, Maître des Requêtes, & d'Anne Doublet, son épouse, & petit-fils de feu N. de Barillon, Conseiller d'Etat Ordinaire, & Ambassadeur au Congrès de Cologne, & depuis en Angleterre. Il a deux sœurs mariées, sçavoir, Bonne Barrillon à M. le Camus, Marquis de Bigni, & Anne-Philberte Barrillon, à M. le Marquis de Maleiffye.

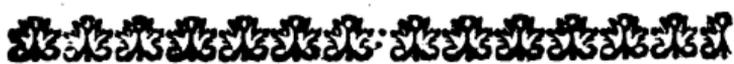
La famille de Barrillon, ancienne dans la Robbe, a produit un grand nombre de Magistrats célèbres dans le Conseil, & dans le Parlement. Dans l'Eglise, on se souviendra long-temps du mérite de Henri de Barillon, Evêque de Luçon. Elle est d'ailleurs alliée aux plus grandes Maisons de l'Epée & de la Robbe. Le nom d'Amoncourt vient de Philberte d'Amoncourt, qui avoit épousé Antoine Barrillon, Seigneur de Morangis, Conseiller d'Etat, & Directeur des Finances, qui n'ayant point eu d'enfans, donna son bien à M. de Barrillon, depuis Conseiller d'Etat, & Ambassadeur en Angleterre, à la charge que lui & ses descendans porteroient le nom & les armes d'Amoncourt.

Madame d'Amoncourt est fille unique de François de Landes, Seigneur d'Houville, & de Dame Marie-Anne Mesnard, son épouse. La famille de Mrs de Landes est originaire de Genes, d'où Pierre de Landes, noble Genoïis, vint s'établir en France sous Philippes de Valois. Il acquit en 1354. la terre de Magnanville, près Mantes.

Cette

Cette Maison a produit en 1438. un Prevôt des Marchands, nommé Pierre de Landes, dont la sœur Marie de Landes épousa Nicolas Rolin, Chancelier de Bourgogne, sous Philippe le Bon, & fut mere du Cardinal Jean Rolin, Evêque d'Autun, decedé en 1483. Et depuis elle s'est partagée en deux branches; la branche aînée a fini en la personne de Guillaume de Landes, mort Doyen du Parlement; il y a environ cent ans, lequel ne laissa que deux filles, dont l'une, Marie de Landes, avoit épousé Chrestien de Lamoignon, President à Mortier, pere de M. le Premier President de Lamoignon, dont le seul nom fait l'éloge. Il voulut que son cœur fut mis aux pieds de la Dame sa mere, en l'Eglise de saint Le saint Gilles, où le Tombeau qu'il lui avoit fait dresser, & qui merite la curiosité des Connoisseurs, sera un Monument éternel de la charité de la mere envers les pauvres, & de la pieté du fils envers la mere. Son autre fille épousa M. Briçonnet, Maître des Requetes, & porta dans sa Maison la Terre de Magnanville, qui avoit été près de trois siècles dans celle de Landes, dont la branche cadette, qui a toujours été dans l'Epée, & a eu plusieurs Emplois Militaires de distinction, s'est conservée jusqu'à présent, qu'elle subsiste en la personne de M. François de Landes, Seigneur d'Houville: grande Terre au Pays Chartrain, acquise par Jean de Landes, son ayeul.





## EDITS, ARRESTS, SENTENCES, &c.

**A**RREST du 17. Septembre, portant confirmation des Privilèges des Habitans des Paroisses Davon, Fontainebleau, Samois, Thomery, & Bois-le-Roy.

**A**RREST du 24. Novembre, qui permet l'usage des Bateaux sans quilles, mâts, voiles & gouvernail dans partie des Ports & Côtes des Amirautéz de Bayonne, de Nantes, de Grancamp & Isigny, de Bayeux, d'Oystréham, de Caën, de S. Valery en Somme, de Dives, de Carentan, de Touques & de Honfleur.

**A**RREST du 31. Decembre, qui ordonne l'exécution de l'Article XXX. de l'Edit du mois de May 1716. concernant les amendes de consignation du fol-appel, d'inscription de faux, & autres, des Tables de Marbre & Chambres des Eaux & Forests.

**D**ECLARATION du Roi, portant Reglement entre la Chambre des Comptes & la Cour des Aydes, sur le fait de leur Jurisdiction. Donnée à Marly le 7. Janvier 1727. Registrée en la Chambre des Comptes le 15. Janvier.

**A**RREST du même jour, qui permet aux Redevables du Droit de Confirmation, de payer

F E V R I E R. 1727. 409

payer en Quittances de Gages des années  
1724. 1725. & 1726.

ORDONNANCE du Roi du même jour ,  
portant revocation de celles des années 1689.  
1713. & 1719. & des défenses y contenuës ; En  
consequence permet à tous François residens  
dans les Echelles du Levant , de Barbarie &  
Ports d'Italie, de charger des Marchandises  
pour leur compte, sur des Bâtimens étran-  
gers.

ARREST du même jour , qui ordonne  
qu'il ne sera payé que moitié des Droits de  
Marc d'Or , d'Enregistrement aux Gardes des  
Rolles , Sceau des Provisions , Reception &  
Installation des Offices qui seront levez va-  
cans aux Revenus Casuels de Sa Majesté pen-  
dant le courant de l'année 1727. Et qui les dis-  
pense du payement du droit de Confirmation.

ARREST du 14. Janvier , qui ordonne  
que dans trois mois , pour toute préfixion &  
délai, les Officiers des Bureaux des Finances  
seront tenus d'envoyer aux Chambres des  
Comptes , dans le Ressort desquelles lesdits  
Bureaux sont situez , tous les Originaux des  
Actes de foi & hommages , aveus & dénom-  
bremens qu'ils ont reçus des vassaux de Sa  
Majesté, du passé , jusques & compris l'année  
échûe au dernier Decembre 1726. &c.

ORDONNANCE du Roi, du 15, Janvier,  
pour regler le Rang & le Service des Mestres  
de Camp & Capitaines Reformez des Troupes  
de Sa Majesté.

ARREST du Conseil , Lettres Patentes ,  
& Jugement d'enregistrement d'iceux , du 28.  
Janvier

# 410 MERCURE DE FRANCE.

Janvier 1727. Qui commettent Monsieur He-  
rault, Lieutenant General de Police, &  
Messieurs les Officiers du Siege Présidial du  
Châtelet, pour connoître des contraventions  
qui seront faites dans la Ville, Fauxbourgs &  
Banlieuë de Paris, à l'Edit du mois d'Octo-  
bre dernier, concernant la prohibition du  
Commerce, Port & Usage des Etoffes des  
Indes.

---

## APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde  
des Sceaux le *Mercur de France du mois  
de Fevrier*, & j'ay crû qu'on pouvoit en  
permettre l'impression. A Paris, le 4. Mars  
1727.

HARDION.



## T A B L E

<b>P</b> araphrase du Cantique des Cantiques,	
page	209
Lettre écrite de Tripoli de Syrie,	220
Sonnet Italien & sa Traduction,	227
Réponse à une Question proposée.	229
Chant Royal,	241
Extrait d'une Lettre écrite de Normandie,	244
Ode anacreontique.	245
Lettre sur les Bons Mots,	247
Articles du Traité entre l'Amour, l'Hymen & la Raison,	254
	Re-

Remarques sur un passage de Martial ,	259
Plainte à Mercure ,	262
Harangue de Rhetorique du P. Porée ,	266
Ode à une Actrice de l'Opera ,	291
Projet sur un caractère nouveau l'i & l'y grec.	294
Enigmes ,	299
Nouvelles Litteraires, &c. <i>Inscriptiones ad res notabiles spectantes, &amp;c.</i>	301
Traité des Negociations de Banque , &c.	315
Suite de l'Ouvrage sur l'Egypte , &c.	318
Medaille du Roi gravée en taille-douce ,	332
Lettres Patentes pour l'Académie des Belles-Lettres , à Marseille ,	336
Air noté & Vaudeville ,	341
Spéctacles ,	342
L'Opera de Proserpine , Observations ,	345
Decorations nouvelles ,	348
Alceste & Admete , Tragedie. Extrait ,	351
Nouvelles du Temps , de Turquie , &c.	395
Naissances des Pays Etrangers ,	376
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	377
Benefices donnez ,	385
Reception du Premier President de Normandie ,	386
Carnaval , Réjouïssances & Bals ,	392
M <sup>l</sup> de Vermandois , sa vêtire , &c.	396
Ode sur ce sujet ,	398
Morts ,	404
Arrests , Declarations , &c.	408

---

### Errata de Janvier.

PAGE 133. l. 29. sur 40. lisez sur 140.  
 P. 151. l. 5. du bas , indiscret , l. discret  
 P. 190. l. 22. sçavoir ajoutez les Abbayes..

Fautes

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P**Age 215. l. 7. cherts, lisez chers.  
 P. 226. l. 6. Devichs, l. Dervichs.  
 P. 243. l. 4. moulte .l. moult.  
 P. 255. l. 18. de la prendre, l. de l'aprendre.  
 P. 277. l. derniere, passent, l. passant.  
 P. 286. l. 26. sincerité, l. serénité.  
 P. 294. l. 9. ressens .l. reçûs.  
 P. 328. l. 24. venir ôtez ce mot.  
 P. 350. l. derniere, des, l. & les.

*La Médaille du Roi regarde la page*

332

*L'Air noté regarde la page*

341